Rapport Annuel du Secrétaire Général 2009

Organisation des États Américains

TABLE DES MATIERES

I. ASAMBLEA GENERAL Y CONSEJOS 1

1.1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1
1.2. CONSEIL PERMANENT 10
1.3. CONSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ 15

II. LA SECRETARIAT GENERAL 17

2.1 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 17
2.1.1 Chef de cabinet du Secrétaire général.....17
2.1.1.1 Département Des Services Juridiques.....17
2.1.1.2. Bureau du Protocole.....21
2.1.2 Secrétariat aux Sommets des Amériques.....23

2.2 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT 25
2.2.1 La Chef de cabinet du Secrétaire général adjoint 27
2.2.2 Département De Gestion Des Conférences Et Des Réunions.....28
2.2.4 La Bibliothèque Colomb.....30
2.2.5 Commission interaméricaine des ports (CIP) 32

2.3 SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES.....34
2.3.1 Département de la coopération et de l'observation des élections.....34
2.3.2 Département de la démocratie durable et des missions spéciales (DSDME) 36
2.3.3 Département de la modernisation de l'Etat et de la bonne gouvernance (DMEG) 39

2.4 SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI) 43
2.4.1 Département du développement humain, de l'éducation et de la culture.....43
2.4.2 Département du développement économique, du commerce et du tourisme 47
2.4.3 Département du développement durable 49
2.4.4 Département du développement social et de l'emploi.....51

2.5 SOUS-SECRÉTARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE.....53
2.5.1 Bureau exécutif du sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle 53
2.5.2 Secrétariat exécutif de la commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues.....55
2.5.3 Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme 56
2.5.4 Département de la sécurité publique.....58

2.6 SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (SAF).....60
2.6.1 Département des services de gestion financière et administrative (DFAMS) 60
2.6.2 Département des ressources humaines (DHR) 63
2.6.3 Département des services de l'information et de la technologie (DOITS).....64
2.6.4 Département de la planification et de l'évaluation 65

2.6.5 Bureau des services d'achats (OPS) 66
2.6.6 Bureau des services généraux (OGS) 68

2.7 SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES 71
2.7.1 Bureau exécutif du Secrétaire aux questions juridiques 71
2.7.2 Département du droit international (DDI) 73
2.7.3 Département de la coopération juridique (DCJ) 74
2.7.4 Département des programmes juridiques spéciaux.....75

2.8 SECRÉTARIAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES.....78
2.8.1 Le Département de la presse 78
2.8.2 Département des questions internationales (DIA) 79
2.8.3 Département des questions culturelles (DCA).....81
2.8.4 Département de la communication stratégique et de l'image de l'institution (DSC) 83
2.8.5 Département des partenariats stratégiques et des relations avec le pays siège (DAERPS).....85

III. ENTIDADES, ORGANISMOS Y DEPENDENCIAS AUTONOMAS Y DESCENTRALIZADAS 87

3.1 COUR INTERAMÉRICAINE DES DROITS DE L'HOMME 87
3.2 COMMISSION INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME (CIDH) 91
3.3 TRIBUNAL ADMINISTRATIF 95
3.4 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (IIN)97
3.5 COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES FEMMES 100
3.6 COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS.....102
3.7 BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL 103
3.8 COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS.....104

IV. ORGANISMES SPÉCIALISÉS 107

4.1 ORGANISATION INTERAMERICAINE DE DEFENSE.....107
4.2 INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE (IICA).....109
4.3 LE COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN 113
4.4 FONDATION PANAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT 115
4.5 ORGANISATION PANAMÉRICAINE DE LA SANTÉ.....119
4.6 INSTITUT PANAMÉRICAIN DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE (IPGH).....122

V. ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT HORS SIÈGE 2009.....125

5.1 Activités du Secrétaire général hors siège 2009 125
5.2 Activités du Secrétaire général adjoint hors siège 2009 129

ANNEXES 132

ANNEXE A : Organigramme 133
ANNEXE B : Programmes De Bourses D'études Et De Perfectionnement À L'intention Du Secrétaire.....134
ANNEXE C : État Financier De L'oea 140

I. ASAMBLEA GENERAL Y CONSEJOS

1.1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Organisation des États Américains et est composée des délégations de tous les États membres *qui ont le droit de s'y faire représenter et d'émettre leurs voix. La définition des* mécanismes, *politiques, initiatives et mandats de l'Organisation proviennent de l'Assemblée générale. Ses attributions sont définies au* Chapitre IX *de la Charte qui souligne, dans son article 57, que l'Assemblée se réunit chaque année à l'époque que fixe le règlement et dans un lieu choisi selon un système de roulement. Dans des circonstances exceptionnelles, et statuant à la majorité des deux tiers au moins des États membres, le* Conseil permanent *convoque une session extraordinaire de l'Assemblée générale. Tous les États membres ont le droit de se faire représenter au sein de cet organe et d'émettre un vote chacun.*

- **Trente-neuvième Session ordinaire de l'Assemblée générale**

La Trente-neuvième Session ordinaire de l'Assemblée générale s'est tenue du 2 au 4 juin 2009 à San Pedro Sula (Honduras). L'Assemblée a adopté 3 déclarations et 93 résolutions. Les résultats de l'Assemblée générale sont publiés dans le document intitulé Actes et documents (OEA/Ser.P/XXXIX-O.2) qui comprend deux volumes : le Volume I contient les textes certifiés des déclarations et des résolutions adoptées et le Volume II contient les procès-verbaux intégraux des séances plénières, les procès-verbaux résumés des séances de la Commission générale ainsi que d'autres documents en rapport avec cette session.

L'Assemblée générale, à sa Trente-neuvième Session ordinaire, a décidé d'adopter la résolution AG/RES. 2438 (XXXIX-O/09) « Résolution relative à Cuba » , par laquelle elle a arrêté ce qui suit :

a. Que la résolution VI adoptée le 31 janvier 1962 par la Huitième Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures, qui a exclu le Gouvernement de la République de Cuba de sa participation au sein du système interaméricain, est nulle et non avenue à l'Organisation des États Américains.

b. Que la participation de la République de Cuba à l'OEA sera le résultat d'un processus de dialogue entamé à la demande du Gouvernement de Cuba, et en conformité avec les pratiques, buts et principes de l'OEA.

L'Assemblée a adopté d'importantes décisions portant sur des thèmes tels que la démocratie, les droits de la personne, la liberté d'expression, le développement du droit, le développement social, la sécurité continentale, le terrorisme, la corruption, la société civile, l'élimination des mines antipersonnel, les catastrophes naturelles, le commerce, le tourisme, les bourses, les personnes handicapées, les femmes, les enfants, les peuples autochtones. De même, elle a adopté des résolutions relatives aux questions dont s'occupent les organes, organismes et entités de l'Organisation ainsi que des résolutions sur des questions administratives qui relèvent du Secrétariat général.

Déclarations adoptées

AG/DEC. 60 (XXXIX-O/09)	Déclaration de San Pedro Sula: Vers une culture de non-violence
AG/DEC. 61 (XXXIX-O/09)	Déclaration sur la question des Îles Malouines
AG/DEC. 62 (XXXIX-O/09)	Hommage et remerciements au Royaume d'Espagne pour sa contribution en matière de coopération apportée en sa qualité d'Observateur permanent près l'Organisation des États Américains

Les résolutions adoptées sont les suivantes:

AG/RES. 2438 (XXXIX-O/09)	Résolution relative à Cuba
AG/RES. 2439 (XXXIX-O/09)	Optimisation des ressources: Utilisation de la vidéoconférence et d'autres technologies de la communication
AG/RES. 2440 (XXXIX-O/09)	Développement des télécommunications dans la région visant à réduire la fracture numérique
AG/RES. 2441 (XXXIX-O/09)	Renforcement de la Commission interaméricaine des femmes
RES. 2442 (XXXIX-O/09)	Consolidation du régime établi dans le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)
AG/RES. 2443 (XXXIX-O/09)	Suivi de la Conférence spéciale sur la sécurité
AG/RES. 2444 (XXXIX-O/09)	Réunion des ministres responsables de la sécurité publique des Amériques
AG/RES. 2445 (XXXIX-O/09)	Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
AG/RES. 2446 (XXXIX-O/09)	Appui à la Conférence des ministres de la défense des Amériques en tant que dépositaire de sa mémoire institutionnelle
AG/RES. 2447 (XXXIX-O/09)	Encouragement de la confiance et de la sécurité dans les Amériques
AG/RES. 2448 (XXXIX-O/09)	Renforcement du rôle des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de la personne à l'Organisation des États Américains

AG/RES. 2449 (XXXIX-O/09)	Charte sociale des Amériques: Renouvellement de l'engagement continental en faveur de la lutte contre la pauvreté dans la région
AG/RES. 2450 (XXXIX-O/09)	Liberté de commerce et d'investissement dans le Continent américain
AG/RES. 2451 (XXXIX-O/09)	Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme "Convention de Belém do Pará"
AG/RES. 2452 (XXXIX-O/09)	Nomination des femmes aux postes supérieurs de direction au sein de l'Organisation des États Américains
AG/RES. 2453 (XXXIX-O/09)	Les Amériques: Région libre de mines terrestres antipersonnel
AG/RES. 2454 (XXXIX-O/09)	Promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes
AG/RES. 2455 (XXXIX-O/09)	Les droits humains et les personnes âgées
AG/RES. 2456 (XXXIX-O/09)	Efforts continentaux pour combattre la traite des personnes: Conclusions et recommandations de la Deuxième Réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes
AG/RES. 2457 (XXXIX-O/09)	Renforcement des activités du Centre d'études de la justice des Amériques
AG/RES. 2458 (XXXIX-O/09)	Vingtième Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence – Conférence spécialisée interaméricaine
AG/RES. 2459 (XXXIX-O/09)	Appui à la tâche du Comité interaméricain contre le terrorisme
AG/RES. 2460 (XXXIX-O/09)	Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes
AG/RES. 2461 (XXXIX-O/09)	Promotion de la coopération continentale pour le traitement de la question des bandes armées criminelles
AG/RES. 2462 (XXXIX-O/09)	Réunion des ministres de la justice des Amériques
AG/RES. 2463 (XXXIX-O/09)	Appui au Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées

AG/RES. 2464 (XXXIX-O/09)	Programme d'action de la Décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées (2006-2016) et appui à son Secrétariat technique
AG/RES. 2465 (XXXIX-O/09)	Populations migrantes et flux migratoires dans les Amériques
AG/RES. 2466 (XXXIX-O/09)	L'éducation en matière de droits de la personne dans l'enseignement classique dans les Amériques
AG/RES. 2467 (XXXIX-O/09)	Élimination de l'analphabétisme et lutte contre les maladies qui portent atteinte au développement intégré
AG/RES. 2468 (XXXIX-O/09)	2011: Année interaméricaine de la culture
AG/RES. 2469 (XXXIX-O/09)	Renforcement du partenariat: Dialogue politique, coopération technique, structure et mécanismes
AG/RES. 2470 (XXXIX-O/09)	Seizième Conférence interaméricaine des ministres du travail
AG/RES. 2471 (XXXIX-O/09)	Rapport de la Deuxième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie organisée dans le cadre du CIDI
AG/RES. 2472 (XXXIX-O/09)	Rapport de la Première Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social organisée dans le cadre du CIDI
AG/RES. 2473 (XXXIX-O/09)	Rapport de la Quatrième réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture organisée dans le cadre du CIDI
AG/RES. 2474 (XXXIX-O/09)	Prolongation de la durée de validité du Plan stratégique de partenariat pour le développement intégré 2006-2009
AG/RES. 2475 (XXXIX-O/09)	Pauvreté, équité et inclusion sociale: Suivi de la Déclaration de Margarita
AG/RES. 2476 (XXXIX-O/09)	Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération
AG/RES. 2477 (XXXIX-O/09)	Participation continue aux activités du Conseil interaméricain pour le développement intégré des États membres qui n'ont pas ratifié le Protocole de Managua
AG/RES. 2478 (XXXIX-O/09)	Sixième Réunion interaméricaine des ministres de l'éducation organisée dans le cadre du CIDI

AG/RES. 2479 (XXXIX-O/09)	Commémoration du cinquantième anniversaire de la création et de l'installation de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, du quarantième anniversaire de l'adoption de la Convention américaine relative aux droits de l'homme (Pacte de San José du Costa Rica) et du trentième anniversaire de la création et de l'installation de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
AG/RES. 2480 (XXXIX-O/09)	Promotion et renforcement de la démocratie: Suivi de la Charte démocratique interaméricaine
AG/RES. 2481 (XXXIX-O/09)	Programme interaméricain d'éducation aux valeurs et pratiques démocratiques
AG/RES. 2482 (XXXIX-O/09)	Appui aux activités de l'Organisation interaméricaine de défense
AG/RES. 2483 (XXXIX-O/09)	Promotion de la responsabilité sociale de l'entreprise dans le Continent américain
AG/RES. 2484 (XXXIX-O/09)	Observations et recommandations sur les rapports annuels des organes, organismes et entités de l'Organisation des États Américains
AG/RES. 2485 (XXXIX-O/09)	Préoccupations particulières des petits États insulaires des Caraïbes en matière de sécurité
AG/RES. 2486 (XXXIX-O/09)	Prévention et élimination de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, du trafic illicite et de la traite des enfants et des adolescents
AG/RES. 2487 (XXXIX-O/09)	Appui au développement socio-économique et à la stabilité politique durable en Haïti
AG/RES. 2488 (XXXIX-O/09)	Renforcement de la coopération entre les institutions douanières et les institutions chargées de l'application de la loi dans les Amériques
AG/RES. 2489 (XXXIX-O/09)	Appui à une coopération interrégionale accrue avec l'Union africaine
AG/RES. 2490 (XXXIX-O/09)	Mise en œuvre du Plan d'action continental contre la criminalité transnationale organisée et renforcement de la coopération continentale

AG/RES.. 2491 (XXXIX-O/09)	La coopération continentale pour la protection civile et la réponse aux maladies transmissibles, y compris la grippe A (H1N1)
AG/RES. 2492 (XXXIX-O/09)	Les mécanismes existants en matière de prévention des catastrophes, d'intervention et d'aide humanitaire entre les États membres
AG/RES. 2493 (XXXIX-O/09)	Observations et recommandations relatives au rapport annuel de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues
AG/RES. 2494 (XXXIX-O/09)	Protection du consommateur
AG/RES. 2495 (XXXIX-O/09)	Célébration du cinquantième anniversaire de l'octroi de bourses d'études – Réaffirmation de l'appui au Programme de bourses d'études de l'OEA et à la coopération institutionnelle dans l'enseignement supérieur
AG/RES. 2496 (XXXIX-O/09)	Suivi de la Déclaration de Recife
AG/RES. 2497 (XXXIX-O/09)	Mécanisme d'évaluation multilatérale de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues
AG/RES. 2498 (XXXIX-O/09)	Projet de Déclaration américaine des droits des peuples autochtones
AG/RES. 2499 (XXXIX-O/09)	Nouveaux enjeux pour la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues: Processus de révision et de mise à jour de la Stratégie antidrogues dans le Continent américain et de son Plan d'action
AG/RES. 2500 (XXXIX-O/09)	Observations et recommandations relatives au rapport annuel de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
AG/RES. 2501 (XXXIX-O/09)	Projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance
AG/RES. 2502 (XXXIX-O/09)	Les droits humains de tous les travailleurs migrants et de leurs familles
AG/RES. 2503 (XXXIX-O/09)	Programme interaméricain de développement du droit international
AG/RES. 2504 (XXXIX-O/09)	Droits de la personne, orientation sexuelle et identité de genre
AG/RES. 2505 (XXXIX-O/09)	Promotion de la Cour pénale internationale

AG/RES. 2506 (XXXIX-O/09)	Protocole de San Salvador: Composition et fonctionnement du Groupe de travail chargé d'analyser les rapports périodiques des États parties
AG/RES. 2507 (XXXIX-O/09)	Promotion et respect du droit international humanitaire
AG/RES. 2508 (XXXIX-O/09)	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
AG/RES. 2509 (XXXIX-O/09)	Le droit à la vérité
AG/RES. 2510 (XXXIX-O/09)	Étude des droits et du traitement des personnes soumises à une forme quelconque de détention et d'emprisonnement
AG/RES. 2511 (XXXIX-O/09)	Protection des demandeurs du statut de réfugié et des réfugiés dans les Amériques
AG/RES. 2512 (XXXIX-O/09)	La protection des droits de la personne et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme
AG/RES. 2513 (XXXIX-O/09)	Les personnes portées disparues et l'assistance à leurs familles
AG/RES. 2514 (XXXIX-O/09)	Accès à l'information publique: Renforcement de la démocratie
AG/RES. 2515 (XXXIX-O/09)	Observations et recommandations relatives au rapport annuel du Comité juridique interaméricain
AG/RES. 2516 (XXXIX-O/09)	Suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption et du Programme interaméricain de coopération pour la lutte contre la corruption
AG/RES. 2517 (XXXIX-O/09)	Défenseurs des droits de la personne: Appui à la tâche qu'accomplissent les particuliers, les groupes et les organisations de la société civile en faveur de la promotion et de la protection des droits de la personne dans les Amériques
AG/RES. 2518 (XXXIX-O/09)	Suivi et mise en œuvre des mandats de la Déclaration d'engagement de Port of Spain issue du Cinquième Sommet des Amériques
AG/RES. 2519 (XXXIX-O/09)	Accroissement et renforcement de la participation de la société civile aux activités de l'Organisation des États Américains et au processus des Sommets des Amériques
AG/RES. 2520 (XXXIX-O/09)	Soutien et suivi du processus des Sommets des Amériques

AG/RES. 2521 (XXXIX-O/09)	Renforcement des systèmes des droits de la personne à titre de suivi des mandats issus des Sommets des Amériques
AG/RES. 2522 (XXXIX-O/09)	Observations et recommandations relatives au rapport annuel de la Commission interaméricaine des droits de l'homme
AG/RES. 2523 (XXXIX-O/09)	Droit à la liberté de pensée et d'expression et importance des médias
AG/RES. 2524 (XXXIX-O/09)	Appui à la reconstitution des ressources de la Banque interaméricaine de développement (BID) dans le contexte de la crise économique et financière internationale
AG/RES. 2525 (XXXIX-O/09)	Fonds pour la paix: Règlement pacifique des différends territoriaux
AG/RES. 2526 (XXXIX-O/09)	Appui à la gouvernance et à la démocratie institutionnelle au Guatemala
AG/RES. 2527 (XXXIX-O/09)	Septième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé
AG/RES. 2528 (XXXIX-O/09)	Modernisation et utilisation des technologies électorales dans le Continent américain
AG/RES. 2529 (XXXIX-O/09)	Lieu et date de la Quarantième Session ordinaire de l'Assemblée générale
AG/RES. 2530 (XXXIX-O/09)	Remerciements au peuple et au Gouvernement du Honduras

- **Trente-septième Session extraordinaire de l'Assemblée générale**

La Trente-septième Session extraordinaire de l'Assemblée générale s'est tenue du 30 juin au 4 juillet 2009, au siège de l'Organisation, pour examiner la crise politique survenue au Honduras et prendre des décisions à propos des événements découlant de celle-ci.

Elle a adopté les résolutions suivantes:

AG/RES 1 (XXXVII-E//09) Résolution sur la crise politique au Honduras

AG/RES 2 (XXXVII-E//09) Suspension du droit du Honduras à participer à l'OEA

- **Trente-huitième Session extraordinaire de l'Assemblée générale**

La Trente-huitième Session extraordinaire de l'Assemblée générale a eu lieu le 30 septembre

2009, au siège de l'OEA. Elle avait pour but d'approuver le Programme-budget du Fonds ordinaire de l'Organisation pour 2010 ainsi que l'affectation de quotes-parts et des contributions au FEMCIDI 2010.

Elle a adopté la résolution suivante :

AG/RES.1 (XXXVIII-E/09)	Programme-budget du Fonds ordinaire de l'Organisation pour 2010. Attribution de quotes-parts et de contributions au FEMCIDI 2010

1.2.CONSEIL PERMANENT

Le Conseil permanent est l'un des organes au moyen desquels l'Organisation atteint ses buts (Art. 53 de la Charte). Il relève directement de l'Assemblée générale et est composé d'un représentant pour chaque État membre, lequel est désigné par le gouvernement respectif avec rang d'ambassadeur. Il exerce les fonctions et les attributions définies au Chapitre XII de la Charte. Le Conseil permanent connaît de toutes les questions que lui confie l'Assemblée générale ou la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures. Il fait office à titre provisoire d'organe de consultation conformément aux dispositions du Traité interaméricain d'assistance mutuelle (TIAR). Il veille aux relations amicales entre les États membres et les aide à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Il remplit également le rôle de Commission préparatoire de l'Assemblée générale, à moins que l'Assemblée n'en décide autrement.

- **Présidences et Vice-présidences**

La Présidence du Conseil permanent est exercée, successivement, par les représentants des États membres, selon l'ordre alphabétiques des noms en espagnol de leurs pays respectifs. La Vice-présidence est exercée de manière identique, selon l'ordre alphabétique inverse. La durée des mandats est de trois mois et ceux-ci commencent automatiquement le premier mois de chaque trimestre.

Pendant l'année 2009, la composition du bureau du Conseil permanent a été la suivante:

- <u>De janvier à mars 2009:</u>
  Président: L'Ambassadeur Osmar Chohfi, Représentant permanent du Brésil. Vice-président: L'Ambassadeur Carlos Sosa Coello, Représentant permanent du Honduras.

- <u>D'avril à juin 2009:</u>
  Président: L'Ambassadeur Graeme C. Clark, Représentant permanent du Canada.
  Vice-président: L'Ambassadeur Duly Brutus, Représentant permanent d'Haïti.

- <u>De juillet à septembre 2009:</u>
  Président: L'Ambassadeur Pedro Oyarce Yuraszeck, Représentant permanent du Chili.
  Vice-président: L'Ambassadeur Bayney R. Karran, Représentant permanent du Guyana.

- <u>D'octobre à décembre 2009:</u>
  Président: L'Ambassadeur Luis Hoyos Aristizábal , Représentant permanent de la Colombie.
  Vice-président: L'Ambassadeur Jorge Skinner Klee, Représentant permanent du Guatemala.

- **Exposés**

Pendant la période que couvre le présent rapport, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint se sont adressés au Conseil permanent à plusieurs occasions afin de l'informer de différentes questions intéressant cet organe. Ils ont traité, entre autres sujets, l'évolution de la situation au Honduras, la suite donnée aux résolutions adoptées par la Trente-huitième Session extraordinaire de l'Assemblée générale, les activités exécutées dans les pays de la région ainsi que d'autres initiatives, telles que la collaboration apportée aux autorités sanitaires de l'Amérique latine et de la Caraïbe pour la mise en place des plans nationaux de préparation à la pandémie, l'intensification de la surveillance de la maladie et la préparation aux possibles flambées du virus A/H1N1 de la grippe porcine dans leurs pays. Ils ont également donné des informations sur les missions d'observations des élections réalisées par le Secrétariat général dans les États membres de l'OEA.

- **Visites au Conseil permanent**

Le Conseil a accueilli plusieurs personnalités des Amériques, notamment M. José Manuel Zelaya Rosales, Président de la République du Honduras; Madame Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili et M. Tabaré Vázquez, Président de la République orientale de l'Uruguay. Il a également accueili M. Mariano Fernández, Ministre des affaires étrangères du Chili; M.Haroldo Rodas Melgar, Ministre des affaires étrangères du Guatemala; Mme Patricia Isabel Rodas Baca, Ministre des affaires étrangères du Honduras; M. Pedro Vaz Ramela, Ministre des affaires étrangères de la République orientale de l'Uruguay; M. Aurelio Pastor, Ministre de la justice du Pérou; Mme Nidia Vílchez Yucra, Ministre de la condition féminine et du développement social du Pérou; M. Rómulo Roux, Ministre du Canal de Panama; M. Roberto Henríquez, Ministre du commerce et de l'industrie du Panama; M. Alberto Alemán Zubieta, Directeur de l'Autorité du Canal de Panama; et Mme Tibisay Lucena Ramírez, Présidente du Conseil national électoral de la République bolivarienne du Venezuela.

Le 7 avril, il a tenu une réunion extraordinaire conjointe au cours de laquelle le professeur Abreu, fondateur du Système des orchestres juvéniles et infantiles a pris la parole. Ont également participé à cette réunion le chef d'orchestre Gustavo Dudamel et l'*Ensamble de Metales Simón Bolívar* du Venezuela.

Les réunions du Conseil ont également compté avec la participation des représentants d'organisations internationales et interaméricaines, comme la Cour interaméricaine des droits de l'homme, la Commission interaméricaine des droits de l'homme, le Bureau de Washington de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies (CEPALC), le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); la Banque interaméricaine de développement (BID); l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'Organisation interaméricaine de défense. Le Conseil a également écouté des exposés réalisés par des organisations de la société civile.

- **Déclarations et Résolutions**

En 2009, le Conseil permanent a approuvé 5 déclarations et 21 résolutions dont les textes complets peuvent être consultés sur le site:
http://www.oas.org/consejo/sp/resoluciones/Resoluciones2009.asp

CP/DEC. 43 (1723/09)	Condamnation des actes d'intimidation contre l'Ambassade du Brésil au Honduras (Déclaration adoptée par le Conseil permanent le 21 octobre 2009)
CP/DEC. 42 (1716/09)	Déclaration du Conseil permanent de l'OEA (Déclaration adoptée à la réunion tenue le 21 septembre 2009)
CP/DEC. 41 (1684/09)	Déclaration du Conseil permanent à l'occasion du décès de M. Raúl Ricardo Alfonsín, ancien Président de la République argentine (Déclaration adoptée à la réunion tenue le 1er avril 2009)
CP/DEC. 40 (1684/09)	Déclaration du Conseil permanent à l'occasion du décès de Madame Janet Jagan, ancienne Présidente du Guyana (Déclaration adoptée à la réunion tenue le 1er avril 2009)
CP/DEC. 39 (1681/09)	Déclaration sur l'assassinat d'autochtones colombiens awá par les FARC.
CP/RES. 966(1733/09)	Octroi à la République de Lituanie du statut d'observateur permanent près l'Organisation des États Américains (Résolution adoptée à la réunion tenue le 16 décembre 2009)
CP/RES. 965(1733/09)	Modèles devant être utilisés par le Conseil permanent pour les résolutions à présenter à la considération de l'Assemblée générale (Résolution adoptée à la réunion tenue le 16 décembre 2009)
CP/RES. 964(1729/09)	Solidarité et assistance au peuple et au gouvernement d'El Salvador (Résolution adoptée à la réunion tenue le 11 novembre 2009)
CP/RES. 963(1728/09)	Règlement appelé à régir le fonctionnement du Fonds d'aide juridique du Système interaméricain des droits de la personne (Résolution adoptée à la réunion tenue le 11 novembre 2009)
CP/RES. 962(1726/09)	Date de la Huitième Réunion des ministres de la justice des Amériques (Résolution adoptée à la réunion tenue le 4 novembre 2009)
CP/RES. 961(1726/09)	Convocation de la Sixième Réunion du Groupe de travail sur le délit cybernétique de la REMJA, conformément à la résolution AG/RES.2462 (XXXIX-O/09) et conclusions et recommandations de la réunion des ministres de la justice des Amériques (Résolution adoptée à la réunion tenue le 4 novembre 2009)
CP/RES. 960(1714/09)	Projet de règlement de la Septième conférence spécialisée interaméricaine sur le droit international privé (CIDIP-VII) (Résolution adoptée à la réunion tenue le 16 septembre 2009)
CP/RES. 959(1714/09)	Ordre du jour de la Septième conférence spécialisée interaméricaine sur le droit international privé (CIDIP-VII) devant se tenir à Washington, D.C. du 7 au 9 octobre 2009, examen du Règlement

	type pour l'enregistrement en vertu de la législation type interaméricaine sur les garanties mobilières (Résolution adoptée à la réunion tenue le 16 septembre 2009)
CP/RES. 958(1714/09)	Date de la Septième Conférence spécialisée interaméricaine sur le droit international privé (CIDIP-VII) en ce qui concerne la question des garanties mobilières : registres électroniques pour l'application de la législation type interaméricaine sur les garanties mobilières, examen du règlement type d'enregistrement en vertu de la législation type interaméricaine sur les garanties mobilières (Résolution adoptée à la réunion tenue le 16 septembre 2009)
CP/RES. 957(1714/09)	Lieu et date de la Deuxième Réunion des ministres chargés de la sécurité publique des Amériques (Résolution adoptée à la réunion tenue le 16 septembre 2009)
CP/RES. 956(1711/09)	Lieu et date de la Quarantième Session ordinaire de l'Assemblée générale (Résolution adoptée à la réunion tenue le 13 août 2009)
CP/RES. 955(1706/09)	Première Réunion des experts légistes des Amériques (Résolution adoptée à la réunion tenue le 24 juillet 2009)
CP/RES. 954(1701/09)	Le baseball aux Jeux olympiques de 2016 (Résolution adoptée à la réunion tenue le 15 juillet 2009)
CP/RES. 953(1700/09)	Situation actuelle au Honduras (Résolution adoptée à la réunion tenue le 28 juin 2009)
CP/RES. 952(1699/09)	Situation au Honduras (Résolution adoptée à la réunion tenue le 26 juin 2009)
CP/RES. 951(1691/09)	Fonds spécifique d'appui à l'élaboration de la Déclaration américaine des droits des peuples autochtones (Résolution adoptée à la réunion tenue le 13 mai 2009)
CP/RES. 950(1691/09)	Situation au Guatemala (Résolution adoptée à la réunion tenue le 13 mai 2009)
CP/RES. 949(1688/09)	Vingtième Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence (Résolution adoptée à la réunion tenue le 21 avril 2009)
CP/RES. 948(1684/09) corr. 1	Invitations à la Trente-neuvième Session ordinaire de l'Assemblée générale (Résolution adoptée à la réunion tenue le 1er avril 2009)
CP/RES. 947(1683/09)	Règlement appelé à régir le fonctionnement du Fonds spécifique du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées
CP/RES. 946(1682/09)	Calendrier du processus d'examen et d'adoption du Programme-budget 2010

Au cours de l'année 2009, le Conseil et ses organes subsidiaires ont tenu des réunions formelles dont le nombre est indiqué ci-dessous :

- Conseil permanent:

Réunions ordinaires	28
Réunions extraordinaires	16

Réunions protocolaires	6	
Réunions privées	4	
Réunions conjointes	2	
- Commission générale:	9	
Groupe de travail sur le programme de l'Année interaméricaine de la femme	3	
- Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP):		12
Groupe de travail sur la révision des programmes de l'OEA		5
Groupe de travail chargé de préparer le projet de résolution sur le Programme-budget 2010		3
Groupe de travail chargé de réviser le projet de Programme-budget 2010:		6
- Commission des questions juridiques et politiques (CAJP):		29
Groupe de travail sur le racisme		11
Groupe de travail sur les peuples autochtones		8
- Groupe de travail mixte du Conseil permanent/CEPCIDI sur la Charte sociale:		18
- Commission sur la sécurité continentale (CSH):		26
Groupe de travail sur les bandes armées		2
Groupe de travail chargé d'organisé la MISPA II :		6
- Commission sur la gestion des Sommets et la société civile (CISC):		6
- Commission spéciale sur les questions de migration (CEAM):		12
TOTAL:		160

Pendant l'année, des efforts spéciaux ont été déployés dans le but de renforcer la capacité installée de traitement (services de transcription, de révision et de mise en forme) des documents officiels suivants:

1. Les volumes de la Trente-neuvième Session ordinaire de l'Assemblée générale, de la Trente-septième Session extraordinaire de l'Assemblée générale et de la Trente-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale;
2. Les réunions de la Commission préparatoire de l'Assemblée générale ;

3. 158 comptes-rendus in extenso ont été transcrits, révisés et les épreuves ont été relues (périodes 2005-2009) ; 90 nouveaux comptes-rendus ont été achevés et approuvés par le Conseil permanent et ceux de 20 réunions protocolaires et privées ont été achevés.

1.3.CONSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) est un organe de l'Organisation qui relève directement de l'Assemblée générale. Doté de pouvoirs de décision dans le domaine du partenariat pour le développement intégré, il a été créé avec l'entrée en vigueur du Protocole de Managua, le 29 janvier 1996 (chapitre XIII). Il est assisté des organes suivants qui relèvent de son autorité : la Commission exécutive permanente (CEPCIDI), l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), les commissions spécialisées non permanentes (CENPES) et les commissions interaméricaines.

Outre sa réunion ordinaire, le CIDI a tenu la Sixième Réunion interaméricaine des ministres de l'éducation (Quito, Équateur, 12-14 août 2009) qui a concentré son attention sur la transformation de l'enseignement secondaire, notamment sur des propositions visant à rénover les programmes d'études pour que les jeunes s'intègrent à la société et au monde du travail avec une efficacité accrue. Les ministres ont souscrit la Déclaration de Quito par laquelle ils s'engagent, entre autres, à redoubler leurs efforts pour parvenir à un taux brut de scolarité dans l'enseignement secondaire de 75%, au minimum et ce, au plus tard en 2010 et à mettre au point, avec l'appui de l'OEA et des institutions régionales et internationales, des stratégies destinées à rendre accessible aux jeunes un enseignement secondaire de qualité d'ici 2015 au plus tard. Et pour la première fois, s'est déroulée une rencontre de jeunes afin que ceux-ci fassent connaître leurs inquiétudes et formulent des recommandations.

La Seizième Conférence interaméricaine des ministres du travail (XVI CIMT, Buenos Aires, Argentine, 6-8 octobre 2009), organisée sur le thème « Faire face à la crise avec le développement, le travail décent et la protection sociale, a examiné la coordination des politiques et des programmes de promotion de l'emploi face à la crise, concentré son attention sur l'encouragement du dialogue social et des négociations collectives et a inclus un dialogue intersectoriel avec des responsables de l'économie et du développement social. Elle a adopté la Déclaration et le Plan d'action de Buenos Aires, qui ont été acheminés en tant que contribution de la région à la Réunion des ministres du travail du G20. Comme de coutume, un dialogue tripartite s'est déroulé entre les ministres, les travailleurs et les employeurs. Le Conseil syndical de consultation technique (COSATE) et la Commission patronale de consultation technique sur les questions de travail (CEATAL) sont devenus des organes consultatifs permanents de la CIMT. Le Secrétariat a brossé un panorama continental de l'institutionnalisation de l'approche de la parité hommes-femmes dans les ministères, en tant que contribution aux stratégies de coopération dans la région, en particulier par l'intermédiaire du Réseau interaméricain pour l'administration du travail (RIAL).

La Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération (Bogotá, Colombie, 26-27 octobre 2009) avait pour thème central « L'efficacité de la coopération continentale ». Elle a analysé le rôle de l'OEA en tant qu'agent de coordination et forum de dialogue continental sur la coopération, et notamment les possibilités d'optimiser cette coopération et l'étude de nouvelles modalités de coopération. Elle a adopté le « Consensus de Bogotá » qui convient de promouvoir l'OEA en tant que forum de dialogue sur la coopération à l'échelle du Continent américain et crée le Réseau interaméricain de coopération.

Les autres secteurs, à savoir la culture, le développement social, la science et la technologie, les ports et les groupes de travail de la CIMT ont poursuivi la mise en œuvre de leurs programmes de travail avec l'orientation fournie par leurs autorités et l'appui du SEDI.

En ce qui concerne les organes subsidiaires du CIDI, sa Commission exécutive permanente (CEPCIDI) a centré ses activités sur le renforcement du CIDI et du partenariat pour le développement. Deux groupes de travail mixtes CEPCIDI-Conseil permanent ont tenu des réunions. L'un sur le projet de Charte sociale des Amériques et l'autre sur les mécanismes existants pour la prévention des catastrophes, l'intervention et l'aide humanitaire entre les États membres.

Le Conseil d'administration de l'AICD a approuvé son Plan de travail pour 2009-2010, qui comprend une analyse, réalisée sous l'angle de la coopération, visant à renforcer le CIDI et l'AICD, ainsi que la programmation du FEMCIDI 2008, laquelle se résume comme suit :

Projets approuvés en avril 2009		
Compte sectoriel	**Nombre de projets**	**Montants (US$)**
Éducation	14	1.030.346
Développement social	12	650.953
Développement durable	14	899.112
Science et technologie	10	774.613
Commerce	5	412.000
Culture	3	79.360
Démocratie	4	156.655
Tourisme	8	315.414
Développement intégré	0	0
TOTAL	70	4.318.453

II. LA SECRETARIAT GENERAL

Le chapitre XVI de la Charte définit les fonctions et attributions du Secrétariat général, organe central et permanent de l'OEA, qui a son siège à Washington, D.C. Le Secrétaire général, élu par l'Assemblée générale, dirige le Secrétariat général, assure sa représentation légale et participe avec voix consultative à toutes les réunions de l'Organisation. Il appartient au Secrétaire général de créer les services nécessaires au Secrétariat général; de fixer le nombre de fonctionnaires; de les nommer; de réglementer leurs attributions et obligations.

2.1 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Bureau du Secrétaire général exerce la haute direction en ce qui concerne la promotion des relations économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles dans les États membres de l'Organisation.

Au cours de 2009, le Bureau du Secrétaire général a appuyé et complété les activités réalisées par les différents organes, sous-secrétariats, départements et unités de l'Organisation. Il a également réalisé des recherches, préparé des versions préliminaires des discours prononcés par le Secrétaire général et assuré la liaison avec les missions permanentes, les institutions gouvernementales et la société civile. Il a également organisé les voyages du Secrétaire général, ses visites officielles à des Chefs d'État des pays membres et sa participation à des conférences ministérielles ainsi qu'à d'autres conférences et manifestations internationales.

2.1.1 Chef de cabinet du Secrétaire général

2.1.1.1 Département Des Services Juridiques

Le Département des services juridiques (DAL) est une dépendance du Bureau du Secrétaire général. Son Directeur est le Conseiller juridique du Secrétaire général.

En 2009 les sept avocats qui composent le DAL ont reçu plus de 2.300 demandes de services consultatifs de la part des différentes dépendances du Secrétariat Général, des organes politiques, des délégations des États membres, des bureaux hors siège de l'OEA, des bureaux des missions spéciales de l'OEA et des bureaux techniques au Brésil et en Argentine. À propos de ces 2.300 demandes concernant diverses questions, les avocats du DAL ont donné, par écrit, quelque 1.800 avis juridiques et, verbalement, plus de 1.700. En outre, ils ont assisté à plus de 600 réunions au cours desquelles ils ont dispensé des conseils juridiques et ont collaboré avec sept missions d'observation des élections, auxquelles ils ont fourni des services consultatifs.

- Quelques-unes des activités mises en œuvre

Parmi les activités exécutées par le DAL, on peut mettre en lumière celles-ci, à titre d'exemple :

a. Services dispensés aux organes politiques :

i. Le Département a conseillé l'Assemblée générale, le Conseil permanent et la CAAP pendant des réunions traitant de questions administratives, budgétaires, du travail et des procédures, notamment pour la formulation du Programme-budget de l'Organisation pour 2010, la préparation des modèles de projets de résolutions qui seront soumis à la considération de l'Assemblée générale, l'élaboration, la négociation et l'adoption du Règlement régissant le fonctionnement du Fonds d'aide juridique du Système interaméricain des droits de l'homme et l'autorisation du financement des réparations urgentes dans les bâtiments du SG/OEA.

ii. Il a participé aux réunions préparatoires de la Trente-neuvième Assemblée générale ordinaire et des assemblées générales extraordinaires relatives à la suspension du Honduras de l'Organisation et au Programme-budget.

b. Services dispensés au Secrétariat général :

i. Il a conseillé le Secrétaire général sur des questions relatives aux enquêtes menées par l'Inspecteur général.

ii. Il a collaboré à l'élaboration des Instructions 09-01 (Politiques et procédures relatives au système d'identité institutionnelle du Secrétariat général de l'OEA) et 09-02 (Structure organisationnelle et procédure pour la gestion du site web de l'OEA). Il a également collaboré à la préparation du projet de modification des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général et du Règlement du personnel ainsi qu'à la révision de l'Instruction 08-01 sur la structure du Secrétariat général.

iii. Il a dispensé des conseils au SAJ, au SRE, au SSM et à d'autres secteurs pour l'élaboration et la négociation d'accords et de contrats relatifs à leurs activités.

iv. Il a conseillé le Secrétaire général adjoint sur des questions relatives à l'administration des bureaux hors siège de l'OEA et à la gestion du Comité de sélection, entre autres. Il a également participé aux réunions concernant la Mission spéciale de l'OEA en Haïti.

v. Il a fourni une assistance au SEDI et à ses dépendances pour la préparation et la négociation d'accords de coopération technique et d'amendements apportés à l'exécution de projets dans différents États membres, y compris ceux financés par le Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI); il a représenté ses dépendances auprès du Bureau des patentes et des marques des États-Unis pour l'enregistrement de marques.

vi. Il a collaboré avec le SAP en qualité de conseiller juridique et d'observateur dans les missions d'observation des élections à Antigua-et-Barbuda, en Bolivie, en Équateur, à El Salvador, au Mexique, au Panama et à Saint-Vincent-et-Grenadines. Il a participé à la préparation du Manuel des missions d'observation des élections de l'OEA. Il a collaboré à la révision d'accords de coopération et de contribution financière en faveur de projets et de missions d'observation des élections.

vii. Il a dispensé des services consultatifs à la Mission d'appui au processus de paix en Colombie de l'OEA pour des questions contractuelles, internes et relatives aux privilèges et immunités.

viii. Il a conseillé le Sous-secrétaire aux relations extérieures au sein du Comité de planification à long terme et sur la coordination des activités de célébration du centenaire du bâtiment principal de l'OEA, les études d'utilisation du sol, le plan de financement alternatif, le plan d'utilisation alternative du sol, les discussions avec la société engagée pour la collecte de fonds et les négociations en vue de régler les différends contractuels. Il a conseillé le Département des services culturels sur des questions relatives au zonage urbain des bâtiments de l'OEA situés dans le District de Columbia.

ix. Il a conseillé le SAF pour l'élaboration et la négociation de plusieurs documents, notamment des contrats de bail, des appels à soumission et des contrats, des questions fiscales et une demande d'appel à soumission pour la gestion du Fonds de retraite 401(m).

x. Il a conseillé le Département des ressources humaines pour l'élaboration et la négociation d'accords et d'arrêtés de compte en matière de travail, la gestion des affaires de harcèlement, l'élaboration de projets de modifications du Règlement du personnel et des Normes générales de fonctionnement du SG et l'interprétation des normes applicables à des questions concrètes.

xi. Il a conseillé le SRE sur les marques et les projets visant à renforcer et à projeter l'image institutionnelle de l'Organisation.

xii. Il a participé à plusieurs commissions du Secrétariat général et leur a dispensé des services consultatifs, notamment à la Commission mixte sur les assurances, aux Comités de sélection, d'adjudication des marchés, des publications, des questions administratives et des ventes, au Conseil des fidéicommissaires du Fonds de prestations médicales, au Fonds commémoratif d'aide financière Leo Rowe et à la Commission d'évaluation des projets, pour la formulation de recommandations relatives à des aspects spécifiques, comme les modalités de recrutement du personnel, de passation de contrats pour les biens, les services et le recrutement du personnel, la gestion de l'assurance médicale, les évaluations des projets, la détermination des dons et des prêts d'urgence du Fonds Rowe, la célébration du

centenaire du bâtiment principal, l'entretien, les réparations et l'utilisation des immeubles appartenant au Secrétariat général.

c. Services consultatifs dispensés à d'autres organes et dépendances décentralisées

i. Le DAL a conseillé l'IICA pendant les réunions de sa Commission consultative spéciale sur les questions de gestion et de son Comité exécutif, ainsi que le Conseil interaméricain de l'agriculture sur différentes questions, notamment celles relatives aux effets juridiques de la suspension du Honduras en tant qu'État membre de l'Organisation. Il a élaboré le statut de la nouvelle Commission interaméricaine de l'agriculture biologique, dont la création a été approuvée à la réunion du Comité exécutif. Il a dispensé des conseils juridiques sur les aspects civils et pénaux de l'enquête criminelle menée en Colombie sur la gestion du projet Agro-Ingreso Seguro par l'IICA et les autorités gouvernementales, dans le cadre duquel l'IICA gère et évalue techniquement des projets de plus de 250 millions de dollars. Il a également élaboré un nouveau protocole pour l'élection du Directeur général de l'IICA.

ii. À la demande de la CITEL, il a élaboré les modifications approuvées par la Commission exécutive de la Commission et présentées à l'Union internationale des télécommunications en tant que propositions interaméricaines. Il a conseillé la Commission exécutive de la CITEL pendant sa réunion annuelle et le Comité Consultatif permanent II – Radiocommunications pendant l'une de ses réunions.

iii. Il a conseillé la Direction générale de l'IIN à propos de l'interprétation de ses normes statutaires, en particulier à propos de la procédure pour le vote par correspondance.

iv. Il a dispensé des conseils à la CIM et à son Secrétariat permanent pour des questions relatives au remplacement de la Présidente, après que la Présidente élue ait donné sa démission, et à la sélection de la nouvelle Secrétaire exécutive.

v. Il a collaboré avec le Bureau de l'Inspecteur général à des audits et à des enquêtes hors siège ainsi qu'à d'autres questions.

vi. Il a conseillé des institutions à but non lucratif, comme la Fondation pour les Amériques et la Fondation des jeunes entrepreneurs des Amériques.

vii. Il a conseillé la Commission interaméricaine des ports pour l'obtention du certificat d'enregistrement auprès du Bureau des patentes et des marques des États-Unis.

viii. Il a élaboré des projets de résolution, formulé des avis par écrit sur des questions de normes et de procédures et dispensé des services consultatifs aux réunions du CIDI, de la Commission exécutive permanente du CIDI (CEPCIDI) et du Conseil d'administration de l'AICD. Il a mis au point des documents de travail pour le

Groupe de travail de la CEPCIDI sur le renforcement du CIDI et dispensé des conseils pendant les réunions de ce Groupe.

ix. Il a conseillé la Commission des retraites et pensions et son Secrétaire-Trésorier sur des questions fiscales, sur le champ d'application du Plan et les droits des retraités et des personnes qui versent des contributions au Fonds. Il a révisé et négocié des contrats entre la Commission, ses conseillers financiers et ses vérificateurs extérieurs.

x. Il a dispensé des conseils à la Commission d'évaluation des projets.

xi. Il a conseillé l'Organisation interaméricaine de défense sur les projets de règlement et les mécanismes de contrôle et de coopération du Collège interaméricain de défense et d'autres organes de la JID.

2.1.1.2. Bureau du Protocole

Le Bureau du Protocole planifie et coordonne les cérémonies officielles des organes politiques de l'Organisation, du Conseil permanent, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et des Départements du Secrétariat général. Il sert de liaison entre les Missions permanentes et le Département d'État pour les questions qui portent sur l'enregistrement, les visas du personnel des Missions et les privilèges et immunités du personnel diplomatique des Missions. Il organise et coordonne l'utilisation du Bâtiment principal pour les fonctions protocolaires ou socioculturelles ; il imprime et maintient à jour le Répertoire des Missions sur l'Internet.

- **Protocole et Cérémonial:**

Des séances protocolaires ont été tenues pour accueillir les Chefs d'État du Chili, de l'Uruguay et du Honduras et les séances extraordinaires convoquées par le Conseil permanent ont bénéficié d'un appui. Ont été organisées des cérémonies et des séances protocolaires à l'occasion du Jour des Amériques, de la Naissance de Simon Bolivar et de la commémoration de la découverte des Amériques – Rencontre de deux mondes. Le Bureau a coordonné la présentation des lettres de créances des Représentants permanents de la Bolivie, du Brésil, de la Colombie, de l'Équateur, de la Grenade, du Panama, du Paraguay et des États-Unis. Il a également assuré la coordination des visites de courtoisie d'Observateurs permanents au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint. Des réceptions ont été tenues pour faire des adieux aux ambassadeurs du Brésil, de la Colombie, de l'Équateur, d'El Salvador, de la grenade, du Paraguay et des États-Unis. Des cérémonies ont été coordonnées pour le changement de président du Conseil; ont été préparées et envoyées des lettres de félicitations à des représentants permanents et des observateurs permanents à l'occasion de leur jour national.

Sous la coordination du Bureau du Protocole, ont été menées "Six semaines des pays", un programme dans lequel il est accordé à chaque pays une semaine durant laquelle ils organisent des événements culturels ou universitaires. De surcroît, un appui a été fourni à la tenue d'autres expositions d'art qui ont eu lieu indépendamment de ce programme. Un soutien de nature protocolaire a été accordé à quelques-unes des inaugurations des expositions du Musée d'art des

Amériques. À très peu d'exceptions, toutes les cérémonies de signature, de dépôt et de ratification de protocoles et d'autres accords entre l'Organisation et les pays membres, ou autres entités, ont été organisées par ce Bureau, soit trente cérémonies.

Durant l'Assemblée générale au Honduras, il s'est développé une collaboration étroite avec le pays en relation avec l'organisation de la cérémonie d'ouverture. En sus de l'organisation des cérémonies de signature et autres, ont été préparés deux déjeuners institutionnels, deux petits déjeuners et un déjeuner offerts par le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint et une réception d'envergure offerte par le Secrétaire général pour environ 800 invités. Une coordination étroite avec le Protocole du Honduras a été établie pour les préparatifs du diner offert par le Président Zelaya.

- **Administration du Bâtiment Principal**

L'utilisation du Bâtiment principal est gérée par le Bureau du Protocole. Durant l'année, ont été tenus à peu près quatre-vingt réceptions, déjeuners, diners et conférences, activités dont on espère recueillir une somme d'environ $161 400. Une collaboration étroite a été établie à l'occasion de l'organisation du Festival de la nourriture des Amériques, mis au point par l'Organisation des femmes des Amériques (OMA). De surcroît, le Bureau a organisé et coordonné des petits déjeuners, des déjeuners, des diners et des réceptions qui se sont déroulés au Bâtiment principal ou dans la résidence du Secrétaire général.

- **Appui aux Missions permanentes, au Secrétariat général et liaison avec le Département d'État :**

Avant de les référer au Département d'État, le Bureau du Protocole a révisé et intégré dans le système "e-gov" (gouv. élec.) qui a été mis au point par le Département d'État pur la présentation de demandes – environ 400 demandes faites par les Mission permanentes et leur personnel. Celles-ci ont inclus des accréditations, des changements et des renouvellements de visas et de prolongations de séjours, des permis de travail et de renouvellement de ceux-ci, l'importation et l'achat d'articles en franchise de douane, l'octroi d'autorisation de travail pour des personnes à charge, l'obtention et le renouvellement de cartes d'exemption de taxes et de permis de conduire, ainsi que des demandes liées à l'enregistrement, le renouvellement d'inscriptions, la vérification d'assurances, la vente ou l'exportation de véhicules. Des lettres ont été rédigées et envoyées aux consulats des États-Unis sollicitant des visas pour l'étranger à l'intention du personnel et d'autres personnes liées aux Missions permanentes. Des démarches ont été menées en vue de l'obtention de visas pour de hauts fonctionnaires de l'OEA et quelques 170 lettres ont été émises pour l'obtention de permis de conduire à l'intention du personnel de l'OEA et du personnel non diplomatique des Missions permanentes.

- **Appui aux voyages du Secrétaire general:**

Le Bureau a servi de liaison avec le Service d'escorte du Département d'État et les lignes aériennes pour faciliter au Secrétaire général un passage expéditif aux postes de sécurité et aux points de correspondance de vols dans les aéroports américains. Ceci a entrainé également une coordination avec l'Agence de sécurité du transport (TSA) et avec les services de protocole aux aéroports.

- **Répertoire des Missions:**

Le "Répertoire des Missions, chefs d'État, hauts fonctionnaires de gouvernement, organes de l'OEA et entités affiliées" a été actualisé et publié à travers le service Internet de l'OEA. Il a été maintenu un calendrier mensuel d'activités au bâtiment et toutes les deux semaines, la Gazette diplomatique est publiée.

2.1.2 Secrétariat aux Sommets des Amériques

Le Secrétariat aux Sommets des Amériques (SCA) a pour objectifs de conserver la mémoire institutionnelle du processus des Sommets au moyen de la préparation de rapports et de publications enregistrant ses succès et ses activités; appuyer le pays hôte en ce qui concerne les préparatifs de ces événements; élaborer des mécanismes et activités liés au suivi des mandats; apporter un soutien technique et logistique au Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC); présider et coordonner les activités du Groupe de travail mixte des Sommets (GTCC); offrir un service de conseils techniques à la Commission du Conseil permanent sur la gestion des Sommets interaméricains et la participation de la société civile aux activités de l'OEA (CISC); coordonner la participation de la société civile au processus des Sommets et accompagner les divers processus ministériels qui ont lieu au sein du système interaméricain.

Le SCA a appuyé toutes les activités réalisées par le GRIC, le GTCC, la CISC et la société civile à titre de préparation du Cinquième Sommet des Amériques, tenu à Port of Spain (Trinité-et-Tobago) du 17 au 19 avril 2009, notamment du processus de négociation de la Déclaration d'engagement de Port of Spain.

Entre janvier et avril 2009, le GRIC s'est réuni 7 fois. Il s'est ensuite réuni dans le cadre de la Trente-neuvième Assemblée générale, quand la Colombie a été choisie comme pays hôte du Sixième Sommet et que le SISCA est né. Il s'est réuni, enfin, en septembre pour effectuer le transfert de la Présidence du processus de Trinité-et-Tobago à la Colombie, moment à partir duquel le SCA a conseillé et appuyé de façon effective et permanente les autorités de la Colombie.

Tout aussi important, le SCA a encouragé des mécanismes destinés à assurer le suivi des mandats émanés des Sommets des Amériques, par le truchement d'études, de publications et par l'élaboration du Système de suivi des Sommets des Amériques (SISCA).

En 2009, le GTCC s'est réuni tous les mois pour planifier des activités et des stratégies, et pour partager des renseignements sur les progrès réalisés, le suivi et les activités pertinentes. Ce Groupe a également publié le livre "Logros de las Cumbres de las Américas: desde Mar del Plata a Puerto España" / "Achievements of the Summits of the Americas: from Mar del Plata to Port of Spain" (Réussites des Sommets des Amériques : de Mar del Plata à Puerto España) sur les efforts déployés par les partenaires institutionnels dans le but d'appliquer et d'appuyer les engagements du Cinquième Sommet.

En collaboration avec d'autres secteurs du Secrétariat général, le SCA a organisé des tables

rondes en matière de politique dans le but d'encourager le dialogue constructif sur les principaux thèmes du Cinquième Sommet.

Plus de 18 activités se sont déroulées avec les divers acteurs sociaux qui participent à ce processus, recevant leurs contributions dans des forums thématiques et sous-régionaux sur place de même que dans des forums thématiques virtuels, en vue de présenter leurs recommandations aux États membres, lesquels ont négocié la Déclaration d'engagement de Port of Spain. En tout, sept activités ont eu lieu durant la semaine précédant le Sommet, ce qui a terminé le processus de consultation avec chaque groupe. Enfin, des représentants/leaders de chaque secteur ont participé au Dialogue entre les ministres des relations extérieures et les acteurs sociaux, qui s'est tenu le premier jour du Sommet.

2.2 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Le Bureau du Secrétaire général adjoint, dans le cadre de l'article 115 de la Charte de l'OEA et conformément aux activités et à la politique arrêtées par l'Assemblée générale et aux résolutions pertinentes des Conseils, exerce la fonction de secrétariat du Conseil permanent, prête des services consultatifs au Secrétaire général et met en œuvre les activités que celui-ci lui confie.

En vertu de l'Instruction 08-01 Rev. 3, l'OSGA est en charge du Bureau du Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation, du Conseil permanent et des organes subsidiaires (SGAPC), du Département de gestion des conférences et des réunions, du Bureau de coordination des bureaux et unités hors siège, de la Bibliothèque Colomb et du Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports (CIP).

- **Appui aux États membres**

Étant donné que le Secrétaire général adjoint (SGA) est le Secrétaire du Conseil permanent (CP), son Bureau a collaboré avec les représentants permanents des États membres et les observateurs permanents à la préparation et à la tenue des réunions ordinaires et extraordinaires du CP ainsi qu'à celles des réunions protocolaires dans le cadre desquelles celui-ci a accueilli des Chefs d'État et de gouvernement. Il a également apporté son soutien aux réunions conjointes du CP et de la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI) et aux réunions du Groupe de travail mixte du Conseil permanent et de la CEPCIDI sur le projet de Charte sociale des Amériques.

En 2009, il a coordonné les services techniques et opérationnels ainsi que la négociation des résolutions en vue de la Trente-neuvième Session ordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est tenue en juin 2009 à San Pedro Sula (Honduras). Il a également coordonné la Trente-septième Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la situation au Honduras, qui s'est déroulée à Washington D.C., et la Trente-huitième Session extraordinaire de l'Assemblée générale convoquée en vue de l'adoption du Programme-budget pour l'année 2010, laquelle s'est tenue à Washington D.C.

- **Responsabilités thématiques et techniques**

  - Catastrophes naturelles:
    L'OSGA, à la demande du Secrétaire général, continue de coordonner les activités du Secrétariat dans le domaine des catastrophes naturelles. Dans ce domaine, il a collaboré avec le Département du développement durable et avec les organes, organismes et entités pertinentes du Système interaméricain. Il a présenté une initiative de coordination du Système interaméricain afin de faciliter des interventions immédiates après une catastrophe naturelles. Avec le soutien du Sous-secrétariat à l'administration et aux finances (SAF), le Secrétariat général a fait don de $65.000 au Costa Rica, au Guatemala et à El Salvador, qui ont été frappés par des catastrophes naturelles.

- Haïti:

  Aux termes de la résolution AG/RES. 2306 (XXXVII-O/07), le Secrétaire général adjoint continue d'apporter son soutien « au renforcement des institutions démocratiques et au développement socio-économique d'Haïti et d'appuyer « … le Gouvernement haïtien dans la formulation de politiques de développement en coordination avec les Nations Unies, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et d'autres institutions et agences internationales ». Dans ce contexte, le Secrétaire général adjoint s'est rendu à plusieurs reprises en Haïti afin de renforcer la consultation et la coopération avec les autorités haïtiennes au plus haut niveau, notamment avec le Président, M. René Préval, le Premier ministre, M. Jean-Max Bellerive, les Présidents des deux chambres du Parlement, des représentants du Conseil électoral provisoire (CEP), des partis politiques, du secteur privé, des organisations de la société civile et les partenaires de la communauté internationale. Ces consultations et la coordination conjointe ont contribué à mettre en valeur les progrès accomplis en Haïti, en particulier dans le domaine de la démocratie et de la sécurité. Elles ont également contribué à mieux connaître et à mieux comprendre les priorités retenues par le Gouvernement haïtien et à définir des moyens efficaces d'appuyer les efforts entrepris par celui-ci.

  Le SGA continue de présider le Groupe des amis d'Haïti à Washington D.C., qui vise à relever les défis d'Haïti. En septembre 2009 le SGA a dirigé une mission d'institutions interaméricaines qui s'est rendue en Haïti pour assurer le suivi de la résolution AG/RES. 2487 (XXXIX-O/09), « Appui au développement socio-économique et à la stabilité politique durable en Haïti ».

- La Jeunesse :

  Au cours de l'Assemblée générale de 2008, les États membres ont adopté la Déclaration de Medellín [AG/DEC.57 (XXXVIII-O/08)], dans laquelle ils ont demandé au Secrétariat général « d'incorporer la perspective des jeunes aux programmes et activités de l'OEA, en particulier ceux qui se focalisent sur la promotion des principes et valeurs démocratiques ». Aux fins de coordonner les activités relatives à ces questions au sein du Secrétariat général, le SGA a pris l'initiative de créer un groupe de travail interdépartemental sur la jeunesse. Ce groupe interdépartemental a obtenu que soient approuvés une stratégie définitive pour aborder le thème de la jeunesse au sein de l'OEA ainsi que le renforcement du mécanisme de coopération en faveur de la jeunesse entre les sous-secrétariats et les départements de l'OEA et a élaboré un projet pour la tenue d'une réunion ministérielle consacrée à la jeunesse.

2.2.1 La Chef de cabinet du Secrétaire général adjoint

La Chef de cabinet du Secrétaire général adjoint fait fonction d'agent de liaison en matière administrative entre le Bureau du Secrétaire général adjoint et les services qui dépendent de celui-ci (la Bibliothèque Colomb, la Commission interaméricaine des ports, le Département de gestion des conférences et des réunions, le Bureau de coordination des bureaux et unités hors siège ainsi que le Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation, du Conseil permanent et de ses organes subsidiaires.) Elle dirige, administre et supervise l'exécution du Programme-budget de son secteur conformément aux instructions du Secrétaire général adjoint, aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, aux conditions établies par les bailleurs de fonds extérieurs et aux normes et règlements du Secrétariat général. Elle représente aussi le Secrétaire général adjoint devant les organes politiques de l'OEA, dans des missions, des réunions internationales et d'autres activités qui portent sur des questions relevant de sa compétence, elle prépare des rapports spéciaux et accomplit les autres tâches que lui confie le Secrétaire général adjoint.

Au cours de l'année 2009, la Chef de cabinet a poursuivi ses efforts visant à rationaliser et à renforcer les départements, bureaux et unités qui dépendent du Bureau du Secrétaire général. Elle a travaillé de concert avec le Directeur du Département de gestion des conférences et des réunions, afin d'améliorer le fonctionnement et la gestion de ce Département et garantir à l'organe politique tous les services nécessaires au bon accomplissement des mandats qui lui ont été confiés. Elle a également collaboré avec la Bibliothèque Colomb afin d'établir de nouvelles relations institutionnelles, élaborer une stratégie de communications, renforcer les services proposés par la Bibliothèque, étudier l'utilisation de nouvelles technologies, réviser les politiques opérationnelles et veiller à ce que la Bibliothèque continue d'offrir des services efficaces aux États membres et au Secrétariat général.

Outre la gestion du Bureau du Secrétaire général adjoint, la Chef de cabinet du Secrétaire général adjoint a fait office de conseillère principale du Président du Conseil permanent pour l'exécution de ses fonctions. Elle s'est occupée en particulier de la gestion des réunions du Conseil permanent, de la réunion annuelle de l'Assemblée générale, de la Trente-septième Session extraordinaire de l'Assemblée générale et de la Trente-huitième Session extraordinaire de l'Assemblée générale. En 2009, elle a supervisé plus de 200 réunions du Conseil permanent, de ses commissions permanentes et de ses groupes de travail.

En juin 2009, elle a coordonné l'Assemblée générale qui s'est tenue à San Pedro Sula (Honduras), et collaboré étroitement à cette fin avec le Ministère des affaires étrangères du Honduras. À cette Assemblée générale, le Secrétariat a lancé et mis en pratique l'utilisation des nouvelles technologies afin de diminuer l'emploi du papier et d'adopter des pratiques de conservation de l'environnement.

2.2.2 Département De Gestion Des Conférences Et Des Réunions

En vertu de l'Instruction 08-01 Rev. 3 du mois d'octobre 2009, le Département des conférences et des réunions (DCR) s'appelle désormais Département de gestion des conférences et des réunions (DGCR). Il est composé de trois sections : Conférences, Langues et Documents. Sa fonction primordiale consiste à fournir à l'Organisation une gamme étendue de services nécessaires à la tenue des conférences et des réunions. Il est chargé, entre autres fonctions importantes,, des négociations avec les gouvernements et autres entités, des accords pour la tenue des réunions et des conférences, de la préparation des budgets et de la planification de la disposition physique des salles pour les conférences et les réunions, de la coordination des calendriers annuels des conférences et des réunions, du recrutement du personnel temporaire et permanent nécessaire à la réalisation des réunions, de l'actualisation des listes de traducteurs et d'interprètes indépendants, de la fourniture des services d'interprétation et de traduction et de la distribution des documents.

- **Section des Conférences**

Aux termes de la nouvelle Instruction 08-01 Rev. 3, et dans le but de renforcer ses activités, trois nouvelles unités ont été créées au sein de la Section des conférences : l'Unité d'appui technique, l'Unité des services de réunions et l'Unité des réunions virtuelles.
Au mois d'avril a été inauguré, avec la collaboration du Département des services de l'information et de la technologie (DOITS), le Salon multimédias Sir Arthur Lewis (TL-76) dans le bâtiment du Secrétariat général (GSB). Ce salon dispose de facilités pour l'organisation de téléconférences et de vidéoconférences, d'un réseau WiFi et de la connectivité pour les ordinateurs portables, entre autres. En 2009, ont été réalisées 43 vidéoconférences, ce qui a représenté des économies importantes de frais de voyage pour les différents secteurs du Secrétariat général qui ont mis à profit les capacités de ce nouveau salon multimédias.

En matière de conférences et de réunions, la Section a appuyé la gestion et la coordination logistique de plus de 944 réunions. Au siège, ont eu lieu deux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale et 933 réunions des organes politiques et techniques. Il s'est agi essentiellement de réunions du Conseil permanent, du CIDI et de leurs organes subsidiaires ainsi que de réunions des autres organes et organismes spécialisés, tels que le CICTE, la CIDH, la CIM, la CITEL, la CICAD e l'IIN, notamment. En dehors du siège, se sont tenues 11 réunions qui ont été des réunions ministérielles ou des réunions à caractère technique. En 2009, pour la première fois, le DGCR a participé à l'organisation du Cinquième Sommet des Amériques, qui s'est tenu à Port of Spain (Trinité-et-Tobago), coordonnant la prestation des services de traduction, d'interprétation et de gestion des documents.

- **Section Des Langues**

Le DGCR a fourni des services de traduction et d'interprétation simultanée, dans les quatre langues officielles, aux réunions des organes, organismes et entités de l'Organisation, au siège et dans les États membres, soit à plus de 825 réunions. Et près de 8.749.523 mots ont été traduits dans les quatre langues officielles de l'OEA.

Une nouvelle procédure a été mise en place pour le paiement des interprètes et des traducteurs ainsi qu'un nouveau système qui permet de connaître leur disponibilité à travailler dans les réunions de l'Organisation.

La Section a continué d'étoffer sa liste de traducteurs et d'interprètes grâce à un programme pilote destiné à identifier les professionnels compétents en matière de traduction et d'interprétation dans les États membres. Après la réalisation d'examens au Pérou, 13 nouveaux interprètes certifiés par l'OEA ont été ajoutés à la liste. Une évaluation préliminaire menée en Colombie indique qu'il serait possible d'ajouter de 4 à 6 interprètes supplémentaires à cette liste.

- **Section Des Documents**

La Section des documents, grâce à la numérisation de toutes ses activités, a reproduit et distribué les documents officiels de l'Organisation, y compris l'impression des documents originaux, leur reproduction à de multiples exemplaires, leur distribution et leur archivage électronique. De même, en 2009 la Section a diffusé plus largement les politiques de *Paper Light* et de *Printing on Demand*, ce qui a fait baisser les dépenses en papier de 72,2% par rapport à l'année précédente.

Parmi les principales activités mises en œuvre, il convient de souligner la distribution électronique de plus de 10.678 documents et de 800 CD; l'utilisation du papier a diminué de plus de 2.200.000 pages, ce qui représente une baisse de plus de 61%.

Par ailleurs, la modernisation technologique du matériel et l'innovation de l'impression en couleurs a permis d'étendre considérablement l'offre de services de la Section, qui a ainsi garantit non seulement une large variété mais également une meilleure qualité des documents. Au nombre de ses nouveaux services, on peut nommer l'impression de prospectus, de catalogues, de manuels, de bulletins, d'affiches, de chemises cartonnées, d'étiquettes pour les bagages, les CD et les USB, notamment. De cette manière, le DGCR a réussi à répondre aux besoins des autres secteurs de l'Organisation qui, auparavant, étaient sous-traités à des entreprises extérieures.

2.2.3 Les Bureaux Hors Siège

Le Bureau du Secrétaire général adjoint a adopté, depuis 2005, une nouvelle stratégie destinée à renforcer le champ d'action politique et le rôle d'appui technique que jouent les bureaux hors siège de l'Organisation. Cette nouvelle stratégie prévoit : a) d'augmenter la visibilité de l'Organisation des États Américains (OEA) dans les États membres ; *b*) de mettre en lumière l'important travail technique que réalisent l'OEA et les bureaux hors siège ; *c)* d'améliorer la manière dont ces bureaux diffusent et distribuent les informations sur l'OEA, ses activités et ses contributions aux États membres ; et *d)* de faire connaître davantage la « marque OEA » dans tout le Continent américain.

Grâce à cette stratégie, l'OEA a atteint plusieurs objectifs importants, tels que l'envoi de représentants des autorités gouvernementales des États membres et leur participation plus systématique aux réunions de haut niveau ainsi que l'identification d'acteurs nationaux qui

travaillent dans les secteurs relevant de la compétence de cette Organisation. Par ailleurs, l'OEA a réussi à établir de meilleurs contacts avec des organisations et des représentants de la société civile et amélioré la qualité, la mise en œuvre et la coordination des programmes et des projets de coopération technique dans les États membres. En conséquence de quoi, les bureaux hors siège sont parvenus à rationaliser et à rendre plus efficace la gestion des activités de l'OEA.

Actuellement, les bureaux hors siège sont en mesure d'analyser et de mettre en application de meilleures techniques administratives qui leur permettent de promouvoir une collaboration transparente et d'entretenir une meilleure communication entre eux et avec le siège de l'Organisation ainsi qu'avec les parties prenantes des projets et les bailleurs de fonds. Ils sont également plus à même de mettre en place rapidement des mécanismes d'intervention en cas de situations critiques dans les États membres. En outre, ils dispensent un appui immédiat aux missions de haut niveau du Secrétariat général, des représentants spéciaux du Secrétaire général et aux missions techniques et d'observation des élections dans les pays. Le rôle joué par les bureaux hors siège a permis à l'OEA d'intensifier ses efforts pour établir des relations d'entraide dans les domaines politique, technique et financier (avec le PNUD, la BID, l'OPS, l'IICA, la FUPAD, la Banque mondiale, l'Union européenne, l'USAID, etc.) et de faire mieux connaître et améliorer le profil de l'OEA dans le Continent américain.

2.2.4 La Bibliothèque Colomb

La Bibliothèque Colomb a été créée par la Première Conférence internationale américaine, qui s'est tenue le 18 avril 1809, en tant que bibliothèque latino-américaine… formée des contributions de tous les gouvernements représentés à cette conférence, qui accueillera toutes les œuvres historiques, géographiques, littéraires, les cartes et les documents officiels de toute nature. La Bibliothèque Colomb est dépositaire de la mémoire institutionnelle de l'Organisation des États Américains, de l'Union panaméricaine et du Système interaméricain en général.

- **Services de référence et de recherche**

La Bibliothèque Colomb donne accès à l'information et appuie ainsi les fonctions du Secrétariat général de l'Organisation des États Américains et des Missions. En outre, elle met à la disposition du public en général les informations relatives à l'OEA et aux institutions qui l'ont précédée. En 2009, les Missions et les ambassades ont effectué 6.500 consultations. Par ailleurs, le Service des informations d'actualité politique a créé des profils à l'intention du personnel de l'OEA et a envoyé en format électronique quelque 20.013 articles présentant un intérêt.

Des universités américaines bien connues, comme celles de Duke, Princeton, Georgetown, Yale, Texas, Columbia, Vanderbilt, ainsi que celles de Queens (Canada) et de Suffolk (Royaume-Uni) sont au nombre des universités qui ont fait près de 200 demandes d'information, par l'intermédiaire du Programme de prêts entre bibliothèques.

- **Projet de bibliothèque numérique mondiale**

L'UNESCO et 32 institutions partenaires ont lancé la Bibliothèque numérique mondiale le 21 avril 2009. La Bibliothèques Colomb a été choisie en tant que participante initiale de ce projet.

La présentation a eu lieu au siège de l'UNESCO, à Paris, au cours d'une cérémonie présidée par le Directeur général de cette organisation, M. Koichiro Matsuura, et par le Directeur de la Bibliothèque du Congrès des États-Unis, M. James H. Billington.

Sur le site web http://www.wdl.org/es/ se trouvent des matériels de nature culturelle en provenance de bibliothèques et d'archives du monde entier. Il contient des manuscrits, des livres rares, des films, des enregistrements, des textes imprimés et des photographies. Après la présentation de cette initiative, le site web de la Bibliothèque Colomb a reçu 500.000 visites.

- **Projet Haïti**

La Bibliothèque Colomb a dispensé une assistance technique au Ministère des affaires étrangères haïtien pour un projet de restauration et de conservation de ses archives. Une mission a été réalisée en Haïti au mois d'octobre, un avant-projet a été élaboré et présenté, d'éventuels donateurs ont été identifiés et des promesses de collaboration ont été faites.

- **Dons**

La Bibliothèque Colomb a reçu en don dix mille livres de la « Collection culturelle » de la Banque interaméricaine de développement, dont la valeur est estimée à un million de dollars.

- **Collaboration interinstitutionnelle**

La Bibliothèque Colomb a mis en place des programmes d'échanges avec des bibliothèques réputées, notamment avec des bibliothèques nationales et universitaires de tout le Continent américain. Elle a reçu des contributions du Costa Rica, du Venezuela, du Panama et du Pérou.

- **Expositions**

Elle a organisé plusieurs expositions, notamment : Dons des amis de la Bibliothèque, Pour unir le monde : la Bibliothèque numérique mondiale, le Forum interaméricain de la paix, la Première Conférence internationale interaméricaine, Marcus Garvey, Grenade et la Collection culturelle de la BID.

- **Amis de la Bibliothèque**

Le Groupe des amis de la Bibliothèque a été créé en 1994 et est composé des ambassadeurs des missions permanentes et des missions des observateurs permanents. Son rôle consiste à aider la Bibliothèque à réaliser certaines des activités programmées et à promouvoir ses programmes et ses activités afin de susciter l'intérêt du public. Il s'est souvent réuni dans les locaux de la Bibliothèque au cours de l'année 2009, dans le cadre de plusieurs manifestations au cours desquelles il a fait don de livres et a réalisé des forums. Plusieurs pays ont fait des dons, par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs ou représentants permanents. Le Président actuel du Groupe est l'Ambassadeur José Enrique Castillo Barrantes, Représentant permanent du Costa Rica.

2.2.5 Commission interaméricaine des ports (CIP)

La CIP a pour mission de servir de forum interaméricain permanent des États membres de l'Organisation pour le renforcement de la coopération et le développement du secteur portuaire

Le Secrétariat a planifié, organisé et exécuté les activités suivantes au cours de 2009 :

- **Renforcement du dialogue portuaire interaméricain :**

La Dixième Réunion du Comité exécutif de la CIP (Argentine, en mars) avec la collaboration du Sous-secrétariat aux ports et aux voies navigables de la Nation et de l'Administration générale des ports. Ont également été réalisées les réunions des comités techniques sur la logistique et la compétitivité, la protection des ports, le contrôle de la navigation et la protection de l'environnement portuaire ainsi que les réunions des sous-comités sur la politique et la coordination, les services aux cargaisons et aux navires, la protection des ports et la gestion de l'environnement, les investissements et la législation portuaire, la planification et la gestion des ports, les statistiques, les coûts et les tarifs, le développement des ports fluviaux, lacustres et pour les bateaux de croisière, et la participation des femmes aux activités portuaires.

La Première convention continentale sur la protection de l'environnement portuaire (Brésil, juillet), en collaboration avec le Secrétariat spécial pour les ports et l'Administration des ports de Paranaguá et d'Antonina.

- **Coopération pour le développement portuaire :**

- Formation.

Réalisation du : (i) Troisième cours de gestion des terminaux portuaires (République dominicaine, février) ; (ii) Séminaire sur l'insertion professionnelle de la femme dans le secteur des ports maritimes (Uruguay, avril) ; (iii) Dixième cours ibéro-américain sur les technologies, les opérations et la gestion de l'environnement dans les ports (Espagne, mai/juin) ; (iv) Séminaire sur les défis que rencontrent les femmes qui travaillent dans les ports face aux défis du XXIe siècle (République dominicaine, août) ; (v) Quatorzième cours ibéro-américain de gestion portuaire (Espagne, octobre). Au total, 650 professionnels des Amériques ont ainsi été formés. Le Secrétariat a également parrainé d'autres actions de formation organisées par l'AAPA, l'IAPH, la CSA, PIANC-US et le port de Santander.

- Assistance technique directe.

La CIP a dispensé une assistance technique à l'Autorité portuaire dominicaine sur la participation de l'État et du secteur privé au secteur portuaire et à la Direction générale des douanes de ce pays pour la gestion du projet sur le commerce, les douanes et les ports

- Coopération régionale.

La CIP a continué de promouvoir l'Accord de coopération et d'entraide entre les autorités portuaires interaméricaines, qui a été signé par 19 États membres (Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bolivie, Colombie, Costa Rica, Chili, Équateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Panama, Pérou, Suriname, République dominicaine, Trinité-et-Tobago et Uruguay) et ratifié par 4 d'entre eux (Argentine, Équateur, Mexique et Pérou). Par ailleurs, le Secrétariat a signé un accord avec l'Organisation maritime internationale et un autre avec l'Autorité portuaire nationale du Pérou pour l'exécution, par l'intermédiaire de la CIP, d'un programme portuaire. Enfin, le « Projet CIP de renforcement des capacités portuaires » a commencé à être élaboré avec la collaboration du port du Havre et l'entreprise Soget (France).

- Diffusion et promotion des ports des Amériques et de la CIP :

Par le biais : (i) du portail de la CIP (www.oas.org/cip); (ii) de la *Revista CIP*, qui promeut les activités de la CIP et contient des essais sur des thèmes d'actualité rédigés par des experts portuaires ; (iii) du *Boletín Informativo electrónico* de la CIP, qui offre des informations sur les activités des ports, de la CIP et du secteur portuaire ; (iv) de l'élaboration de documents, d'études, de rapports et d'autres matériels techniques sur les ports ; (v) des réponses données aux consultations et aux demandes et de la transmission par voie électronique d'informations sur les ports (cip@oas.org).

2.3 SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES

Les activités du Sous-secrétariat aux questions politiques (SAP) sont orientées essentiellement par l'Instruction nº 08-01 Rev. 3 du Secrétariat général (SG) et par la Charte démocratique interaméricaine. Le SAP a pour mission de contribuer au renforcement des processus politiques des États membres, notamment à la consolidation de la démocratie en tant que meilleure option pour garantir la paix, la sécurité et le développement. Pour atteindre ses objectifs, il exerce des fonctions visant à étendre la légitimité institutionnelle des processus politiques, à renforcer les mécanismes propres à assurer leur durabilité, à soutenir les institutions démocratiques, à promouvoir les principes, les valeurs et les pratiques démocratiques, à promouvoir une culture de paix, à appuyer et renforcer les institutions et les processus électoraux, à prendre les mesures nécessaires pour prévenir, gérer et résoudre les conflits, et à appuyer l'amélioration et l'accessibilité des registres civils afin de contribuer à l'universalisation de l'enregistrement de l'identité civile. En plus de son Bureau exécutif, il est composé de trois départements : Coopération et observation des élections (DECO), Démocratie durable et missions spéciales (DSDME) et Modernisation de l'État et bonne gouvernance (DMEG).

2.3.1 Département de la coopération et de l'observation des élections

- Principales activités et principaux résultats obtenus en 2009

  - Observation des élections :

    Le Département a réalisé 12 missions d'observation des élections, auxquelles ont participé 739 observateurs, dans les pays suivants : El Salvador, Antigua-et-Barbuda, Équateur, Panama, Mexique, Colombie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Bolivie et Dominique.

    Dans le cadre du projet de renforcement des organismes électoraux de la Caraïbe (ACEO), il a participé à l'atelier du Réseau des connaissances électorales (ACE) en Suède. Par l'intermédiaire du volet de coopération horizontale, le Conseil électoral de la Jamaïque a dispensé une assistance technique au Département chargé des élections à Sainte-Lucie.

    Il a organisé une réunion entre des fonctionnaires électoraux et des universitaires de la Caraïbe afin de réviser un document de travail sur le financement des campagnes électorales. Une mission technique s'est rendue à Saint-Vincent-et-Grenadines pour formuler des recommandations en vue du référendum sur la constitution de ce pays. En Haïti, il a mis en œuvre un projet de coopération technique en matière électorale pour le Centre de comptage des voix et le site web du CEP.

- Coopération technique électorale

  Bolivie: Le Département a dispensé une coopération technique à la CNE pour le processus d'enregistrement biométrique des électeurs.

  Équateur : Il a envoyé une mission de coopération technique aux nouveaux organismes chargés de la fonction électorale.

  Pérou : Il a appuyé un processus d'audit du système de vote électronique.

  Panama, Pérou et Costa Rica : Il a réalisé des activités en vue de la certification ISO9001.

- Projets et études en matière électorale

  Programme de renforcement des capacités institutionnelles

  a. Deuxième journée électorale interaméricaine : Mise en commun des connaissances techniques sur le rôle des organismes électoraux
  b. Mise au point de trois cours virtuels sur la participation aux élections, l'inscription des électeurs et le financement des partis politiques
  c. Appui aux organismes électoraux du Guatemala, du Costa Rica et du Panama pour l'élaboration de projets d'amélioration de l'éducation civique.

  Programme interaméricain sur le financement des partis politiques

  a. Étude sur le financement des partis politiques en Amérique latine. 18 études nationales sur les modèles de financement des partis politiques ont été menées et un atelier de validation a été réalisé.

  Programme de systématisation des méthodologies électorales

  a. *Manuel pour les missions d'observation des élections :* Élaboration du manuel qui définit les objectifs d'une mission d'observation des élections, ce que l'on observe et comment, ainsi que les procédures d'organisation et de déploiement d'une MOE/OEA.
  b. *Méthodologie d'observation des médias pendant les processus électoraux :* Le Département a commencé à mettre au point une méthodologie destinée à superviser le comportement des médias pendant les processus électoraux. Réalisation d'un test pilote pendant les élections présidentielles en Bolivie.
  c. *Suivi et observation technique de l'incorporation des nouvelles technologies.* Publication des données d'expériences obtenues dans cinq pays de la région : le Chili, le Costa Rica, la Jamaïque, le Mexique et le Pérou.

- Coopération avec d'autres organisations

Avec l'IFE du Mexique, la FLACSO et *IDEA International*. Échange d'informations avec

l'Union africaine. Continuation de la coopération avec le PNUD/IDEA/ECA et signature d'accords de coopération technique avec l'IFE et le Tribunal électoral du pouvoir judiciaire du Mexique.

- Réunions réalisées

  - **La Sixième Réunion interaméricaine des organismes électoraux (Ottawa, Canada),** avec la collaboration d'*Elections Canada.* 23 organismes électoraux de la région ont participé à cette réunion.
  - **La Quatrième Réunion générale de *l'Association of Caribbean Electoral Organizations* (Bridgetown, Barbade).** Elle a réuni 40 fonctionnaires électoraux des pays de la Caraïbe et des représentants d'organisations internationales.

2.3.2 Département de la démocratie durable et des missions spéciales (DSDME)

- Principales activités et principaux résultats obtenus en 2009

- **Appui à la mission politique en Bolivie.**
  La mission avait pour objectif d'établir un courant de communication entre les parties afin de résoudre les différends politiques par les voies institutionnelles. Elle a contribué à adoucir les tensions entre le parti au pouvoir et l'opposition à propos de questions telles que les autonomies et la loi électorale provisoire. En outre, le Département a appuyé les deux missions d'observation des élections qui ont été déployées en 2009 (le Référendum constituant en janvier ; l'élection présidentielle et l'élection de l'Assemblée plurinationale en décembre).

- **Appui au Gouvernement du Guatemala.**
  En mai 2009, le DSDME a appuyé la mission du Secrétaire général et du Sous-secrétaire aux questions politiques au Guatemala. Cette mission avait pour but d'aider le Président Colom à résoudre la crise politique qu'avait déclenché l'assassinat de Rodrigo Rosenberg. Elle a tenu des réunions avec les principaux acteurs politiques afin d'exprimer le soutien de l'Organisation au Gouvernement et proposer une assistance politique et technique propre à renforcer la bonne gouvernance et l'État de droit au Guatemala. L'Assemblée générale de l'OEA a adopté une résolution sur le renforcement des institutions démocratiques et la gouvernance. Dans le but de mettre en œuvre ce mandat, le Département a élaboré un programme de coopération dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits et cherche un financement pour le mettre en application.

- **Actions au Honduras.**
  Pendant toute la crise politique au Honduras, le Sous-secrétariat aux questions politiques a appuyé les démarches du Secrétaire général et des organes politiques de l'Organisation. Il a dispensé un appui technique et logistique à la mission spéciale, composée du Secrétaire général et de sept ministres des affaires étrangères, qui s'est rendue au Honduras afin de faciliter la signature de l'Accord de San José ainsi qu'à la deuxième mission, formée de ministres des affaires étrangères, qui est allée au Honduras pour l'ouverture du « Dialogue de Guaymuras » entre les parties. Du fait de ce dialogue, l'OEA a joué un rôle important en tant que médiateur, qui a permis que les deux parties consentent à signer l'Accord de Tegucigalpa/San José. Dans le cadre de cet accord, a été créée la Commission de vérification de la mise en œuvre dudit Accord, composée de la Ministre du travail des États-Unis, Hilda Solis et de l'ancien Président du Chili, Ricardo Lagos. À tout moment, l'OEA – en particulier par l'intermédiaire du DSDME – a impulsé des initiatives diplomatiques visant à appuyer un règlement pacifique de la crise politique et la restauration de l'ordre démocratique au Honduras.

- **Appui au Gouvernement du Paraguay.**
  Le DSDME a dispensé un appui à la gestion politique du Gouvernement paraguayen au cours de l'année 2009, mettant à sa disposition des outils d'analyse, de prévention et de règlement des conflits.

- **Le Belize e le Guatemala**
  Il a continué ses activités de facilitation dans le différend qui oppose **le Belize et le Guatemala**. Le bureau situé dans la zone jouxtant la frontière entre les deux pays a réalisé 33 vérifications officielles et 28 vérifications et suivis d'office. La coordination interinstitutionnelle avec le Belize et le Guatemala a été permanente. Le programme « Promotion d'une culture de paix » a procédé à l'inscription de 300 étudiants béliziens et guatémaltèques.

- **La Mission d'appui au processus de paix en Colombie** (MAPP/OEA).
  L'année 2009 a rencontré des défis considérables. Le Chef de la Mission a été remplacé au début de l'année 2009, après cinq années de services interrompus. Le plan de travail du nouveau chef de mission trace de nouvelles orientations stratégiques, et notamment l'institutionnalisation et la professionnalisation de la gestion, l'élaboration et la compilation des informations pour le renouvellement du mandat (la nouvelle convention établit que le mandat sera renouvelé jusqu'en février 2011), la création de quatre directions thématiques afin de mieux mettre en application le mandat et mise en place d'un nouveau modèle de gestion qui tient compte des expériences passées afin d'adapter la Mission aux nouveaux modèles en matière de DDR et de justice transitionnelle.

  Pendant les mois d'octobre et de novembre, la Mission a été évaluée par des experts internationaux sur des thèmes liés au conflit et aux missions de pacification sur le terrain. Cette évaluation a reconnu l'importance des activités qui ont été réalisées et a permis de tracer une feuille de route pour la définition des objectifs de l'année 2010. Enfin, la MAPP/OEA a maintenu sa présence sur le territoire colombien par l'intermédiaire de ses cinq bureaux et de l'accompagnement qu'elle dispense au processus de paix, au travers de la

coordination des activités des bureaux régionaux avec les directions thématiques, qui sont : Désarmement et démobilisation, Justice et paix, Communautés et victimes et Réinsertion et prévention du recrutement.

Les efforts déployés par la **Mission de bons offices de l'OEA en Colombie et en Équateur (MIB/OEA)** ont contribué à la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays. Deux types d'activités ont été réalisées : a) la facilitation et la promotion des échanges d'informations et du dialogue ; b) la mise en œuvre d'initiatives propres à promouvoir la confiance mutuelle.

Les Ministres des affaires étrangères de la Colombie et de l'Équateur, lors de leur réunion à New York, ont émis un communiqué conjoint dans lequel ils demandent à l'OEA de faciliter le dialogue afin de progresser dans la normalisation de leurs relations. Les deux pays ont convenu de rétablir le mécanisme de la COMBIFRON et de nommer des chargés d'affaires, décision qui s'est matérialisée. Ils ont également demandé l'appui de la MIB/OEA et du Secrétaire général afin de renforcer leurs relations bilatérales.

- Coopération avec d'autres organisations

  - Échanges d'informations avec le DPA/ONU et la CAF
  - Projet d'analyse politique et de scénarios prospectifs, réalisé conjointement avec le PNUD (PAPEP/PNUD), afin d'identifier l'impact de la crise
  - La MIB/OEA a collaboré avec la FLACSO, l'Institut des études politiques et des relations internationales (IEPRI) de l'Université nationale de la Colombie et le PNUD.

- Liste des réunions

  - Séminaire sur les expériences de réforme du pouvoir judiciaire à Asunción (Paraguay)
  - Séminaire sur la démocratisation des connaissances en Uruguay
  - Atelier sur la gestion des crises et le règlement des conflits à Washington
  - Séminaire sur les peuples autochtones et la construction de la paix en Bolivie
  - Conférence annuelle du Forum interaméricain sur la paix à Washington D.C.
  - Séminaire sur la paix dans les Amériques au XXIe siècle, Université Rice, à Houston.
  - Réunion technique des Délégations du Belize et du Guatemala, au Guatemala
  - Réunion des Ministres des affaires étrangères du Belize et du Guatemala, à Washington.
  - Réunions du Groupe des amis du Belize et du Guatemala à Washington et au Guatemala.

2.3.3 Département de la modernisation de l'Etat et de la bonne gouvernance (DMEG)

- Principales activités et principaux résultats obtenus en 2009

- **Appui aux institutions législatives.**
  Sous les auspices de la Mission permanente de la Colombie, le DMEG a formé un groupe de travail chargé de mettre au point un projet de Programme interaméricain de la qualité dans la fonction publique ; par ailleurs des conversations ont été engagées avec l'Institut centraméricain d'administration publique en vue d'élaborer un Programme de formation des fonctionnaires de l'administration publique en Amérique centrale.

  Le DMEG a apporté son appui au Congrès du Guatemala en créant les unités de Contrôle et transparence et de Services aux citoyens ainsi qu'un groupe technique chargé d'analyser la conjoncture. Il a appuyé la mise en place d'un nouveau système d'information législative, d'un programme de formation et de recyclage des consultants et des députés sur les thèmes de la modernisation législative et de l'utilisation des TIC. Il a appuyé également le pouvoir législatif de la ville de Buenos Aires en réalisant un diagnostic et en mettant au point un projet de modernisation de celui-ci, en créant un Forum des présidents des pouvoirs législatifs provinciaux et en installant un système de vérification de présence et de vote électronique. En réponse à des demandes émanées des Congrès nationaux de l'Équateur, du Pérou et du Paraguay, il a fourni une assistance technique dans le domaine du renforcement et de la modernisation institutionnels. Il a dispensé des services consultatifs au bureau du Comité latino-américain des conseils municipaux et organisé plusieurs ateliers de formation.

- **Transparence et gouvernance.**
  Le DMEG a publié sur son site web la première version du Guide des mécanismes de promotion de la transparence et de l'intégrité et lancé le cours virtuel « Mécanismes et stratégies de promotion de la transparence et de l'intégrité ». En collaboration avec l'UNESCO et le Bureau du Rapporteur sur la liberté d'expression de la CIDH/OEA, il a élaboré le cours virtuel sur l'accès à l'information publique. De concert avec l'Organisation universitaire interaméricaine, il a mis au point le cadre théorique pour l'élaboration des indicateurs et des outils d'analyse qui permettront d'évaluer l'effectivité de la promotion de la transparence et de l'éthique dans la fonction publique. Il a conçu un projet pilote pour la mise au point d'outils pour le contrôle social en Bolivie. Il a participé à l'élaboration du Guide pour la mise en œuvre de la Loi type sur l'accès à l'information publique. Il a contribué, avec plusieurs documents, au projet intitulé « La démocratie de la citoyenneté - agenda pour la construction de la citoyenneté en Amérique latine ».

- **Décentralisation.**
  En 2009, le DMEG, en sa qualité de Secrétariat technique du Réseau interaméricain de haut niveau sur la décentralisation, l'administration locale et la participation citoyenne (RIAD), a appuyé le Gouvernement du Costa Rica pour la réalisation de la Réunion sous-régionale du Réseau pour les pays d'Amérique centrale et la République dominicaine. Il a participé à des tables rondes lors du Cinquième Sommet des maires, organisé par la Fédération latino-américaine des villes, municipalités et associations (FLACMA), tenu à Mar de Plata et lors du Troisième Sommet ibéro-américain sur la décentralisation et le développement local, qui

s'est déroulé en Équateur. Il a renforcé ses relations avec la FLACMA et élaboré un mémorandum d'accord avec la Fédération canadienne des municipalités. Il a appuyé la conception et la préparation du cours virtuel sur « La décentralisation et la participation citoyenne ». Avec le soutien financier de la fondation *Open Society Institute,* il a publié l'étude « La décentralisation et les défis de la gouvernance démocratique ».

- **Registres de l'état civil.**
  Grâce au soutien des Gouvernements du Canada, de l'Espagne, des États-Unis et de l'Italie, le Programme de l'enregistrement universel de l'état civil (PUICA) est parvenu à inscrire sur les registres de l'état civil plus de 1.500 personnes et à corriger quelque 2.000 erreurs dans des documents d'identité en Bolivie. Le Département a élaboré un plan d'assistance technique à l'intention des pays de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO). À El Salvador, par le truchement du Registre national des personnes physiques (RNPN), il a mis en place un système d'enregistrement des naissances dans les hôpitaux (Sonsonete et Ahuachapán). Au Guatemala, dans la municipalité de Chichicastenango, plus de 500 personnes ont été inscrites sur les registres de l'état civil et dans trois communes de la ville de Guatemala 600 personnes ont été inscrites sur les registres de l'état civil. Il a accordé son soutien au Bureau national d'identification d'Haïti pour la délivrance de 600.000 cartes d'identité, l'élaboration des listes d'électeurs, la numérisation de plus de 3 millions d'actes historiques, la préparation des campagnes nationales pour l'inscription des mineurs sur les registres de l'état civil et la conception du « bureau type » de l'ONI et de l'état civil. Jusqu'en juin 2009, il a exécuté au Honduras une campagne d'inscription sur les registres de l'état civil et de sensibilisation et est parvenu à ce que près de 300 personnes s'inscrivent. Au Paraguay, il a numérisé plus de 600.000 actes historiques de l'état civil et interconnecté 4 chefs-lieux de département et la base de données de l'état civil avec deux hôpitaux. Au Pérou, en collaboration avec l'Enregistrement national de l'identité et de l'état civil, il a entamé la reconstruction des registres de l'état civil d'Huancavelica, délivré plus de 5.000 documents d'identité à des mineurs dans le département de Lima et délivré 5.500 documents d'identité à San Juan de Lurigancho.

- **E-gouvernement.**
  En 2009, le Réseau interaméricain d'e-gouvernement a organisé des actions de formation à l'intention de 5 gouvernements de la région, réalisé des ateliers de travail, lancé les prix excelGob et choisi l'OEA pour assurer le secrétariat technique du Réseau interaméricain des marchés publics. En outre, le cours de formation en ligne « Modernisation des marchés publics » a été réalisé de même que des ateliers de travail. Cinq groupes de travail ont été formés et sont actuellement en fonctionnement. Un centre pilote de services d'e-gouvernement a été mis en place au Guatemala ; de nouveaux partenaires s'y sont incorporés et l'initiative a été étendue aux autres pays d'Amérique centrale ainsi qu'aux pays andins et caribéens.

  Par l'intermédiaire de l'initiative *MuNet e-Gobierno,* le DMEG a dispensé des services consultatifs, de la formation et proposé des outils d'e-gouvernement. Il a mis en place le Muni-Portal pour la gestion de l'information sur la participation des citoyens dans 21 municipalités de 11 pays d'Amérique latine.

Par l'intermédiaire du projet *MuNet Catastro*, il a mis à la disposition des États membres la boîte à outils sur le cadastre, installé 3 MuNet Cadastres nationaux (ateliers de formation et don de technologies) au Guatemala, à El Salvador et en Bolivie. Il a réalisé deux cours auxquels ont participé 32 personnes dans chacun d'entre eux. Il a créé le Groupe virtuel de discussion sur le cadastre dont font partie 160 participants, distribué 400 CD du cours « Gestion du cadastre » aux fins de formation.

Dans le cadre de l'initiative *CapaciNet*, il a mis au point et réalisé deux éditions des cours : e-Congrès et modernisation des institutions législatives, Stratégies de décentralisation et participation des citoyens, Mécanismes et stratégies de promotion de la transparence et de l'intégrité. Il a signé des accords avec l'Argentine et la Colombie pour la formation des fonctionnaires de l'administration publique au moyen de cours en ligne.

En 2009, il a offert les cours virtuels suivants aux fonctionnaires gouvernementaux, portant sur des domaines liés à la modernisation de l'État : Introduction à la formulation de stratégies d'e-gouvernement ; Aspects réglementaires de l'e-gouvernement ; Interopérabilité et processus publics interinstitutionnels ; Conception et mise en œuvre de stratégies d'e-gouvernement (en anglais) ; Introduction à la formulation de stratégies d'e-gouvernement (en portugais), Cadre normatif de l'e-gouvernement et Introduction à la formulation de stratégies d'e-gouvernement (en espagnol). 777 participants se sont inscrits aux 9 éditions des cours d'e-gouvernement et la *e-Government Newsletter* nº 50 a été lancée.

- <u>Coopération avec d'autres organisations</u>

  - Réunions conjointes sur l'administration publique avec la BID, le PNUD, le SEGIG, la CAF et l'ONU
  - Élaboration du projet « Promotion de municipalités démocratiques, inclusives, efficientes et participatives », en collaboration avec la BID
  - Collaboration dans le domaine de l'e-gouvernement avec la BID, l'ACDI, la CEPALC, le DAES/ONU, CARICAD/CARICOM, l'IDRC et la Banque mondiale.

- Réunions réalisées

  - Quatorzième Congrès international du CLAD sur la réforme de l'État et de la fonction publique, au Brésil
  - Réunion du Réseau interaméricain des dirigeants publics et politiques de l'OEA, à San José (Costa Rica)
  - Premier Sommet régional sur les registres de l'état civil et l'identification et Sixième Rencontre du CLARCIEV, en Colombie
  - Réunion des ministres et autorités gouvernementales chargés de l'e-gouvernement, en Uruguay
  - Atelier « Innovation en e-gouvernement, projets remarquables de 2009 », à Washington DC.

2.4 SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI)

La Charte de l'OEA, les statuts et les règlements du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et de ses organes subsidiaires ainsi que le Plan stratégique de partenariat pour le développement 2006-2009 orientent le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) dans sa mission qui consiste à promouvoir le dialogue et la coopération entre les États membres et à impulser leur développement intégré. Sa structure est régie par l'Instruction 08-01 Rev. 3 « Structure du Secrétariat général ». Il est composé du Bureau du Secrétaire exécutif et de quatre départements : (i) le Département du développement humain, de l'éducation et de la culture ; (ii) le Département du développement économique, du commerce et du tourisme; (iii) le Département du développement durable et (iv) le Département du développement social et de l'emploi.

La mission du SEDI consiste à appuyer les États membres dans leurs efforts pour réduire la pauvreté et améliorer leur niveau de développement économique et social. Pour cela, il apporte son soutien au dialogue politique mené au plus haut niveau dans le but de définir des politiques et de déterminer les priorités ainsi qu'en promouvant, coordonnant et mettant en œuvre des programmes, des projets et des activités de coopération dans les domaines du développement social, de l'éducation, du travail, de la culture, de la science et de la technologie, du commerce, du tourisme et du développement durable. Ses activités sont ciblées plus particulièrement sur le développement des compétences des personnes et sur le renforcement institutionnel des États membres. Il contribue ainsi au renforcement de la gouvernance démocratique en Amérique latine et dans la Caraïbe. Le SEDI fait office de catalyseur pour que les accords politiques deviennent des actions concrètes.

Le SEDI reçoit ses mandats de l'Assemblée générale et du CIDI, qu'il s'agisse de ses réunions ordinaires ou de ses réunions sectorielles et spécialisées, ainsi que de ses organes politiques, notamment de la CEPCIDI, de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement, et des commissions interaméricaines. Le SEDI assure le secrétariat de ces organes politiques.

En outre, le SEDI gère le processus de programmation, de suivi et d'évaluation des projets financés par le Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI). Afin de contribuer à la diffusion, à l'efficacité et à la transparence du Fonds, a été créée une base de données sur les projets du FEMCIDI et les évaluations des projets font l'objet d'une diffusion. Il a continué les actions de formation à la préparation des projets. Grâce à une combinaison d'activités présentielles et du cours en ligne qui vient d'être lancé intitulé « Élaboration, gestion et supervision des projets de développement », en 2009 le taux de couverture et le nombre de fonctionnaires formés ont été multipliés par trois.

2.4.1 Département du développement humain, de l'éducation et de la culture

Le Département du développement humain, de l'éducation et de la culture (DDHEC) a deux grands axes d'action. D'une part, il appuie les efforts déployés par les États membres pour mettre à la disposition de tous une éducation de qualité et valoriser le rôle que joue la culture dans le développement économique et l'inclusion sociale. D'autre part, il gère l'octroi des bourses

d'études universitaires, postuniversitaires, techniques, de formation professionnelle et de recherche.

Dans le domaine de l'éducation, la Quatrième Réunion des ministres de l'éducation sur le thème « Meilleurs débouchés pour les jeunes des Amériques : repenser l'éducation secondaire » s'est tenue à Quito (Équateur). Les ministres y ont ratifié « l'Engagement continental en faveur de l'éducation de la petite enfance », adopté en 2007, et dans le but de renforcer les politiques des États membres et de sensibiliser un plus large public à l'importance d'appuyer le développement de la petite enfance par des stratégies intégrées qui comprennent, entre autres, la nutrition, la santé, l'éducation, le bien-être social et les mesures en matière de travail, ils ont présenté 10 projets de coopération technique, de recherche, de formation professionnelle, d'évaluation et d'élaboration d'une stratégie de communication.

Parmi les résultats obtenus par cette stratégie, il convient de souligner la coopération mise en place entre le Gouvernement chilien et les pays de la Caraïbe anglophone grâce à laquelle des directeurs d'établissements d'éducation initiale et élémentaire de 31 pays de la région, dont 13 pays de la Caraïbe, ont reçu une formation. De même, conjointement avec le Ministère de l'éducation du Costa Rica et avec la collaboration de l'UNICEF, de la BID et de la CECC/SICA, le DDHEC a appuyé huit États membres de l'Amérique centrale pour la conception de politiques et de stratégies d'évaluation destinées à la petite enfance ; une initiative semblable a été mise en œuvre à l'intention des pays du MERCOSUR avec la collaboration du Ministère de l'éducation du Paraguay, de l'UNICEF, de la BID et de l'OEI. Dans le cadre d'une initiative conjointe OEA-Fondation Van Leer-UNICEF-OEI, neuf études de cas ont été réalisées et deux livres sur l'éducation initiale dans les communautés autochtones, rurales et frontalières ont été élaborés.

Un autre secteur d'activité du DDHEC est celui du Projet régional des indicateurs de l'éducation (PRIE), qui a pour but de renforcer les capacités des pays à produire et à analyser des statistiques éducatives comparables au niveau international. En 2009, cinq missions ont été effectuées : à Saint-Vincent-et-Grenadines, au Suriname, au Belize, à la Grenade et au Venezuela, et des progrès ont été réalisés dans l'élaboration du Panorama éducatif 2009 (qui sera publié en août 2010), qui permettra aux États membres de mesurer les progrès accomplis dans la voie des objectifs fixés par les Sommets des Amériques dans le domaine de l'éducation.

En ce qui concerne la formation des enseignants, en 2009, le SEDI a jeté les bases en vue de la création, en 2010, du Réseau interaméricain de formation des enseignants (ITEN). Ce réseau sera un mécanisme de coopération horizontale permettant d'échanger des informations, des données d'expériences et des pratiques optimales dans le domaine de la formation initiale des enseignants. Dans ce contexte, et en collaboration avec les fondations EARN et *Evolución*, l'OEC a contribué à l'incorporation des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la pratique des enseignants grâce à la réalisation de deux cours en ligne destinés aux formateurs des enseignants. Environ 48 formateurs de la Caraïbe ont participé à l'édition pilote en anglais et 80 à l'édition pilote en espagnol.

Le Programme interaméricain d'éducation aux valeurs et aux pratiques démocratiques a continué de renforcer ses trois axes principaux (la recherche, la formation professionnelle et les échanges

de données d'expériences). Dans le cadre du premier d'entre eux, la *Revista Interamericana de Educación para la Democracia* (RIED) a lancé deux nouveaux numéros contenant une édition spéciale sur l'éducation, la citoyenneté et l'interculturalité. Dans le cadre du deuxième axe, des enseignants de six pays de la Caraïbe anglophone ont été formés grâce au cours destiné aux éducateurs, dispensé via l'Internet, intitulé « Éducation à la citoyenneté démocratique ». Par ailleurs, un projet visant à étudier les pratiques optimales en matière d'utilisation des arts et des médias pour promouvoir les valeurs démocratiques et le développement des compétences créatives chez les enfants et les jeunes a commencé à être exécuté.

D'autre part, la première convocation à contribuer au Fonds de coopération horizontale destiné à appuyer les missions d'assistance technique dans le domaine de l'éducation à la démocratie a été lancée, et neuf projets qui ont bénéficié à 12 pays et auxquels 21 institutions ont participé directement, ont été sélectionnés.

En outre, la première étape du projet Éducation des enfants et des jeunes migrants (qui est une composante du Programme interaméricain pour la promotion et la protection des droits humains des migrants) a été exécutée. Au cours de cette première étape, un rapport analytique sera élaboré dans le but de documenter la dimension et la nature de la situation éducative des enfants et des jeunes migrants dans les États membres et de documenter et analyser les politiques nationales existantes et les programmes qui s'occupent de cette question.

Le secteur de la culture, quant à lui, a élaboré le projet « Stopper l'avancée de la criminalité, de la violence et de l'abus des drogues chez les jeunes d'Amérique centrale : conscientiser les jeunes et promouvoir la prévention chez les jeunes en situation vulnérable ». Ce projet a pour but d'encourager le dialogue et la participation d'organisations de jeunes, conjointement avec des secteurs gouvernementaux, à la mise en place d'un programme de prévention. Il a également produit la vidéo « Vers une culture de non-violence : le rôle de l'art et de la culture » qui montre des expériences réussies dans chaque sous-région de l'OEA dans lesquelles les arts et la culture constituent des éléments fondamentaux de programmes destinés aux jeunes en situation vulnérable. Ces expériences promeuvent le développement de savoir-faire, l'identité et un sentiment d'appartenance et visent à empêcher que ces jeunes ne participent à des activités violentes ou illicites.

En 2009 a été créé un réseau formé des États membres, de la société civile et d'organisations internationales destiné à faciliter l'élaboration et la mise en application de politiques publiques et le renforcement institutionnel en matière de culture, susceptibles de stimuler le développement économique et l'inclusion sociale. Une stratégie de communication et la structure du portail interactif du projet ont été mises au point et ont ensuite fait l'objet d'un consensus. Et la première convocation à contribuer au Fonds de coopération pour les missions d'assistance technique afin de promouvoir la coopération horizontale et l'assistance technique entre les États membres de l'OEA dans le domaine de la culture a été lancée.

En ce qui concerne le Programme de bourses pour la réalisation d'études universitaires, le DDHEC a réussi à : (a) augmenter le nombre d'universités faisant partie du Consortium (constitué à ce jour de 115 institutions dans 18 États membres), (b) placer directement des boursiers (170 en 2009-2010), et (c) à étendre sa coopération avec les États membres et les pays

observateurs dans le domaine de l'enseignement supérieur et du développement humain (382 bourses depuis 2007 pour un montant approximatif de US$ 2.721.735). Tous ces résultats contribuent à pouvoir accorder un plus grand nombre de bourses d'études universitaires et postuniversitaires, d'une manière équitable et la plus large possible, dans des institutions reconnues du Continent américain, à un coût raisonnable pour l'OEA.

Au total, 203 étudiants sélectionnés pour le cycle académique 2009-2010 ont signé leurs contrats en 2009, pour un montant total d'US$ 6.620.907,19. Sur le total de bourses accordées, 25 l'ont été pour la réalisation d'études universitaires et 185 pour la réalisation d'études postuniversitaires. Le coût des bourses octroyées pour des études postuniversitaires est réparti dans une proportion de 16,45% pour les bourses où l'étudiant choisit l'établissement où il fera ses études et de 83,55% pour les bourses où c'est l'OEA qui choisit l'établissement, ce qui est très en-dessous des paramètres fixés par le Manuel des procédures régissant le programme des bourses.

Les résultats de la sélection des boursiers pour l'année académique 2010-2011 ont été annoncés en octobre 2009. 153 personnes ont été sélectionnées pour recevoir une bourse (137 pour la réalisation d'études postuniversitaires et 16 pour des études universitaires). Le coût total de ce cycle académique est estimé à US 4.806.000 et sera payé sur trois (3) périodes budgétaires. Les chiffres définitifs du cycle académique 2010-2011 seront connus lorsque les étudiants auront été placés et qu'ils auront signé leurs contrats, ce qui devrait avoir lieu à la fin du mois de mars 2011.

Le Programme de bourses de formation professionnelle (PBDP), qui offre à des citoyens des États membres de l'OEA la possibilité d'approfondir ou d'actualiser leur expérience professionnelle dans des domaines de spécialisation en rapport avec les secteurs relevant du développement intégré de l'OEA, a accordé 1.015 bourses. Les cours de formation professionnelle auxquels ont participé les boursiers se sont déroulés dans les États membres et dans les États observateurs permanents suivants : Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, États-Unis, Honduras, Mexique, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay, Venezuela et Espagne. Ces bourses ont été financées par le Programme de bourses de formation professionnelle et les institutions d'accueil dans les États membres et dans les pays observateurs permanents.

Le Fonds panaméricain Leo S. Rowe (www.oas.org/rowe), est un fonds spécifique, créé en 1948, grâce à un legs confié au Conseil permanent et géré par une commission composée de membres désignés par le Conseil permanent et par le Secrétaire général. Il a pour but d'aider à financer des études supérieures au moyen de prêts éducatifs. En 2009, le Fonds Rowe a aidé à financer le coût des études aux États-Unis en octroyant 101 prêts sans intérêt à des ressortissants des pays latino-américains et de la Caraïbe et 35 prêts à des fonctionnaires du Secrétariat général de l'OEA, pour un montant total de $872.300. De même, le Fonds Rowe a géré, en moyenne, un total annuel de 405 prêts éducatifs, pour un montant de « 2,2 millions, dont 62 ont été remboursés dans leur totalité au cours de l'année. Dans le but de continuer à rétablir sa visibilité dans le Continent américain, le Fonds Rowe a élaboré, aux fins de distribution, le Guide financier des études d'enseignement supérieur dans les Amériques.

Le portail éducatif des Amériques (PEA) a formé 1.534 citoyens et/ou résidents de 28 pays membres de l'OEA, principalement ceux qui vivent dans des zones éloignées ou des régions moins développées, au moyen de cours de recyclage professionnel de courte durée, en ligne grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC), d'une haute qualité et peu coûteux, en espagnol, en anglais et en portugais, ainsi que sur des thèmes présentant un intérêt pour la région.

Des stratégies de coopération ont été élaborées et renforcées. Parmi les activités qui relèvent de ces stratégies, on soulignera en particulier celles-ci : (a) la supervision des deux premières éditions d'un projet de cours virtuel sur la formation des formateurs en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) ; (b) la formation de 103 personnes qui ont suivi le cours en ligne sur l'agrotourisme, réalisé en collaboration avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) ; (c) la formation de 400 enseignants du Ministère de l'éducation colombien par le cours sur la Formation au tutorat virtuel ; (d) la formation de 400 enseignants de l'Administration nationale de l'éducation publique de l'Uruguay (ANEP) ; (e) l'élaboration et la réalisation du cours en ligne « Introduction au droit d'accès à l'information publique » proposé au mois de juin par la Fondation pour les Amériques. Par ailleurs, de nouveaux numéros de la revue électronique *Educ@cion* ont été publiés et différents espaces réservés à divers secteurs de l'OEA ont été mis en place.

2.4.2 Département du développement économique, du commerce et du tourisme

Le Département du développement économique, du commerce et du tourisme (DDECT) est composé de cinq sections : Commerce ; Science, technologie et innovation ; Compétitivité ; Système d'information sur le commerce extérieur (SICE) ; et Tourisme. Il exécute également des programmes de responsabilité sociale des entreprises.

Les activités du Département répondent aux mandats contenus dans le Plan stratégique de développement intégré 2006-2009: diversification et intégration économiques, ouverture commerciale et accès aux marchés, développement scientifique et échanges et transferts de technologies, développement durable du tourisme, ainsi qu'aux différents mandats émanés de l'Assemblée générale de l'OEA et des Sommets des Amériques.

La compétitivité est l'axe transversal des activités du Département qui visent à renforcer les capacités humaines et institutionnelles et à générer des politiques publiques propres à promouvoir l'insertion des PME dans les marchés nationaux et étrangers, en particulier les PME appartenant à des femmes et à des groupes vulnérables.

Le DDECT travaille en coordination avec des organisations internationales et régionales (notamment le Comité tripartite OEA-BID-CEPALC), des ministères et des organismes nationaux, des universités et des ONG des Amériques.

Dans le domaine du commerce, le Département a encouragé des forums de dialogue entre les autorités du secteur dans le but d'échanger des expériences réussies de partenariats entre le gouvernement, une entreprise et une université en appui aux PME, d'utilisation des TIC et de programmes gouvernementaux qui stimulent l'insertion des groupes vulnérables afin qu'ils

bénéficient des avantages du commerce. Il a également poursuivi ses activités de formation à la politique commerciale dont ont été les bénéficiaires de nombreux fonctionnaires de la région, en particulier des pays de la Caraïbe. Il a appuyé des initiatives de coopération Sud-Sud, qui ont permis de renforcer les capacités de gestion des accords et des politiques relatifs aux régimes sanitaires et phytosanitaires, au règlement des différends entre des investisseurs et l'État et à la propriété intellectuelle (par exemple la mise à profit de la valeur intangible des produits distinctifs), entre autres.

Le Département a appuyé l'organisation de consultations avec le secteur privé afin de l'encourager à participer au processus du Cinquième Sommet des Amériques, et notamment à la Deuxième Rencontre continentale du secteur privé : « Stimuler la prospérité à partir du secteur privé pendant la nouvelle décennie » qui s'est déroulée à Port of Spain en avril 2009.

Le site web du SICE (www.sice.oas.org), qui a reçu plus de 2,5 millions de visites, soit plus de 7.000 par jour pendant l'année 2009, a été l'une des principales sources de référence du Continent américain dans le domaine du commerce. Le SICE contient actuellement plus de 20.000 documents, disponibles gratuitement et actualisés régulièrement.

Dans le domaine de la compétitivité, le Département a présenté officiellement le Réseau interaméricain de la compétitivité, une initiative conjointe du Gouvernement chilien et du SG/OEA, à la Réunion des ministres de l'économie et de l'industrie qui s'est tenue en septembre 2009, dans le cadre du Troisième Forum de la compétitivité dans les Amériques, à Santiago du Chili. Le Réseau est composé d'entités publiques, publico-privées et privées. C'est un mécanisme de dialogue de haut niveau qui vise à renforcer et à promouvoir la compétitivité dans les Amériques.

Suite à la Réunion spécialisée du CIDI des hauts fonctionnaires chargés de la coopération qui s'est tenue à Bogotá, en octobre 2009, a été créé le Réseau interaméricain de coopération (www.cooperanet.org), qui est un espace d'analyse et de dialogue pour les autorités nationales chargées de la coopération et pour la participation d'autres institutions qui mettent en œuvre des activités de coopération technique dans la région.
Des progrès ont été accomplis en matière de renforcement des capacités humaines et institutionnelles du secteur tourisme de la Caraïbe, en particulier en ce qui concerne le secteur des petits hôtels.

Dans le domaine de la science, la technologie et l'innovation, le Département a organisé la 1ère Réunion de la Commission consultative de l'initiative Ingéniérie pour les Amériques (EftA). Il a commencé à mettre en application le Programme interaméricain de journalisme scientifique et continué d'exécuter le projet « Coopération triangulaire en métrologie du gaz naturel pour le Pérou et la Bolivie ». Il a décerné le Prix Amérique à l'excellence dans la fonction publique et réalisé deux cours virtuels « Science, technologie et société : contribution de l'approche de la parité hommes-femmes ».

2.4.3 Département du développement durable

Le Département du développement durable (DDS) est chargé de promouvoir le développement durable et une gestion rationnelle de l'environnement. Il est composé des sections Gestion intégrée des ressources hydriques, Énergie durable et atténuation du changement climatique, Gestion du risque et adaptation au changement climatique, Droit de l'environnement, orientation politique et bonne gouvernance, et Biodiversité et gestion durable des terres.

L'année 2009 a été une période transition pour la Section de la gestion intégrée des ressources hydriques. Dans le domaine technique, les préparatifs en vue de clore les activités du Programme d'action stratégique pour le bassin binational du fleuve Bermejo (Argentine-Bolivie) ont commencé. La Section a également mis en œuvre un processus visant à diversifier le portefeuille de projets afin que cette diversification contribue au développement humain durable, à la paix et à la démocratie. Elle a consolidé une série d'initiatives de gestion des ressources hydriques superficielles transfrontalières, au nombre desquelles il convient de souligner le Cadre régional pour l'utilisation durable du Río Bravo, le Programme-cadre de gestion durable des ressources hydriques transfrontalières du bassin de La Plata et le Programme d'action stratégique pour l'Amazonie brésilienne. En ce qui concerne les ressources hydriques des systèmes aquifères, elle met en œuvre l'initiative sur les aquifères transfrontaliers en Mesoamérique, le projet de gestion durable des aquifères de l'île d'Hispaniola : Artibonite-Masacre ainsi que le Programme ISARM-Amériques. Elle a continué l'exécution des initiatives des années précédentes, notamment celle du fleuve San Francisco et a entrepris de nouvelles initiatives, telle que celle du bassin du fleuve Esmeralda.

Elle a également fait des contributions actives au Cinquième Forum mondial de l'eau, en particulier aux activités de préparation de la coordination dans le Continent, aux côtés de l'UNESCO qui était l'organisatrice et la sponsor des manifestations. Elle a collaboré à l'élaboration des documents de base et participé en tant qu'intervenante dans plusieurs sessions du Forum.

Dans le cadre des efforts déployés en vue de promouvoir la durabilité du secteur énergétique, notamment par une utilisation accrue des énergies renouvelables, des technologies et des systèmes d'efficacité énergétique, le DDS met en œuvre le Programme sur l'énergie durable et le changement climatique. Parmi les résultats obtenus dans ce domaine en 2009, il convient de mettre l'accent sur le projet exécuté en collaboration avec l'Union européenne en appui à sept pays de la Caraïbe pour leur permettre de mettre au point des politiques énergétiques nationales, de renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles et de mettre en place des projets d'énergie durable. Au nombre des résultats obtenus dans ce domaine, on soulignera en particulier le fait qu'à Saint-Vincent-et-Grenadines la Loi nationale sur l'énergie a été votée et que des projets de lois sont actuellement à l'étude à la Dominique, à la Grenade et à Saint-Kitts-et-Nevis. Par ailleurs, dans le cadre de l'Accord sur les biocarburants entre les États-Unis et le Brésil, une assistance technique est actuellement dispensée à plusieurs pays d'Amérique centrale et de la Caraïbe pour la formulation de politiques sur les biocarburants. Au niveau du Continent américain, le DDS continue à faire office de Secrétariat régional pour l'Amérique latine et la Caraïbe du Partenariat pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (REEEP) et à appuyer les États pour l'élaboration de réformes aux politiques au profit de l'énergie renouvelable, de

l'efficacité énergétiques et du développement d'outils financiers innovateurs.

Il convient de souligner également que le DDS a été désigné par le Partenariat pour l'énergie et le climat dans les Amériques (ECPA) comme son centre de compilation et de diffusion des informations (*clearinghouse*). L'ECPA est le résultat d'une proposition du Président des États-Unis, M. Barack Obama, accueillie favorablement par les États membres, pour mieux coordonner et accélérer les activités relatives à l'énergie durable dans les Amériques. Dans ce contexte, le DDS appuie l'organisation de la Réunion ministérielle sur l'énergie et le climat, qui se tiendra à Washington en avril 2010.

Dans le domaine de la gestion du risque et de l'adaptation au changement climatique, le DDS a continué de promouvoir le Réseau interaméricain pour l'atténuation des effets des catastrophes (RIMD) par le biais de sa plateforme virtuelle, de l'organisation d'ateliers de formation et d'autres échanges de connaissances et d'information en la matière. Il fini d'exécuter le projet Application des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin d'atténuer les effets des catastrophes dans l'Isthme centraméricain ainsi que les étapes I et II du Programme centraméricain d'alerte rapide en cas d'inondations dans les petits bassins versants (SVP) et de Réduction de la vulnérabilité : mise au point d'une plateforme régionale.

Le partenariat institutionnel avec la Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes des Nations Unies (UNISDR) ainsi que les partenariats avec des organismes intergouvernementaux régionaux, comme le CEPREDENAC, la CDEMA et le CAPRADE, se sont avérés fondamentaux pour la mise en œuvre du programme RIESGO-MACC.

Le DDS a accordé son soutien à l'organisation de l'Atelier interaméricain sur l'aide en cas de catastrophes et la gestion des catastrophes dans les Amériques. Il a élaboré une publication qui a servi de base aux discussions du Conseil permanent et de la Commission sur la sécurité continentale (CSH) de l'OEA.

Pour ce qui est de la Section du droit de l'environnement, de l'orientation politique et de la bonne gouvernance, en 2009, elle a contribué au renforcement des capacités en matière de gestion de l'environnement dans la cadre de l'intégration économique et de la libéralisation du commerce dans la région. Dans le contexte des accords commerciaux régionaux, les États membres ont bénéficié de son soutien dans les domaines du commerce et de l'environnement, de la gouvernance environnementale et du renforcement institutionnel. Elle a publié en particulier le premier rapport d'évaluation des progrès réalisés dans le cadre du programme de coopération environnementale des pays parties au RD-CAFTA.

Le DDS, de concert avec le Secrétariat de la CARICOM et avec l'appui du la Banque mondiale, a lancé à la Barbade le projet de législation sur les situations d'urgence dans la Caraïbe. Il a également accompli des progrès dans l'élaboration de recommandations sur la manière d'améliorer les instruments juridiques et les procédures administratives pendant et immédiatement après une catastrophe naturelle.

Le DDS a continué d'encourager les bases de données sur les espèces/spécimens, les espèces envahissantes, les écosystèmes, les aires protégées et les polinisateurs du Réseau interaméricain

d'information sur la biodiversité (IABIN). L'initiative sur les espèces migratrices du Continent américain (WHMSI) est exécutée essentiellement par trois associations régionales qui gèrent la préservation des espèces migratrices. En coordination avec 8 pays, le DDS a mis au point la Stratégie régionale de conservation et d'exploitation durable des zones humides altoandines afin de progresser dans la mise en œuvre de programmes sur la valorisation et la rentabilité des services environnementaux. Enfin, le projet ReefFix a collaboré avec les pays de la CARICOM à la valorisation économique des récifs de corail et des écosystèmes marins.

2.4.4 Département du développement social et de l'emploi

Le Département du développement social et de l'emploi (DDSE) soutient les efforts déployés par les États membres pour avancer dans la voie du développement équitable, en promouvant des politiques et des programmes de réduction de la pauvreté, d'encouragement au travail décent et de création d'emplois.

Les mandats qui orientent les activités du DDSE sont issus des résolutions de l'Assemblée générale, des Sommets des Amériques et des forums ministériels sur le développement social et le travail. Sont particulièrement importantes toutes les résolutions de l'AG sur la Charte sociale, les processus ministériels en matière de développement social et de travail, la participation des travailleurs aux forums de l'OEA, les mouvements migratoires et les droits humains des travailleurs migrants et de leurs familles.

Parmi les principaux résultats obtenus par le DDSE en matière d'appui au dialogue politique et technique, on peut souligner la réalisation de la Seizième Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT), dont le thème central a été « Affronter la crise avec le développement, le travail décent et la protection sociale ». 29 ministres du travail des Amériques, des représentants des travailleurs et du patronat ainsi que de nombreux organismes internationaux ont assisté à cette Conférence. Pour la première fois, la CIMT a accueilli des responsables de l'économie et du développement social et engagé avec eux un dialogue intersectoriel sur les réponses à la crise économique. Elle a également fait des contributions au processus du G-20 et renforcé le rôle des travailleurs et des employeurs en désignant le COSATE et la CEATAL en tant qu'organes consultatifs permanents de la CIMT.

En outre, le DDSE a organisé le premier dialogue des représentants des travailleurs avec les ministres des affaires étrangères lors du Cinquième Sommet des Amériques et le deuxième dialogue lors de la 39ème Assemblée générale de l'OEA.

Le DDSE a continué de dispenser un appui technique au Groupe de travail mixte CP/CEPCIDI chargé de l'élaboration de la Charte sociale des Amériques et de son Plan d'action – tâche qu'il exécute depuis la formation de ce Groupe en 2005. Il convient de souligner également la création du programme Migration et développement qui a pour but de stimuler l'exécution des mandats et des activités découlant du Programme interaméricain de promotion et de protection des droits humains des migrants, y compris des travailleurs migrants et de leurs familles et du Plan de travail de la Commission spéciale sur les questions de migration.

Le DDSE met également en œuvre des activités de partenariat pour le développement. Parmi

elles, il faut souligner plus particulièrement celles réalisées dans le cadre du Réseau interaméricain pour l'administration du travail (RIAL), créé par l'OEA pour renforcer les capacités institutionnelles des ministères du travail de la région. En 2009, le Réseau a été consolidé : trois ateliers continentaux ont été réalisés sur la migration, l'inspection du travail et la parité ainsi que plus de 20 missions d'assistance technique entre ministères du travail grâce à un fonds spécial de coopération bilatérale. Plus de 500 fonctionnaires des ministères du travail ont reçu une formation.

Conformément aux mandats des ministres et du Sommet des Amériques, la présentation officielle du Réseau interaméricain de la protection sociale a eu lieu. Y ont participé des ministres et de hauts fonctionnaires chargés du développement social, de hauts représentants des organismes internationaux, de la société civile et des universités. Cette manifestation a été inaugurée par Mme Hillary R. Clinton, Secrétaire d'État des États-Unis, Mme Michelle Bachelet, Présidente du Chili, M. Michael Bloomberg, Maire de New-York, M. Luis Alberto Moreno, Président de la Banque interaméricaine de développement, l'Ambassadeur Albert Ramdin, Secrétaire général adjoint de l'OEA et M. José Miguel Insulza, Secrétaire général de l'OEA. Le Président de la Colombie, M. Álvaro Uribe, a prononcé un discours en appui à ce Réseau.
Dans le cadre de la coopération technique entre le Chili et la Caraïbe en matière de transfert des enseignements du Programme *Puente*, qui a débuté en 2007, la Barbade, le Suriname, St- Kitts-et-Nevis et Saint-Vincent-et-Grenadines ont été incorporés au programme, dont la mise en œuvre a continué à Trinité-et-Tobago, à la Jamaïque et à Sainte-Lucie. Au cours de l'année, des réunions techniques présentielles ont été réalisées ainsi que des visites sur le terrain à des familles bénéficiaires du programme *Puente* et des plans de travail nationaux ont été élaborés.

Le DDSE a coordonné les activités qu'il a mises en œuvre avec différentes organisations internationales afin de les renforcer et de les compléter. À cet égard, il convient de souligner le travail réalisé en commun avec l'OIT, l'OIM, la BID, la CEPALC, l'OPS, le SEGIB, le HCR, le Programme alimentaire mondial et la Banque mondiale qui ont participé activement aux activités du RIAL, du Réseau interaméricain de la protection sociale et au programme Migration et développement.

2.5 SOUS-SECRÉTARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE

Le Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle (SSM) est régi par l'Instruction 08-01, Rev.3. Il est composé du Bureau exécutif du Sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle, du Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues, qui a rang de département, du Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme, qui a rang de département, et du Département de la sécurité publique.

2.5.1 Bureau exécutif du sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle

Le Bureau exécutif du Sous-secrétaire a la sécurité multidimensionnelle a mené des activités de coordination en rapport avec la coopération entre et avec les États membres afin de faire face aux menaces contre la sécurité nationale et les citoyens, assuré une coordination active avec les différents États membres et divers organismes et institutions afin d'appuyer les activités destinées à mettre en application la Déclaration sur la sécurité dans les Amériques. Il a également apporté un soutien aux organes politiques dans le cadre de la Commission sur la sécurité continentale. Il a coordonné la mobilisation de ressources extérieures destinées à appuyer les efforts que déploient les pays sous forme de programmes et de projets de renforcement institutionnel et de formation de leurs ressources humaines.

Il a coordonné la commémoration du cinquième anniversaire de la Déclaration sur la sécurité dans les Amériques, exhortant les États à mettre au point des politiques afin de mettre à exécution cette Déclaration.

Il a entretenu des liens de coordination étroits avec les trois départements qui font partie du Secrétariat et assuré la liaison entre ces derniers. Il a mis en place des mécanismes de coopération entre ces départements (DPS, CICAD, CICTE).

- <u>Coopération avec les pays observateurs permanents</u>

Il a continué de renforcer les liens de coopération dans le domaine de la sécurité multidimensionnelle.

- <u>Commission sur la sécurité continentale</u>

En sa qualité de secrétariat technique de la Commission sur la sécurité continentale, il a planifié et coordonné les réunions de la Commission et élaboré les rapports et les documents techniques sur les thèmes traités, en appui aux autorités de la Commission.

- <u>Désarmement</u>

  - Il a continué d'exhorter les États membres à contribuer plus pleinement à la sincérité et à la transparence moyennant les échanges d'information sur les systèmes d'armes compris dans le Registre des armes classiques des Nations Unies. En 2009, la République dominicaine a été le treizième État à ratifier la Convention interaméricaine sur la

transparence de l'acquisition d'armes classiques. Six États ont envoyé leurs rapports à ce sujet en 2009.

- Il a établi des liens de coopération avec le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, afin d'accélérer et de synchroniser l'envoi des rapports des États parties au Registre des armes classique des Nations Unies et à la Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition d'armes classiques de l'OEA.

- Il participé à la 14ème Session de la Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, qui s'est tenue à La Haye.

▪ Organisation interaméricaine de défense

- Le Bureau a tenu des réunions de coopération régulières avec l'Organisation interaméricaine de défense (JID) par l'intermédiaire de son secrétariat ainsi qu'avec le Collège interaméricain de défense (CID), afin de mettre en application les directives de rapprochement émises par le Secrétariat général.
- Il a participé aux réunions du Conseil des délégués de la JID.

▪ Coordination et appui technique aux programmes et aux projets

- En consultation avec les dépendances du SSM, il a élaboré le projet de Programme-budget du Fonds ordinaire et effectué des projections de ressources extérieures pour l'année 2011. Il a coordonné l'évaluation de la pertinence et des projets du Secrétariat qui seront exécutés avec des fonds spécifiques, conformément aux critères arrêtés par la Commission d'évaluation des projets. Il a notamment coordonné l'évaluation des projets du Secrétariat financés par le Canada, les États-Unis et l'Espagne ainsi que les travaux pour la réalisation de la Réunion des ministres chargés de la sécurité publique (MISPA) et participé au processus du Mécanisme d'évaluation multilatérale et à la révision de la Stratégie continentale antidrogues.

▪ Renforcement de la coopération internationale

- Il a renforcé les mécanismes et les espaces de mise en œuvre d'activités destinées à consolider la coopération internationale, en entretenant des liens de collaboration étroits avec des organes internationaux, régionaux et sous-régionaux, en particulier avec la Banque interaméricaine de développement (BID), les Nations Unies et son Office contre la drogue et le crime (ONUDC), le Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies (UNODA), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), l'UN-liREC, la Communauté andine des Nations (CAN), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le Groupe d'action financière de l'Amérique du Sud (GAFISUD), la Commission permanente centraméricaine antidrogues (CCP), le Secrétariat de la CARICOM, le Groupe d'action financière de la Caraïbe (GAFIC), le *Swedish Institute of International Affairs* (SIPRI), l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), l'INTERPOL, *l'Implementation Agency for Crime and Security* (IMPACS), la Fondation internationale du Lions Club (et les Lions Clubs nationaux), la Fondation

mondiale du cacao, l'Institut national sur l'abus des drogues (NIDA, USA), l'USAID, le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAHM, Canada), la Royale gendarmerie canadienne (GRC), l'Association internationale des tribunaux de traitement de la toxicomanie, l'Association psychiatrique de l'Amérique latine (APAL), la *Business Alliance for Secure Commerce* (BASC) et ses bureaux nationaux, la Commission européenne, les Gouvernements espagnol, français et grec ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales et le secteur privé, dans le domaine de la sécurité.

2.5.2 Secrétariat exécutif de la commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues

À la demande du Secrétaire général de l'OEA, M. José Miguel Insulza, les États membres de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) ont entamé la révision de la Stratégie continentale antidrogues, qui est la plateforme politique à partir de laquelle les États et le Secrétariat exécutif de la CICAD affrontent au niveau régional la toxicomanie et les problèmes qui découlent de celle-ci depuis l'année 1996. La Commission a chargé le Brésil de coordonné le processus, en étroite collaboration avec la Présidente de la CICAD et le Secrétariat exécutif, processus qui consiste à élaborer la version préliminaire d'une nouvelle stratégie et de son plan d'action. Un groupe de travail de haut niveau s'est réuni en septembre et en novembre, à Sao Paulo et Miami respectivement, et a mis au point un avant-projet qui servira de base aux discussions prévues en 2010, année où l'on espère mener à bon terme le processus.

- Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM)

Les efforts visant à appliquer des critères uniformes dans la détermination de la manière dont un pays ou toute la région ont affronté le problème des drogues, à formuler des propositions de politiques et de programmes pertinents et à reconnaître les progrès accomplis, se sont poursuivis. En mai, la Commission a approuvé les 34 rapports nationaux portant sur la manière dont les États membres ont appliqué les 453 recommandations émanées du quatrième cycle d'évaluation (2005-2006), et a acheminé les rapports à l'Assemblée générale de l'OEA. Le cycle d'évaluation suivant (2007-2009) a commencé après que le Groupe de travail intergouvernemental du MEM – reconnaissant que le Mécanisme est un instrument dynamique qui s'adapte aux nouvelles tendances existant dans la région – ait analysé et modifié ses procédures, le questionnaire sur les indicateurs et le plan correspondant au nouveau cycle d'évaluation.

- Réduction de la demande

Le programme sur trois ans, financé par la Commission européenne, a étendu son champ d'action en réunissant plus de 40 villes de l'Union européenne, de l'Amérique latine et de la Caraïbe pour améliorer leurs interventions contre la toxicomanie. Ce partenariat est devenu un moyen d'échanger des données d'expériences dans trois domaines : le perfectionnement des politiques publiques sur le traitement de la toxicomanie et la coopération internationale ; la mise en place et l'amélioration des services de traitement et la formulation de formes de traitement alternatives à l'emprisonnement des contrevenants toxicomanes. Le programme se terminera en avril 2010, par un sommet qui se tiendra à Lugo (Espagne).

- Réduction et contrôle de l'offre

Il a dispensé une formation spécialisée à des fonctionnaires de police, à des agents des douanes, à des substituts du procureur, à des juges et à d'autres professionnels. Il a organisé 29 séminaires et ateliers de travail dans 13 pays auxquels ont participé quelque mille personnes, en utilisant les expériences en provenance de multiples sources régionales et internationales.

- Lutte contre le blanchiment des avoirs

Par l'intermédiaire du projet BIDAL (Biens saisis et confisqués en Amérique latine), l'expérience acquise en Argentine, au Chili et en Uruguay a servi à améliorer la gestion par les pouvoirs publics des biens confisqués aux organisations de la criminalité organisée et à en optimiser l'usage. Pour sa part, le Groupe d'experts sur le blanchiment des avoirs a terminé l'élaboration d'un Manuel de bonnes pratiques, basé sur les résultats du projet.

- Renforcement institutionnel

Avec l'appui de la CARICOM et de la CICAD, il a rédigé et publié un guide pour la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des plans et des programmes nationaux, qui compile la vaste expérience acquise par les commissions nationales de lutte contre les drogues. Ce guide s'intitule C*ómo formular una política nacional de control de drogas* (Comment élaborer une politique nationale de lutte contre les drogues)

- Observatoire interaméricain sur les drogues (OID)

Il s'est efforcé d'identifier les tendances en matière de consommation et de trafic des drogues, à partir d'enquêtes réalisées avec des méthodes uniformes. Il a fini de rédiger le document La *consommation des drogues dans les Amér*
iques en 2009. Il s'agit d'une analyse comparative qui donne une vision intégrale de la situation en matière de consommation de drogues dans le Continent et replace le phénomène dans un contexte mondial.

2.5.3 Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme

Le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) a été créé en 1999 (AG/RES 1650 (XXIX-O/99) afin de promouvoir et de développer la coopération entre les États membres dans le but de prévenir, combattre et éliminer le terrorisme. Le Secrétariat du CICTE a été institué en 2002. Ses fonctions sont établies dans le Statut du CICTE (AG/RES 2010 (XXXIV-O/04), dans le Règlement de cet organe et dans l'Instruction 08-01, Rev. 3. Ses attributions consistent à : fournir un appui technique et administratif aux réunions du CICTE, offrir une assistance technique et des actions de formation aux États membres conformément à leurs besoins et à leurs demandes et promouvoir la coordination et la coopération entre les États membres et avec les organisations multilatérales et internationales.

Les secteurs programmatiques du CICTE sont établis dans le Plan de travail (CICTE/doc.6/09 rev.1), approuvé par les États membres du Comité. En 2009, il a réalisé 65 activités d'assistance

technique grâce auxquelles il a donné une formation à 2.845 participants.

- Contrôles frontaliers

  - Sécurité maritime : Il a exécuté 17 activités et programmes grâce auxquels ont été formés 1.542 fonctionnaires.
  - Sécurité aéroportuaire : Il a réalisé 17 activités auxquelles ont participé 251 fonctionnaires.
  - Sécurité des documents : Il a réalisé 4 activités d'assistance technique grâce auxquelles ont été formés 126 fonctionnaires.

- Protection des infrastructures critiques

  - Par le biais du programme sur la sécurité cybernétique, le Secrétariat a appuyé la création d'un Réseau continental d'équipes d'intervention en cas d'incidents informatiques (CSIRT). Il a réalisé 6 activités auxquelles ont participé 206 fonctionnaires.
  - Dans le cadre du programme de sécurité du tourisme, il a réalisé 6 ateliers grâce auxquels 270 participants ont reçu une formation.

- Assistance en matière législative et lutte contre le financement du terrorisme

  - En collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Secrétariat exécutif de la CICAD, il a parvenu à ce que 9 États membres ratifient des instruments juridiques internationaux contre le terrorisme, à ce que deux nouvelles lois nationales sur la lutte contre le terrorisme et son financement soient votées. Il a également formé 279 fonctionnaires et organisé 12 manifestations.

- Renforcement des stratégies contre les menaces terroristes émergentes

  - Il a réalisé 3 activités d'exercices de simulation. Il a réuni 103 fonctionnaires afin d'évaluer leurs capacités de réaction et de gestion de crise devant une simulation d'attaque terroriste. Il a commencé à mettre en œuvre un programme de coopération avec le Gouvernement d'Israël ciblé sur la formation à la gestion des crises.

- Partenariats avec d'autres organisations multilatérales et internationales

  - Le Secrétariat du CICTE a étendu son interaction et sa coopération avec le Comité contre le terrorisme (CCT) du Conseil de sécurité de l'ONU, la CTITF, l'ONUDC, l'UNICRI, l'OMI, l'OACI et l'OMA, et avec des organismes régionaux tels que le Conseil de l'Europe, l'OESC et l'APEC. Ces alliances ou partenariats avec plus de 40 organisations internationales, régionales et sous-régionales constituent un excellent cadre pour la promotion de l'OEA dans le domaine de la coopération internationale, ce qui profite aux États membres.

  - Sous la Présidence du Pérou et la Vice-présidence du Mexique, le CICTE a tenu sa Neuvième Session ordinaire du 6 au 9 mars 2009 à Washington, DC.

2.5.4 Département de la sécurité publique

Il a offert des services consultatifs, réalisé des activités de coopération technique et des actions de formation par l'intermédiaire de ses sections : Politiques de sécurité publique et Lutte contre la criminalité transnationale organisée ainsi que du Bureau de l'action humanitaire contre les mines.

- Politiques de sécurité publique

  - La Section a organisé la Deuxième Réunion des ministres chargés de la sécurité publique dans les Amériques (MISPA II) en novembre 2009 en République dominicaine. 180 participants, originaires de 29 États membres, de pays observateurs et d'autres institutions y ont assisté. La Réunion a adopté le Consensus de Santo Domingo sur la sécurité publique et réitéré l'Engagement en faveur de la sécurité publique dans les Amériques adopté par la MISPA I.

  - Elle a réalisé l'étude de faisabilité pour le renforcement de la formation des cadres de la police et des cadres civils en gestion de la sécurité publique. Elle a donné le cours sur la Reddition de comptes et la modernisation de la police, en collaboration avec la Police d'enquête du Chili (PDI), et le cours sur la Reddition de comptes et la modernisation de la police en collaboration avec le Secrétariat à la sécurité publique du Mexique.

  - Elle a mis en place l'Observatoire interaméricain de la sécurité sur la criminalité et la violence (OIS) dont la mission est de collecter, analyser et diffuser des informations sur la sécurité. Elle a établi des alliances stratégiques avec la BID, l'Institut CISALVA (de l'Université del Valle, Colombie), et l'ONUDC.

  - Elle a renforcé ses liens avec la BID, la Banque mondiale, l'OPS, l'USAID, le CDC et UN Habitat, par l'intermédiaire de la Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence (IACPV).

Lutte contre la criminalité transnationale organisée

- La Section a réalisé :

  - La Deuxième Réunion du Groupe technique sur la criminalité transnationale organisée le 7 octobre 2009 qui avait pour but de réviser le degré d'exécution des dispositions de la Convention de Palerme et de ses protocoles par les États membres et d'examiner et approuver les composantes d'un programme de travail.

  - La Deuxième Réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes, du 25 au 27 mars, en Argentine, dont les conclusions et les recommandations sont ciblées sur la prévention de la traite, les poursuites contre les trafiquants, la protection des victimes et la coopération internationale.

  - La Dixième Réunion du Comité consultatif de la CIFTA à Washington DC, le 24 avril 2009, qui a examiné le projet de législation type sur la saisie et la confiscation des armes

à feu, des munitions, des explosifs et autres matériels connexes. La République dominicaine a ratifié la Convention, ce qui porte à 30 le nombre des États qui l'ont ratifiée.

- La Première Réunion des experts légistes des Amériques, les 24 et 25 septembre 2009, dans le but de promouvoir les échanges d'information, la coopération internationale et la réalisation de progrès dans ce domaine.

- Elle a formé 400 fonctionnaires chargés de la prévention de la traite des personnes, des poursuites contre les trafiquants et de la protection des victimes de la traite. Les matériels de formation ont été incorporés dans les programmes d'études de 9 instituts d'études diplomatiques et en tant que matériel d'appui de 9 centres de formation des forces de maintien de la paix de l'ONU.

- Par l'intermédiaire de l'Initiative Mérida, elle a commencé à exécuter le projet « Gestion des arsenaux et destruction de ceux-ci en Amérique centrale » qui a pour but de former le personnel, d'offrir un soutien au niveau législatif, de moderniser les arsenaux nationaux et de détruire les munitions obsolètes au Guatemala et au Nicaragua.

▪ Action humanitaire contre les mines (AICMA)

- Le Bureau a exécuté des activités conformément aux dispositions de la résolution AG/RES. 2453 (XXXIX-O/09) « Les Amériques : Région libre de mines terrestres antipersonnel » et de la Déclaration sur la sécurité dans les Amériques.

- Il a mené à bon terme 99% (soit 176.900 mines) du Plan national du Nicaragua relatif à l'élimination des mines antipersonnel. Elle a également achevé de déminer 18 zones minées et 29 des 34 camps militaires qui avaient été minés en Colombie ainsi que 8 terrains situés à la frontière entre l'Équateur et le Pérou.

- Il a mené des campagnes d'éducation dans des écoles et des communautés sur le risque que posent les mines et les engins explosifs, conscientisant ainsi 43.806 personnes en Colombie, en Équateur, au Nicaragua et au Pérou.

- Il a pris en charge 408 survivants d'accidents de mines en Colombie, en Équateur, au Nicaragua et au Pérou, et dispensé des services de rééducation physique et psychologique et de réinsertion social et économique à 101 survivants.

- Il a coordonné ses activités avec le Service de la lutte anti-mines des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge, le Centre international de déminage humanitaire de Genève, la Fondation humanitaire Golden West, le Centre intégral de rééducation de la Colombie, l'Institut national technologique du Nicaragua, la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, le Club Rotary de la Colombie et Avianca irlines. Il a collaboré avec l'Organisation interaméricaine de défense pour le suivi international et la certification des opérations de déminage.

2.6 SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (SAF)

Le SAF a été créé par l'Instruction 08/01 Rev. 3 (1er octobre 2009). Il est composé du Département des ressources humaines, du Département des services de gestion financière et administrative, du Département des services de l'information et de la technologie, du Département de la planification et de l'évaluation, du Bureau des services d'achats et du Bureau des services généraux. Sa mission consiste à jouer un rôle de premier plan dans toutes les activités d'appui administratif, et à dispenser des conseils dans ce domaine ce qui inclut la gestion budgétaire et financière, les services de technologies de l'information du Secrétariat général, la planification, l'évaluation et le suivi opérationnel des programmes, la gestion des services généraux (y compris les bâtiments et les services de sécurité), l'acquisition de biens et de services, la passation de contrats relatifs à ces biens et ces services, ainsi que la gestion et la formation du personnel, conformément aux principes établis en matière de gestion professionnelle.

- **Bureau du Secrétaire**

Pendant la période couverte par ce rapport, le Bureau du Sous-secrétaire a continué d'appuyer les organes politiques de l'Organisation, en particulier la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), faisant office de principal agent de liaison entre cette Commission et le Secrétariat général.

Le Bureau du Sous-secrétaire a également exercé une coordination avec les différents secteurs du Secrétariat général, en appui à leurs programmes, dans une perspective financière et administrative, assumant la direction d'une série de réformes visant à moderniser le Secrétariat général et à le rendre plus transparent.

Les progrès réalisés dans plusieurs de ces domaines ont été communiqués périodiquement aux États membres et à la Direction exécutive par l'intermédiaire du nouveau « *Rapport trimestriel sur la gestion des ressources à l'OEA* ». Ce document indique quels ont été les résultats des principales activités du SAF et répond aux recommandations formulées par la Commission des vérificateurs extérieurs de l'OEA.

2.6.1 Département des services de gestion financière et administrative (DFAMS)

En 2009, le DFAMS a poursuivi ses efforts pour réaliser ses objectifs immédiats et à long terme : 1) amélioration de la transparence et de l'efficacité des informations financières ; 2) une meilleure coordination entre les départements afin d'apporter des réponses adéquates aux clients aussi bien internes qu'externes ; et 3) expansion du portail financier en tant qu'outil pour la diffusion d'importants rapports.

Quelques-uns des résultats obtenus dans la voie de la concrétisation de ces objectifs sont présentés ci-après:

- **Coordination DFAMS-CEP pour la révision des budgets des programmes et des projets**

Les projets qui vont être soumis au Comité d'évaluation des projets (CEP) sont révisés et, si besoin est, modifiés par le DFAMS avant leur présentation au CEP. Ceci aide les secteurs techniques à se familiariser avec les règlements financiers et budgétaires en vigueur dans l'Organisation et stimule la production d'informations financières fiables à l'intention des donateurs, basées sur les cadres normatifs existants et approuvés.

- **Gestion du risque comptable**

Le Département a mené une révision analytique des processus comptables concernant les comptes dont les montants sont importants. Cette révision avait pour but d'identifier les risques liés à ces processus et leur impact sur les états comptables. Ces risques ont été classés et analysés. Parallèlement, il a vérifié les contrôles internes en vigueur pour atténuer les risques détectés. Une fois l'analyse réalisée, les faiblesses en matière de contrôle ont été identifiées et elles font l'objet actuellement d'une surveillance. Ce processus de révision servira de base à la mise au point de processus plus efficaces et qui, en même temps, maintiendront un équilibre approprié entre le contrôle et le risque.

- **Portail financier**

Le portail financier du DFAMS, lancé à titre préliminaire en 2007, est devenu un instrument important pour la transmission aux différents usagers des informations sur les activités, les services et les rapports financiers du Département. En 2009, tous les États membres ont eu accès au portail, ce qui leur a permis d'assurer un suivi permanent de la situation financière de l'Organisation et de prendre les mesures appropriées, vu qu'ils disposaient d'informations actualisées et sans délais administratifs.

- **Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS selon ses sigles en anglais)**

Conformément aux dispositions de la résolution AG/RES.1 (XXXVIII-E/09) le SAF a présenté à la CAAP un rapport préliminaire sur les IPSAS et leur impact sur l'Organisation. On espère continuer à réaliser des progrès dans leur mise en application au cours de l'année 2010.

- **Résultats budgétaires du SG/OEA**

<u>Fonds ordinaire</u>

- L'Assemblée générale, à sa Trente-huitième Session extraordinaire, qui s'est tenue le 30 septembre 2009, a approuvé le Programme-budget correspondant à l'exercice budgétaire janvier-décembre 2010, pour un montant total d'US$ 90.125.000. Cette résolution a permis d'intégrer dans le budget adopté les résolutions du Cinquième Sommet des Amériques qui ont des implications budgétaires ainsi que les ajustements statutaires à apporter aux rémunérations du personnel du Secrétariat général.

- Ce budget prévoyait une diminution nominale des quotes-parts qui se montait à US$ 79.385 (soit 1% des contributions totales). Cette diminution a été adoptée par l'Assemblée générale uniquement pour l'exercice budgétaire 2010, compte tenu des difficultés économiques que connaissent les États membres.

- La résolution AG/RES. 1 (XXXVIII – E/09) a autorisé le Secrétariat général à utiliser US$ 6,7 millions sur les ressources du Sous-fonds de réserve pour compléter le financement du Programme-budget pour l'année 2010. Il est prévu que le retrait effectué sur le Sous-fonds de réserve réduira le solde de celui-ci à US$ 0,3 million à la fin de l'exercice budgétaire 2010.

- À la fin de l'exercice budgétaire janvier-décembre 2009, le Secrétariat général avait exécuté US$ 90,1 millions, soit 99.94% du budget approuvé.

Fonds spécifiques

- En 2009, la valeur nette des contributions en espèce aux fonds spécifiques s'est élevée à US$ 70,1 millions. Ce qui représente une augmentation de 2,9% par rapport à 2008.

- Les trois principaux contributeurs, en 2009, sont encore le Canada, avec US$ 22,1 millions, les États-Unis, avec US$ 13,9 millions, et l'Espagne, avec US$ 11,4 millions. Sur les US$ 70,1 millions versés en contributions en 2009, 62,3% l'ont été par les États membres, 28% par les observateurs permanents et 9,7% par d'autres bailleurs de fonds.

- Les États membres ont augmenté de 19% leurs contributions par rapport à 2008. Cette augmentation est due principalement aux versements effectués par le Canada, les États-Unis, le Costa Rica et le Brésil. À l'inverse, les contributions des observateurs permanents ont diminué de 19,3%, chute attribuée principalement à la baisse des versements effectués par la Suède, l'Union européenne et l'Italie. D'autres donateurs ont également réduit légèrement leurs contributions, à hauteur de 4%. Cette variation est due, d'une part, à la diminution de près de la moitié de la contribution de la Banque mondiale et d'autre part, à l'augmentation des contributions des Nations Unies qui ont pratiquement été multipliées par trois par rapport à 2008.

- En 2009, les dépenses totales se sont élevées à US$ 63,3 millions, soit une progression de 8,3% par rapport à 2008. 21,9% de ces dépenses (US$ 13,9 millions) concernent les frais de voyage, alors que 16,3% (US$ 10,3 millions), concernent les dépenses de personnel. En comparaison avec 2008, les frais de voyages et les dépenses de personne ont progressé de 13,9% et 5,1%, respectivement.

- Plus de 70% des dépenses totales sont liés aux projets gérés par le Sous-secrétariat aux questions politiques, le Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle et le Secrétariat exécutif au développement intégré.

2.6.2 Département des ressources humaines (DHR)

En 2009, des mesures ont été mises en place afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des ressources humaines, par l'intermédiaire des activités suivantes :

- **Formation du personnel**

Le cycle pilote du nouveau Système de notation du personnel (PES) (sept. 2009 – déc. 2010) a été mis en œuvre. Un système électronique et un programme de formation ont été mis au point. 465 personnes du SG/OEA (77%) ont reçu une formation et le personnel des bureaux hors siège ont été formés à distance dans le cadre de la première phase du programme « Définir des objectifs individuels ». Le 22 février 2010, 82% (572) du personnel éligible avaient déjà leurs objectifs inscrits dans le système.

Une stratégie d'entraînement destinée à renforcer les compétences en matière de direction et de supervision et à contribuer à la réalisation des objectifs du SG/OEA, ce qui comprend 9 programmes d'entraînement dont ont bénéficié 176 fonctionnaires, a été mise en application.

Le Programme de stages, en coordination avec le Département des questions internationales, a signé un accord avec l'Ambassadeur de la République de Corée. C'est le premier accord signé avec un pays observateur. Le programme est connu au niveau international pour l'amélioration continuelle de la qualité des stagiaires. En 2009, le Département a reçu 670 demandes et a sélectionné 211 stagiaires, dont les contributions ont été équivalentes à environ 50 ans/personne de travail, avec un coût minime pour le SG/OEA.

En collaboration avec le DHR, les sites électroniques « PES » pour le renforcement des entraînements et « *Wellness Center* » pour la promotion de la santé ont été lancés. En septembre, s'est déroulée la cérémonie de remise de marques de reconnaissances au personnel en présence de 370 fonctionnaires. 74 d'entre eux ont reçu une marque de reconnaissance au titre de l'ancienneté, 42 pour des performances remarquables et 15 pour départ à la retraite. Avec la collaboration du Département des questions culturelles, le DHR a produit une vidéo institutionnelle qui montre les réalisations du SG/OEA.

Il a élaboré des rapports sur le personnel, sa répartition par zone géographique et sexe, les demandes formulées par les pays membres, entre autres, afin de doter l'administration d'une plus grande transparence. La méthodologie utilisée par la FAO a été adoptée pour déterminer la représentation géographique au sein du SG/OEA.

- **Unité des assurances / santé**

Le Département a élaboré des programmes destinés à promouvoir la santé, auxquels ont assisté quelque 810 participants, notamment la « Foire de la santé » à laquelle ont participé 290 personnes et les « Évaluations ergonomiques » auxquelles ont pris part 136 fonctionnaires.

- **Prestations**

En collaboration avec le DOITS, il a mis au point un système automatisé d'information sur les indemnités de voyage qui réalise les calculs automatiquement et réduit le temps nécessaire au processus qui passe de 4 h et demie à 10 minutes. En outre, il travaille à la création de rapports sur ORACLE qui permettront d'exercer un meilleur contrôle sur les prestations, les visas et les renouvellements.

- **Fonctionnement**

Le DHR a donné une formation au module RH-OASES à 12 de ses fonctionnaires afin de normaliser la gestion de l'information relative au personnel et a élaboré 32 manuels sur ses procédures régulières. Il a également réalisé le concours des contrats continus et, en collaboration avec le DOITS, a mis au point un formulaire de candidature 100% électronique. Sur les 80 candidats qui qualifiaient, 34 ont envoyé leur formulaire de candidatures et 21 d'entre eux ont été récompensés par des contrats.

- **Réingénierie**

Le DHR a identifié 4 processus de réingénierie : 1) les mécanismes de recrutement ; 2) le classement des postes ; 3) la notation du personnel ; et 4) la solution des réclamations portant sur le travail, et a réalisé des progrès dans ces processus. À cet effet, le DHR et le Département du conseil juridique ont élaboré un projet de modification des Normes générales et du Règlement du personnel qui a été présenté au Comité du personnel.

2.6.3 Département des services de l'information et de la technologie (DOITS)

Le DOITS a pour objectif de maximiser l'utilisation, la fiabilité et le rendement de l'infrastructure informatique du SG/OEA. Cet objectif a été atteint moyennant la consolidation des serveurs existants, l'incorporation de nouveaux équipements d'archivage de l'information, le renforcement de la technologie de sauvegarde de l'information, la normalisation de la topologie du câblage et des dispositifs de connectivité et la centralisation de la gestion/contrôle du réseau grâce à des outils de dernière génération.

La sécurité et la disponibilité des services Internet ont été obtenues grâce à l'installation d'une deuxième connexion, à travers un fournisseur différent de celui qui existait déjà, ce qui a eu pour résultat une redondance de la connectivité, la mise à jour de la technologie en place dans le Bâtiment du SG et l'incorporation d'un nouvel équipement dans le bâtiment administratif. Cinq nouvelles salles multimédias, dont deux permettent les services de vidéoconférences, ont été installées et la largeur de bande totale (accès à l'Internet) a été augmentée.

Face à l'augmentation constante des attaques informatiques contre l'Organisation, on est passé d'un environnement réactif (« que s'est-il passé ?) à un environnement proactif (« ne pas permettre qu'il se passe quelque chose ») afin de protéger l'intégrité de l'information existante. La sécurité du réseau a été renforcée moyennant l'utilisation de technologies similaires à celles des entités financières. Par ailleurs, un système de renforcement des mots de passe a été mis en

place, lequel permet aux utilisateurs d'accéder à l'ensemble des applications existantes.

Étant donné l'augmentation des demandes internes de nouveaux logiciels et la nécessité d'utiliser plus rentablement les ressources disponibles et d'améliorer la qualité de leur mise au point, le DOITS a développé un programme d'assurance-qualité afin d'appliquer les pratiques optimales dans la mise au point des logiciels.

Le DOITS a consolidé le processus de normalisation et de standardisation de ses structures de données. Toutes les applications sont soumises à un processus de modelage physique et conceptuel et sont documentées en utilisant les normes internes déjà établies.

Afin de mettre à la disposition du SG/OEA des outils interactifs pour l'élaboration dynamique de rapports et donner ainsi une valeur ajoutée aux données conservées dans ses bases de données, le DOITS met au point actuellement un plan d'incorporation des outils de dernière génération, outils qui seront opérationnels en 2010.

Le DOITS a développé une série d'applications destinées à appuyer différents secteurs du SG/OEA pour l'exécution de leurs mandats, notamment le Module de gestion des mandats, le Système de gestion des observations des élections, la Reformulation du système de notation du personnel et le Système de gestion des contrats continus. Il a continué de mettre au point, à l'intention de la CIDH le système de gestion des affaires et le module de consultation, via Internet, pour les requérants, lequel sera mis en place en 2010. Enfin, il a continué de consolider le système de communications sécurisées du Réseau continental en matière pénale, accroissant le nombre d'outils de ce réseau et étendant ses services à d'autres entités, telles que le CICTE et la CITEL.

2.6.4 Département de la planification et de l'évaluation

Le Département de la planification et de l'évaluation a été créé par l'Instruction nº 05-15 et incorporé à la nouvelle structure organisationnelle établie par l'Instruction nº 05-13, avec pour mission de coordonner les processus de planification, contrôle et évaluation du SG et des secrétariats, sous-secrétariats, départements et bureaux qui dépendent du SG, mettre au point et gérer les instruments permettant une gestion coordonnée de ces processus, préparer la programmation et assurer le contrôle budgétaire, en coordination avec le SAF.

En décembre 2008, le Département a été incorporé au SAF sous le nom de Département de la planification et du suivi. Depuis octobre 2009, il s'appelle le Département de la planification et de l'évaluation, compte tenu du fait qu'il a désormais les attributions de formuler et contrôler le budget et de gérer les structures organisationnelles. Actuellement, il est composé de deux sections : Appui à la gestion des projets et Appui à la planification, au budget et au suivi des mandats.

Suite aux mandats réitérés de l'Assemblée générale demandant une évaluation et un contrôle des résultats, le Département dispense un appui pour l'établissement de systèmes de planification, de contrôle et d'évaluation qui soient pertinents et qui permettront aux États membres d'assurer le suivi de la programmation et du contrôle budgétaire ainsi que pour l'élaboration d'un cadre

d'évaluation des programmes et des projets qui réponde aux mandats impartis par les organes politiques et aux avantages comparatifs de l'Organisation. La Commission des vérificateurs externes et d'autres institutions liées au Système interaméricain avaient formulé, elles aussi, des recommandations dans ce sens.

Ses principales activités ont consisté à : a) servir de secrétariat technique de la Commission d'évaluation des projets ; b) fournir une assistance technique à tous les secteurs du SG pour la formulation et le suivi des projets ; c) mettre au point des instruments de suivi et d'évaluation des projets ; d) offrir une assistance technique pour l'élaboration du Programme-budget pour 2010 ; e) accorder un soutien au suivi des résultats obtenus en 2009; f) mettre en marche l'évaluation des programmes et des projets ; et g) commencer à développer un système de gestion des mandats.

Le Département est chargé de la gestion du Fonds Espagne de l'OEA et, à cet effet, il entretient des relations permanentes avec différentes dépendances du Ministère des affaires étrangères et de la coopération de ce pays, par l'intermédiaire de la Mission permanente de l'Espagne près l'OEA.

Il a tenu quelque 10 réunions hebdomadaires (soit 500 réunions annuelles) avec des spécialistes et des techniciens des différents secteurs du SG auxquels il a fourni une assistance pour la formulation et le suivi de projets. Il a organisé quatre ateliers de formation à la gestion des projets à l'intention du personnel du SG.

Principaux résultats obtenus :

1. Renforcement de la capacité du SG à rendre des comptes, moyennant la mise au point d'un module de gestion des mandats

2. Amélioration progressive de la qualité des projets formulés par les différents secteurs du SG
3. Lancement de l'évaluation du Programme de l'universalisation de l'établissement de l'identité civile dans les Amériques (PUICA) et des projets de renforcement institutionnel du Système interaméricain des droits de la personne.

2.6.5 Bureau des services d'achats (OPS)

- **Secteur des immobilisations**

  - La migration de toutes les données historiques relatives aux immobilisations contenues dans le système qui avait été utilisé pendant plus de 15 ans vers le nouveau système-module d'Oracle (OASES) a été réalisée au début de l'année. En vue de cette migration, de multiples rapports de vérification ont été préparés et des comparaisons des données contenues dans les deux systèmes ont été effectuées.

  - Le Bureau a enregistré les nouveaux biens, éliminé les biens obsolètes et actualisé les déplacements de tous les biens de l'Organisation, aussi bien ceux se trouvant au siège de

l'OEA que ceux des bureaux hors siège, en utilisant à ces fins pour la première fois (à cent pour cent) le nouveau module des immobilisations de l'OASES.

- Résumé des activités les plus importantes :

Nouveaux biens reçus et enregistrés dans le nouveau système module OASES	1.594
Coût des nouveaux biens enregistrés	US$2. 022.620,22
Nombre de champs créés pour enregistrer les nouveaux biens	> 15.000
Nombre de champs actualisés suite aux inventaires physiques et aux déplacements des biens	> 5.000
Remises diverses (caisses, paquets, enveloppes)	6.229
Inventaires physiques partiels des biens effectués au siège	2.571

- Il est important de faire remarquer que, en vertu de la réorganisation du Secrétariat général, le secteur des immobilisations et celui du contrôle des inventaires ont été incorporés au Département des services de gestion financière et administrative et au Bureau des services généraux. Le transfert de ces unités à leurs nouveaux organes de tutelle devrait avoir lieu au début de l'année 2010.

- **Secteur des achats**

Système de gestion Oracle (OASES)

- Approbation de demandes d'acquisition de biens et de services pour un montant supérieur à $ 100 millions, comme suit :

	Demandes d'achat	Bons de commande
2007	37.566	39.250
2008	37.600	41.519
2009	39.726	43.328

- Prise en compte de plus de 2.762 demandes de services après-vente.

- En coordination avec le DHR, l'OPS a certifié plus de 80 utilisateurs du système OASES.

Activités liées aux contrats, aux assurances et aux appels d'offres

- 18 appels d'offres ont été réalisés en bonne et due forme et 5 autres pour le compte d'autres organismes. Le montant total des adjudications s'est élevé à plus de $2.175.647. L'adjudication de 2 contrats d'un montant d'environ $1.000.000 est encore en instance.

- Le Bureau a mis au point les directives appelées à orienter les unités et les départements du SG/OEA pour l'élaboration et la rédaction des cahiers des charges (spécifications techniques) des biens, des services et des travaux de conseil qui feront l'objet d'un appel d'offres ainsi que pour la détermination du mécanisme d'évaluation des soumissions.

Assistance aux missions d'observation des élections

- Il a envoyé du personnel de ce Bureau faire des visites préliminaires et a poursuivi son appui au Sous-secrétariat aux questions politiques, pour des activités liées aux achats effectués par les missions d'observation des élections qui ont été déployées dans plusieurs États membres.

- **Secteur des voyages**

- Coordination de l'achat de 6.331 billets d'avion, par l'intermédiaire de la société *Omega World Travel* (OWT), pour un montant total approximatif de plus de $ 4 millions. Pour la réalisation de ces voyages, le secteur a traité quelque 800 demandes de visas.
- Grâce aux rapports d'OWT, le Bureau est parvenu à négocier des accords avec les principales lignes aériennes afin d'obtenir des avantages plus importants, des rabais sur les tarifs et de meilleurs systèmes de points de fidélité pour le Sous-secrétariat. Les économies réalisées suite à ces accords dépassent, selon les estimations, cent mille dollars des États-Unis.

- En 2009, il a mis en place une surveillance constante des transactions relatives aux voyages figurant dans les rapports d'OWT et la réconciliation de ces rapports avec ceux de l'entité centrale de financement (American Express) a été améliorée. Cela a permis un traitement constant des transactions, un meilleur contrôle et un paiement en temps opportun des comptes relatifs aux voyages réalisés par l'intermédiaire d'OWT.

- Une autre amélioration a été que le Bureau, par l'intermédiaire de la section des voyages, s'est efforcé de récupérer les billets d'avion qui ont été annulés et n´ont pas été réutilisés à cause de restrictions imposées par les lignes aériennes. On estime que des économies se montant à plus de 50.000 dollars ont ainsi été réalisées à ce titre. Par ailleurs plus de 282.000 points de fidélité ont été accumulés avec American Airlines. Ces points ont été utilisés pour les voyages de rapatriement, ce qui a économisé à l'OEA plus de $ 88.000.

2.6.6 Bureau des services généraux (OGS)

En vertu de l'Instruction nº 08-01 Rev. 3, du 1er octobre 2009**,** le Bureau des services généraux (SAF/OGS), par l'intermédiaire du Secrétaire aux questions financières et administratives, offre des services consultatifs au Secrétariat général et aux organes politiques pour toutes les questions administratives liées aux plans, politiques, procédures et normes relatifs à la gestion et à l'entretien des bâtiments, et dispense des services généraux, ce qui inclut la sécurité, la location de bureaux, les services de messagerie et de transport, la reproduction des documents, les espaces de stationnement des véhicules et la réalisation de l'inventaire.

- **Gestion des bâtiments**

Le SAF/OGS a investi $6,946 millions pour l'entretien des bâtiments. Ces tâches couvrent principalement le paiement de l'hypothèque du GSB, l'entretien de routine, les services publics (électricité, eau et vapeur pour le chauffage), les améliorations apportées aux bâtiments, le nettoyage nocturne, l'entretien des jardins et des espaces extérieurs, les services d'entretien et de réparation en sous-traitance, l'achat des produits et du matériel d'entretien et des fournitures en général.

- **Bon rapport résultats obtenus-ressources mises en œuvre**

Le Secrétariat général déploie des efforts considérables pour ne pas augmenter ses dépenses de fonctionnement. Il dépense environ $10,44 par pied carré, soit 9% de moins que la moyenne nationale, qui est de $11,49 par pied carré. Ce montant inclut les contrats de maintenance, les services publics (électricité, eau, vapeur pour le chauffage), l'entretien des jardins, le nettoyage nocturne et les dépenses administratives.

- **Réparations urgentes**

Le 20 août 2009, la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP) a autorisé l'utilisation de $ 1.209.000 du Fonds d'investissement pour les bâtiments pour commencer les réparations urgentes à l'infrastructure du Bâtiment principal (MNB) et à celle du Bâtiment du Secrétariat général (GSB).

- **Location de bureaux et de dépôts**

Le SAF/OGS a encaissé $ 1.812.000 au titre de la location de 50.467 pieds carrés de bureaux, de locaux commerciaux et de dépôts dans le GSB. Les locataires actuels sont l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD), la Fondation de développement Gateway, la Coopérative de crédit des fonctionnaires de l'OEA et la Fédération nationale des producteurs de café de la Colombie (café Juan Valdez).

- **Sécurité**

Le SAF/OGS a investi $ 909.000 dollars pour la sécurité, montant qui est inclus dans les $ 6.946.000 dépensés pour l'entretien des bâtiments. Cette somme comprend la rémunération de l'équipe de vigiles engagée chaque année ainsi que l'achat et l'entretien de l'équipement destiné à améliorer la surveillance des bâtiments.

- **Modernisation et entretien des photocopieuses**

Le SAG/OGS a poursuivi sa politique de modernisation et de remplacement des photocopieuses et a investi à cet effet $ 124.000. Cette politique de rénovation permet de disposer d'une technologie de pointe qui optimise la productivité et minimise le temps consacré aux réparations et les coûts de fonctionnement. Les dépenses d'entretien des photocopieuses se sont élevées à

$182.000, ce qui inclut la maintenance, le papier et d'autres fournitures.

- **Correspondance, messagerie et transports**

La Section de la messagerie, du courrier et du transport a envoyé quelque 87.000 colis, ce qui représente un coût d'environ $ 186.000 dollars et a distribué plus de 300.000 lettres au niveau interne. Le SAF/OGS a investi plus de $ 56.000 dollars pour l'entretien du parc automobile, ce qui inclut les réparations, l'essence, le nettoyage et la location-bail des véhicules (leasing).

- **Places de stationnement**

Le SAF/OGS a continué de gérer les places de stationnement, qui sont payées par les utilisateurs et qui ne constituent donc pas un coût direct pour le Secrétariat général.

Les recettes ont dépassé $ 678.000. Elles proviennent des prélèvements mensuels effectués auprès des utilisateurs plus les intérêts. Les décaissements se sont montés à $ 776.000 environ, ce qui représente un déficit de $ 98.000 pour la période. Les principales dépenses ont été le coût du personnel administratif et du personnel de service, la location de places de stationnement supplémentaires dans un parking privé, l'étude topographique et l'étude de l'écoulement des eaux de pluie dans le parking du bâtiment principal (MNB) l'achat de *Smartrips* et de jetons du système de transport en commun (*Metrochecks*) et des travaux d'amélioration en général.

2.7 SOUS-SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Le Sous-secrétariat aux questions juridiques (SAJ) dispense des services consultatifs, dans les domaines relevant de sa compétence, à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, au Conseil permanent, à la Réunion des ministres de la justice, au Secrétariat général ainsi qu'à d'autres organes, organismes et entités de l'OEA. Il donne des conseils en matière de droit international et d'élaboration et de codification du droit interaméricain; il appuie les mécanismes de suivi de la mise en oeuvre de plusieurs conventions interaméricaines; il est le dépositaire des traités interaméricains et des accords conclus par l'OEA et par ses organes et sert de source d'informations à leur sujet; il diffuse des informations sur les instruments juridiques de l'OEA et ses programmes juridiques; il élabore, encourage et met en oeuvre le Programme interaméricain de développement du droit international et prête d'autres services se rapportant à la coopération juridique interaméricaine. Le Sous-secrétariat aux questions juridiques est composé du Bureau exécutif du Secrétaire et des services suivants: le Département du droit international, le Département de la coopération juridique (Secrétariat technique des mécanismes de coopération juridique), le Département des programmes juridiques spéciaux. En faisait également partie jusqu'en octobre 2009 la Direction générale de l'Institut interaméricain de l'enfant et de l'adolescent, qui a rang de département.

2.7.1 Bureau exécutif du Secrétaire aux questions juridiques

Le Bureau exécutif du Secrétaire aux questions juridiques a dirigé, planifié et coordonné les programmes, les activités et les actions du secteur. En particulier, dans ses fonctions d'appui aux instances chargées du développement du droit interaméricain, il a dispensé des services consultatifs à l'Assemblée générale et au Conseil permanent ainsi qu'aux sessions du Comité juridique interaméricain, du Conseil d'administration de l'Institut interaméricain de l'enfant et de l'adolescent, au Cours et aux journées de droit international ainsi qu'à la Réunion des autorités centrales chargées de l'entraide en matière pénale et d'extradition, dans le cadre des réunions des ministres de la justice des Amériques.

En 2009, le Secrétaire aux questions juridiques a fait des exposés sur les activités de l'Organisation dans le domaine juridique à différentes réunions et séminaires internationaux. À l'occasion de la Session du Comité juridique interaméricain, il a prononcé des conférences dans les Universités del Rosario et Javeriana de Bogota et lors de la Deuxième Session annuelle qui a eu lieu à Rio de Janeiro, il a dispensé des cours de droit international. Il a également prononcé des conférences au ministère des affaires étrangères de l'Uruguay, dans les Universités Laval au Canada et Santa Ursula du Brésil ainsi que dans le cadre de la rencontrre sur le système interaméricain tenue à la Maison de l'Amérique latine à Paris.

Au nom du Secrétaire général, le Secrétaire aux questions juridiques a assisté au XXe Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence à Lima (Pérou) ainsi qu'à la Première Réunion des autorités nationales chargées des personnes handicapées, dans la ville de Panama.
À l'appui des activités visant à élargir l'accès à la justice, le Secrétaire aux questions juridiques s'est rendu au Panama et au Paraguay pour s'entretenir avec les autorités et facilitateurs judiciaires.

- **Programme des facilitateurs judiciaires**

Le Bureau exécutif du Secrétaire supervise directement le Programme interaméricain des facilitateurs judiciaires pour le renforcement de la démocratie dans les Amériques. Ce programme est mis en oeuvre dans trois pays: le Nicaragua, le Paraguay et le Panama et des démarches ont déjà été entreprises pour l'étendre à d'autres pays.

Au Nicaragua, il a terminé l'exécution du Programme d'appui à la consolidation du système national de facilitateurs judiciaires (SNFJ) dans 73 communes du pays et il a commencé celle du Programme d'expansion de ce service aux zones urbaines nicaraguayennes. En 2009, 1978 facilitateurs (dont 39% étaient des femmes) étaient déployés dans 143 communes (sur un total de 153), dispensant 20 586 services dans les communes et quartiers bénéficiant de leur présence. Grâce à leur travail, il y a eu une amélioration de la sécurité citoyenne, une réduction du nombre des conflits, un élargissement de l'accès à la justice, une diminution de la violence intrafamiliale et un accroissement de l'efficacité du pouvoir judiciaire, ce qui a permis d'établir de meilleures relations avec la population. La même année, le Bureau exécutif du Secrétaire a organisé le Séminaire international sur le genre et l'accès à la justice en partenariat avec la Cour centraméricaine de justice, qui a convoqué 300 facilitatrices et 80 femmes juges du Nicaragua, du Panama et du Paraguay, plus de 100 magistrats des tribunaux du Nicaragua, des magistrats des cours suprêmes des trois pays en question, des personnalités et des membres du coprs diplomatiques accrédités au Nicaragua, ainsi que des universitaires de la région centraméricaine et de Hollande. Parallèlement à cet événement, des rencontres de facilitateurs ont eu lieu avec la Cour suprême de justice du Nicaragua et l'Assemblée nationale. Au terme du Programme réalisé dans 73 communes, un hommage a été rendu à 100 autorités municipales qui ont contribué financièrement à ce service. Dans le cadre d'une action concertée avec le pouvoir judiciaire et en partenariat avec la Cour centraméricaine de justice et l'Université nationale autonome du Nicaragua, le Bureau exécutif du Secrétaire a impulsé le deuxième cours de formation diplômante intitulé "Promotion du service national des facilitateurs judiciaires" d'où 170 fonctionnaires de la justice sont sortis diplômés. Le Nicaragua a procédé à un échange de juges locaux et de facilitateurs avec le Paraguay et le Panama.

Au Paraguay, le Bureau exécutif du Secrétaire a étendu le système des facilitateurs judiciaires, portant à 180 le nombre des facilitateurs (dont 36% étaient des femmes) répartis dans 20% des communes, soit 7 départements du pays (Concepción, Alto Paraguay, Guairá, Cazaapá, Misiones, Paraguari et Ñeembucú) correspondant à six circonscriptions judiciaires; le nombre des services ainsi fournis s'est élevé à 1290. Plusieurs rencontres générales de facilitateurs ont eu lieu dans les départements susmentionnés. Le Président de la République paraguayenne a reçu en audience le Secrétaire aux questions juridiques, des fonctionnaires du Programme et une délégation de membres du pouvoir judiciaire et de facilitateurs, au cours de laquelle il a souligné l'importance que revêt ce Programme. L'échange d'une vaste délégation composée de fonctionnaires et de magistrats des tribunaux du Paraguay a eu lieu avec le Panama et le Nicaragua.

Au Panama, l'application de ce Programme a débuté dans les provinces de Herrera et Veraguas, moyennant 147 facilitateurs (dont 33% étaient des femmes) qui ont été nommés, equipés et formés; 54 d'entre eux ont reçu le diplôme de "Médiateurs communautaires", devenant ainsi les

premiers médiateurs du genre au Panama, conformément à la loi 777. Le Programme a atteint une présence et une diffusion remarquables et a fait l'objet d'un hommage particulier pour son nouveau titre de la part du pouvoir exécutif ainsi que de l'Asssemblé législative.

2.7.2 Département du droit international (DDI)

En 2009, le DDI a prêté des services juridiques dans le domaine du droit international aux organes de l'Organisation, qui ont consisté à élaborer des projets de résolution et à organiser des sessions extraordinaires et des réunions d'experts sur des thèmes tels que les peuples autochtones, le racisme et la discrimination, la Cour pénale internationale, le droit international humanitaire, les réfugiés, l'accès à l'information, la CIDIP-VII, l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle, le Protocole de San Salvador, les personnes déplacées internes et le Programme interaméricain de développement du droit international.

En sa qualité de Secrétariat du Comité juridique interaméricain (CIJ), le DDI a apporté un appui technique et administratif pendant les deux sessions ordinaires de ce Comité. Il a préparé les ordres du jour annotés, aidé à rédiger des projets de résolution, élaboré des comptes rendus analytiques, a été chargé de l'élaboration du Rapport annuel du Comité et a exécuté les mandats du CJI.

En application du Programme interaméricain de développement du droit international, le DDI a participé à l'organisation des activités suivantes:

- XXXVIe Cours de droit international: 3-21 août 2009 à Rio de Janeiro.

- Xe Journée de droit international: 2-5 février 2010 à San José de Costa Rica.

- Ier Cours de droit international des réfugiés: 19 février 2009.

- IIe de droit international des réfugiés: 11 février 2010.

- IIIe Cours de droit international humanitaire: 4 décembre 2008.

- IVe Cours de droit international humanitaire: 28 janvier 2010.

En ce qui concerne les publications, le DDI a mis au point, publié et distribué les volumes suivants:

- **Introductory Course on International Humanitarian Law (Le Cours d'introduction au droit international humanitaire)**, qui est la version anglaise d'une publication parue initialement en espagnol, et qui correspond au cours d'introduction au droit international humanitaire réalisé en janvier 2007.

- **XXXVe Cours de droit international**, dispensé à Rio de Janeiro en août 2008.

L'année dernière, le DDI a poursuivi la mise à jour du contenu, de la configuration, de la gestion et du contrôle de son site web, ainsi que de celui du Comité juridique interaméricain. Le catalogue de sa librairie virtuelle compte 27 publications.

Par ailleurs, au nombre de ses fonctions, le DDI est le dépositaire des traités multilatéraux interaméricains et des accords bilatéraux signés par les organes de l'OEA. En 2009, il a participé à 18 processus de dépôt d'instruments de ratification et d'adhésion, à 10 processus de notification de situation d'urgence, 3 processus de notification de mise en oeuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption et il a reçu 4 désignations d'autorités centrales. De plus, il a élaboré des certifications et communiqué des informations actualisées et complètes sur ces traités. S'agissant des accords bilatéraux, 150 accords de coopération conclus dans différents domaines ont été enregistrés et sont en cours de numérisation en format pdf. Les informations actualisées concernant les traités interaméricains et les accords bilatéraux de coopération peuvent être consultées sur le site web du DDI.

Les avocats du Département du droit international ont participé à différents forums aussi bien dans le Continent américain qu'en Europe pour faire connaître les activités mises en oeuvre dans le cadre de l'OEA.

2.7.3 Département de la coopération juridique (DCJ)

- **Réunions des ministres de la justice des Amériques (REMJA)**

  Le Département de la coopération juridique a dispensé des services consultatifs et fait office de secrétariat technique pour les réunions suivantes:

  - *Quatrième Réunion du Groupe de travail sur l'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition*, tenue à San Salvador, El Salvador, 31 mars - 2 avril 2009. (http://www.oas.org/juridico/MLA/sp/sp_elsalvador_2009.html).
  - *Ateliers de formation suite à la Cinquième Réunion du Groupe d'experts gouvernementaux en matière de délit cybernétique*: Santiago (Chili), 21 - 23 juillet 2009; Ville de Panama (Panama), 25 – 27 août 2009; Asuncion (Paraguay), 13 – 15 octobre 2009. (http://www.oas.org/juridico/spanish/cybersp_talleres_tec.htm)

  La Quatrième Réunion du Groupe de travail sur l'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition a abouti à l'adoption de diverses recommandations et activités sur les thèmes à l'étude qui seront présentés à l'examen de la REMJA VIII et peuvent être consultés sur la page web suivante; (http://www.oas.org/juridico/mla/sp/recommenIV_sp.pdf)

  En application des recommandations issues de la Ve Réunion du Groupe de travail chargé du délit cybernétique des Réunions des ministres de la justice des Amériques (REMJA), trois ateliers techniques régionaux ont été menés à bien en 2009. Le premier a eu lieu à Santiago (Chili) sous les auspices du gouvernement des États-Unis et avec la collaboration du gouvernement chilien et la participation du Costa Rica, de l'Équateur, du Guatemala, du Mexique, du Paraguay, du Pérou et de l'Uruguay. Le deuxième, auquel ont participé le Belize, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Mexique, le Nicaragua, le Panama et la

République Dominicaine, a été réalisé dans la ville de Panama (Panama). Le troisième s'est déroulé à Asuncion (Paraguay), avec la participation de l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, l'Équateur, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela. Ces deux derniers ateliers ont eux aussi eu lieu sous les auspices du gouvernement des États-Unis et avec la collaboration des gouvernements panaméen et paraguayen respectivement. L'information sur les activités menées dans ces ateliers peut être consultée sur les pages web suivantes: (http://www.oas.org/juridico/english/agenda_chile_works_sp.pdf)
(http://www.oas.org/juridico/english/cyb_agenda_pan_sp.pdf)
(http://www.oas.org/juridico/spanish/cyber_pry_taller.htm)
(http://www.oas.org/juridico/spanish/cybersp_talleres_tec.htm)

- **Coopération dans le cadre de la Convention interaméricaine contre la corruption et son mécanisme de suivi (MESICIC)**

Le Département a continué d'exercer les fonctions de Secrétariat technique du Mécanisme de suivi de la mise en oeuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (MESICIC). Le Comité d'experts, qui est l'un des organes de ce Mécanisme, a tenu avec succès sa Quinzième Réunion ordinaire au siège de l'OEA du 14 au 18 septembre 2009. À cette occasion, il a adopté les six rapports correspondant au premier groupe de pays considérés dans le cadre du troisième cycle d'évaluation (Argentine, Bolivie, Costa Rica, Paraguay, Pérou et Uruguay).

Le DCJ a continué d'appuyer le programme d'élaboration des plans d'action nationaux pour la mise en oeuvre des recommandations du Comité d'experts du MESICIC dans les États membres, grâce à l'appui financier des Gouvernements des États-Unis, du Canada et de l'Espagne. Il a tenu à cet effet un atelier à San Salvador (El Salvador) (2 et 3 décembre 2009), qui a facilité l'examen et la définition du plan d'action national de ce pays. Par ailleurs, des projets similaires concernant le Belize, la Bolivie, le Costa Rica, le Guatemala, la Jamaïque, la République dominicaine, le Suriname et la Trinté-et-Tobago en sont à différents stades d'exécution.
Le Département de la coopération juridique continue à s'acquitter de ses fonctions en étroite collaboration avec d'autres institutions internationales, telles que les Nations Unies, la BID, le Conseil de l'Europe et l'OCDE ainsi que des instances sous-régionales.

2.7.4 Département des programmes juridiques spéciaux

Le Département des programmes juridiques spéciaux a commencé ses activités en mars 2009 conformément aux dispositions de l'Instruction 09-01 Rev. 3.

Pendant la période à l'étude, ce Département a offert des services consultatifs au Secrétaire général, au Secrétaire général adjoint, au Conseil permanent, au Conseil interaméricain pour le développement intégré, à des organisations de la société civile et il a coordonné avec d'autres secteurs du Secrétariat général les sujets touchant aux thèmes qui relèvent de leur sphère de compétence, tels que la protection du consommateur, la mise en oeuvre du Programme d'action pour la décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées, les droits humains et des personnes âgées, des enfants, des adolescents et des jeunes.

Il a élaboré en vue de leur examen par les organes politiques, des projets de résolution relatifs au Programme d'action pour la décennie des droits et de la dignité des personnes handicapées et à l'appui du Secrétariat technique, à la protection du consommateur, au XXe Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence - "Conférence spécialisée interaméricaine".

Avec la collaboration de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), une consultation technique a eu lieu sur "La santé du consommateur dans les Amériques" les 14 et 15 septembre 2009. Elle visait à entamer un dialogue entre les associations de consommateurs et les autorités chargées de la santé et de la protection du consommateur pour définir les besoins et enjeux communs dont la solution peut faire l'objet d'activités conjointes. Ce fut la première occasion au niveau continental d'échanger des données d'expérience avec des entités nationales de protection du consommateur, des autorités sanitaires et des Associations de consommateurs. La liste des participants figure en annexe au rapport final de l'atelier, qui comprend les résultats obtenus entre les participants. (http://www.oas.org/dil/esp/departamento_programas_juridicos_especiales_proteccion_alconsumidor_taller.htm)

Le Département des programmes juridiques spéciaux, à l'invitation de l'Organisation panaméricaine de la santé, a rédigé le chapitre intitulé "La Salud de los consumidores: un derecho fundamental" (La santé des consommateurs: un droit fondamental)" du livre **Determinantes Ambientales y Sociales de la Salud** (Déterminants environnementaux et sociaux de la santé) qui sera publié par cette organisation.

Il a été demandé à ce Département d'établir selon un modèle de présentation normalisé le Premier rapport sur le stade d'exécution du Programme d'action pour la décennie des droits et de la dignité des personnes handicapées et la définition d'indicateurs pour son évaluation a commencé. La Première Réunion des directeurs des institutions et formulateurs de politiques publiques a eu lieu du 21 au 23 janvier 2009 dans la ville de Panama. (http://www.oas.org/dil/esp/Informe_Final_de_la_Reunion_de_Directores_Enero_2009.pdf). Un réseau de liens électroniques a été créé avec la participation d'entités publiques, des Conseils nationaux pour les personnes handicapées (CONADIS) et d'organisations du secteur privé et de la société civile des pays, ainsi que de fonctionnaires et de dirigeants du mouvement associatif. La Première Réunion régionale d'organisations de la société civile de personnes handicapées et de leurs familles a eu lieu à Panama les 1er et 2 avril 2009. (http://www.oas.org/dil/esp/sediscap_primera_reunion_regional_org_soc_civil_informe_abril_2009.pdf).

En sa qualité de Secrétariat technique du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées, ce Département a noué les relations et accompli les travaux préparatoires nécessaires à la Troisième réunion du Comité qui est censée avoir lieu au premier trimestre de 2010. Le projet d'ordre du jour, le projet de calendrier, l'avis de convocation et le projet de méthode de travail de cette réunion sont disponibles.

Le Département des programmes juridiques spéciaux élabore, de concert avec l'OPS, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil permanent qui permettra de définir les besoins

spécifiques et les politiques publiques propres à traiter le thème des Droits humains et personnes âgées.

Il a commencé ses fonctions en tant que point de liaison entre l'OEA et les Institutions nationales de défense des droits humains (INDH), facilitant ainsi leur participation aux Forums pour lesquels elles manifestent de l'intérêt.

- **Direction générale de l'Institut interaméricain de l'enfant et de l'adolescent *(ayant rang de département)***

Cette Direction générale, conformément au statut de l'IIN, fournit des services administratifs au Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence et au Conseil d'administration et contribue à la mise en oeuvre de leurs résolutions. En outre, elle doit exécuter le Plan stratégique et le programme de l'Institut. Les activités réalisées par cet organisme spécialisé sont décrites de façon détaillée dans le chapitre correspondant du présent rapport. La Direction générale de l'IIN a fait partie du Sous-secrétariat aux questions juridiques jusqu'en octobre 2009, puis elle a été placée sous la tutelle directe du Bureau du Chef de cabinet du Secrétaire général.

2.8 SECRÉTARIAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Secrétariat aux relations extérieures (SER) a été créé par l'Instruction nº 08-01, et sa mission consiste fondamentalement à mettre au point et exécuter les initiatives d'information et de diffusion de l'Organisation.

Le Bureau exécutif du Secrétariat coordonne le travail de cinq départements : Communication stratégique et image de l'institution, Questions internationales, Questions culturelles, Partenariats stratégiques et relations avec le pays siège et Département de la presse, qui travaillent ensemble afin de faire mieux connaître l'institution, renforcer l'image de l'Organisation et améliorer la connaissance qu'en a le public.

Ces cinq départements, en mettant en œuvre des stratégies coordonnées, s'emploient à mettre en lumière le rôle de l'Organisation en tant que principale instance pour la promotion de la gouvernance démocratique, du développement durable, de la sécurité multidimensionnelle et du respect des droits de la personne dans le Continent américain.

Ces stratégies sont notamment : l'identité institutionnelle, l'élaboration du contenu et du message, les relations avec les interlocuteurs de l'Organisation, l'appui aux activités culturelles, l'établissement de partenariats et les initiatives de renforcement des relations avec les secteurs public et privé. Le SER travaille avec cohérence et efficacité afin de fournir des services qui épaulent et favorisent les projets, les programmes, les activités et l'identité institutionnelle définis par les quatre piliers thématiques du Secrétariat général de l'OEA, permettant ainsi au SG/OEA d'atteindre ses objectifs dans le Continent et dans le monde entier.

2.8.1 Le Département de la presse

La mission du Département de la presse du Secrétariat général de l'Organisation des États Américain est d'informer les médias du Continent sur les activités de l'OEA et de tenir informé le Secrétariat général des événements présentant un intérêt pour celui-ci. En 2009, le Département a été incorporé au Secrétariat aux relations extérieures.

Pour l'exécution de ses activités, le Département comporte deux secteurs. L'un rédige et diffuse les informations à un public extérieur à l'Organisation et l'autre obtient et distribue au niveau interne les informations en provenance de l'extérieur. En outre, le Département met en œuvre des projets spéciaux afin de mieux s'acquitter de ses mandats.

Le Département de la presse utilise un certain nombre d'outils pour mener à bien ses fonctions, notamment : les communiqués de presse, les avis de presse, les conférences de presse (qui peuvent être officieuses et prendre la forme d'une « mêlée de presse »), les interviews, les contacts directs avec les médias, les rencontres informelles, les présentations sur des questions précises, le site web de l'OEA et le bulletin mensuel « **OAS Highlights ».** En outre, pendant la période couverte par ce rapport, les projets spéciaux suivants ont été lancés : « Analyse de la couverture journalistique de l'OEA », « Services-conseils au Secrétariat de l'OEA concernant la mobilisation des médias » « Manuel de rédaction et glossaire anglais-espagnol ».

En 2009, le Département s'est employé à étendre les nouvelles dont il assure la couverture, s'efforçant d'y inclure de nouveaux secteurs de l'Organisation. Il a également désiré contribuer à élargir la couverture, par les médias du Continent, des informations produites par l'OEA, ayant remarqué que le taux de couverture était relativement faible aux États-Unis et au Canada.

Ces deux objectifs ont été atteints, mais à des degrés différents. En plus des informations régulières émanées du Secrétariat général à propos des activités du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et des organes politiques, le Département de presse a réussi à diffuser des informations et des messages concernant différents secrétariats et sous-secrétariats dans des organismes médiatiques. Cette nouvelle manière de travailler a permis qu'un volume d'information plus considérable ait été distribué et ait été repris par les médias. Dans le même objectif et en plus des missions régulières d'accompagnement du Secrétaire général, des attachés de presse du Département ont été détachés dans des missions hors siège pour couvrir d'autres événements de l'Organisation (la présentation du Réseau de protection sociale, à New York, la visite en Haïti du Secrétaire général adjoint, la Troisième MISPA en République dominicaine, la réunion annuelle de la CICAD, à Miami et la visite au Honduras de la Commission de vérification de l'Accord de Tegucigalpa/San José).

Le Département a commencé à élaborer des rapports basés sur les activités menées dans les secrétariats et sous-secrétariats de l'Organisation. Ceux-ci sont placés à tour de rôle, une fois par semaine, sur le site web de l'OEA, aux fins de consultation, mais les deux derniers articles sont maintenus en permanence sur le site web principal. Par ailleurs, il a conçu et réalisé un bulletin mensuel d'information ***OAS Highlights.*** Le premier numéro a été envoyé à 5.700 destinataires le lundi 30 novembre. ***OAS Highlights*** contient une compilation des articles d'information placés sur le site web pendant le mois écoulé, l'interview d'un fonctionnaire de l'OEA, des informations approfondies sur les questions les plus dignes d'intérêt du mois (avec des liens vers la chronologie des événements, tous les communiqués de presse officiels émis par l'OEA, toutes les résolutions adoptées par les organes politiques de l'OEA au cours du mois en question et tous les articles de presse publiés dans le Continent pendant le mois sur le sujet dont il s'agit), des notes d'information sur l'Organisation et le calendrier des futures manifestations. Dans un proche avenir, il est prévu que le bulletin touche environ 12.000 destinataires, chaque mois, y compris les contacts médiatiques du Continent, en particulier ceux d'Amérique du Nord, ainsi que les groupes gouvernementaux et de la société civile.

Pendant cette période, les médias de l'Amérique du Nord ont acquis une meilleure connaissance de l'OEA grâce à la diffusion des « rapports » dans ***OAS Highlights*** et aux textes d'opinion rédigés par le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint.

2.8.2 Département des questions internationales (DIA)

Le mandat du DIA consiste à gérer les relations avec les observateurs permanents, les partenaires institutionnels et la société civile, à exécuter des programmes de diffusion et à coordonner les simulations des assemblées générales de l'OEA et des réunions du Conseil permanent.

En 2009, le DIA a mobilisé des contributions en espèces de la part des observateurs permanents se montant à US$ 19.618.820,38 et des contributions en nature pour US$ 779.150 en faveur des

programmes de l'OEA. Depuis 1999, la valeur totale des contributions s'élève à quelque US$153,5 millions. Pendant l'année 2009, les principaux donateurs ont été : l'Espagne, les Pays-Bas, la Suède, l'Union européenne et l'Allemagne. Le DIA a souhaité la bienvenue à la Lituanie qui est devenue le 64ème pays observateur permanent. En plus d'organiser des dialogues de haut niveau, le DIA a négocié avec succès les mémorandums d'accord avec l'Union européenne et la Corée et le renouvellement des accords conclus avec la Chine, la Finlande et l'Allemagne.

Des mémorandums d'accord ont également été conclus avec le Club de Madrid, le SEGIB, l'Union africaine et l'OIM et le DIA a progressé dans les négociations d'accords de coopération avec le Conseil de l'Europe et l'OSCE. Il a organisé des consultations régionales avec l'organisation *International IDEA* sur la démocratie, des échanges programmatiques avec le Conseil de l'Europe et facilité la participation de l'OEA aux réunions annuelles de ses partenaires institutionnels.

Le DIA a facilité la participation de la société civile aux réunions ministérielle et aux conférences spécialisées du Conseil permanent et du CIDI par l'intermédiaire de forums sous-régionaux, régionaux et virtuels ainsi qu'à une conversation informelle avec le Secrétaire général et au dialogue formel avec les Chefs de délégation pendant l'Assemblée générale. Il a géré l'enregistrement de 58 organisations de la société civile (OSC), ce qui porte à 309 le nombre de ces organisations inscrites auprès de l'OEA.

Le Département a également réalisé des séminaires avec le CEJIL et *Global Rights*, dispensé un appui technique à six réunions de la CISC, présenté aux États membres une stratégie visant à promouvoir la participation de la société civile aux activités de l'OEA, mis à jour le Manuel sur la participation de la société civile aux activités de l'OEA, réalisé la compilation des recommandations de la société civile, qui contient les recommandations issues de la participation des OSC aux réunions des différents organes politiques de l'OEA et mis au point deux projets, en collaboration avec les Gouvernements du Canada et des États-Unis, visant à appuyer la participation de la société civile aux activités de l'OEA.

Le DIA a organisé six simulations de l'Assemblée générale de l'OEA (MOA) en 2009, y compris trois simulations des réunions du Conseil permanent à l'intention des stagiaires de l'OEA. Au total, 1.220 jeunes et 105 enseignants des universités et des lycées y ont participé. Il a également lancé la plateforme virtuelle de la MOA, avec la collaboration du Département du développement humain, appuyé l'organisation de deux MOA nationales à l'intention des universités et mené les négociations concernant la planification pour l'exercice 2010-2011.

Le DIA a organisé sept conférences dans le cadre du cycle de conférences des Amériques au siège de l'OEA et une à Lima (Pérou) grâce à l'appui technique et financier de l'Université San Martín de Porres. Les thèmes traités par les orateurs principaux étaient notamment la crise financière, les sociétés de partage, le terrorisme, les relations entre les États-Unis et l'Amérique latine, les droits de la personne, la mondialisation et l'éducation. Le Département a également coordonné 10 tables rondes avec des secteurs techniques de l'OEA qui ont porté sur des questions telles que la tolérance et l'intégration, la coopération interrégionale, le rôle de la société civile dans le dialogue régional, la responsabilité sociale des entreprises, la durabilité environnementale, la sécurité et la crise financière.

Pour améliorer la diffusion des programmes, le DIA a eu accès à une vaste banque de données sur les personnes-contacts dans le monde de la télévision et de la radio, a produit et distribué des DVD sur les conférences à d'importantes personnes-contacts, réaménagé le site web afin d'améliorer la navigation et lancé le Conseil académique du cycle de conférences. Ce Conseil, composé de représentants d'universités de toutes les sous-régions du Continent, motive la communauté universitaire à participer au cycle de conférences. La diffusion des activités de l'OEA a été améliorée grâce aux plus de 150 séances d'information et visites de l'Institution organisées en 2009, auxquelles ont participé près de 4.000 personnes.

2.8.3 Département des questions culturelles (DCA)

Le Département des questions culturelles (DCA) continue à s'acquitter de son mandat, lequel consiste à faire connaître les expressions culturelles des Amériques, à mettre en lumière les principales questions inscrites à l'ordre du jour politique et social interaméricain. Il a mené à bien sa tâche grâce à des initiatives conjointes avec plusieurs secrétariats et sous-secrétariats du SG/OEA, les missions permanentes, les observateurs permanents, des ONG, le secteur privé, des musées, des fondations et des institutions universitaires.

En 2009, le DCA a étendu son champ d'action en appuyant l'élaboration du vaste plan de rénovation et de modernisation du complexe immobilier historique de l'OEA et en mettant en œuvre un programme d'orchestres de jeunes dans la Caraïbe.

- Le Musée d'art des Amériques (AMA)

La programmation du Musée comprenait des expositions et des programmes destinés au public tels que des causeries sur les expositions, des conférences, des cycles de films, des ateliers et des visites guidées. Au total, 14.970 personnes ont visité le Musée en 2009, dont 6.164 étaient des participants aux programmes publics. Toutes les expositions ont occupé régulièrement une place de choix dans le *Washington Post*, et dans des publications aussi variées que le *Washington Diplomat*, le *Washington Examiner*, l'US *Congressional Roll Call Newspaper*, *WETA television*, *Telemundo television*, *The Architect's Newspaper*, l'*Hispanic Magazine* en ligne et de nombreux blogs locaux sur les arts.

<u>Expositions présentées au Musée d'art de l'AMA :</u>

- *Espace, illimité*, installations (au niveau régional), février-avril
- *Imagination mystique : Hector Hyppolite (1894-1948)* peintures (Haïti), avril-juin
- *Perspectives caribéennes : une sélection des collections permanentes de l'AMA*, peintures, gravures, dessins, sculptures (région de la Caraïbe) (2ème étage), avril-juin
- *Espaces ouverts / espaces collectifs : Rogelio Salmona (1929-2007),* ouvrages *d'*architecture (Colombie),
- *Engagement bilatéral*, sculptures (communauté locale)

<u>Expositions à l'étage de la terrasse (photographies) :</u>

- *Porto Rico : Géographie humaine*, février-mars

- *Silence lumineux : Margot Neuhaus* (Mexique-États-Unis), avril-juin
- *Carnaval d'Oruro: Fernando Bustamante* (Bolivie), août-septembre
- *Portraits appartenant à la collection permanente de l'AMA*, (niveau régional), novembre-décembre

Activités éducatives :

L'AMA a organisé 65 visites guidées / séances d'information et 16 ateliers scolaires ou familiaux pendant l'année 2009. Il a également organisé 12 causeries/tables rondes sur les expositions.

Manifestations spéciales au Musée :

- *Passport DC* – des ateliers et des expositions sur le tourisme, ciblés sur l'Amérique centrale et la Caraïbe
- Lancement des livres : « *Nosotros, Vosotros, Ellos : Memoria del Arte en Medellín Durante los Años Setentas* » de Felix Angel, en septembre ; « *Julio Valdez* » de Federica Palomero, en octobre et « *Beyond National Identity: Pictorial Indigenism in Andean Art* » de Michele Greet, en décembre.

Cine Américas:

- Parallèlement à l'exposition *Les disparus : The Official Story; The Twice Disappeared; Missing;* et *Kamchatka*, en janvier.
- Parallèlement à l'exposition d'Hyppolite (Haïti) : *Jacques Roumain: Passion for a Country; The Roads of Memory: Haiti before Duvalier*, juin-juillet.

Programme d'acquisitions et de prêts :

La collection de gravures de l'AMA a été agrandie par le don de plus de 100 gravures de la fin des années 70, réalisé par Mme Suzanne Lucas Binder. Ce don inclut des gravures de Gego (Venezuela), Julio Le Parc (Argentine), Carlos Cruz Diez (Venezuela), Emilio Sanchez (Cuba-États-Unis), Liliana Porter (Argentine) et Julio Alpuy (Uruguay). La collection de photographies a reçu des œuvres de Margot Neuhaus (Mexique-États-Unis), Fausto Ortiz (République dominicaine), Karla Turcios (Honduras), Luis Delgado (Mexique-États-Unis), Jaime Permuth (Guatemala), Daniel Muchiut (Argentine) et Jose Manuel Mayorga (Guatemala). L'AMA a également reçu un tableau d'Ana Isabel Diez, peintre colombienne, et une gravure de Julio Valdez, artiste dominicain.

L'AMA a emprunté des œuvres faisant partie des collections permanentes du *Museo de Arte de Puerto Rico*, du *Museo de Antioquia* à Medellín, du Centre culturel de la BID et du *Museo del Barrio* de New York.

Programme de formation d'orchestres avec des jeunes en situation vulnérable dans la Caraïbe

La Jamaïque, Sainte-Lucie et Haïti sont les trois bénéficiaires du programme de formation en

matière orchestrale et chorale qu'exécute actuellement le DCA. Les trois centres de formation pour les membres des orchestres ont été mis en service entre octobre et novembre 2009, après l'arrivée de 162 nouveaux instruments de musique.

Le programme consiste en une formation systématique (2 heures par jour / 5 jours par semaine) qui est censé, en fin de compte, contribuer à inculquer des valeurs civiques, améliorer le taux de maintien des jeunes dans le système scolaire et leur donner des possibilités de travail à l'avenir.

Au cours de l'année 2009 le SG/OEA a signé des mémorandums d'accords avec l'Orchestre des jeunes des Amériques, la Fondation Batuta de la Colombie, la Fondation interaméricaine de la culture et du développement et l'ONG brésilienne Viva Rio.

- Manifestations spéciales

En janvier, le DCA a apporté son soutien au Département des questions internationales du SER pour la commémoration de la Journée internationale à la mémoire des victimes de l'holocauste, avec la projection du documentaire *Glass House.*

En mars, le DCA et la Commission interaméricaine des femmes (CIM) ont présenté le documentaire *Code Name: Butterflies*, de la metteur en scène Cecilia Domeyko.

En avril, le DCA a apporté son soutien à un concert de l'Ensemble des cuivres du Venezuela, dirigé par Gustavo Dudamel, dans le cadre de l'hommage rendu par le Conseil permanent et la CEPCIDI au système vénézuélien d'orchestres de jeunes.

En septembre, le DCA, conjointement avec le Fonds pour la paix de l'OEA, a organisé un concert de *Notas de Paz*, orchestre symphonique de jeunes de Cali (Colombie), dans le cadre de la Semaine de la paix de 2009.

Le 11 décembre, il a organisé un concert de l'Orchestre philarmonique junior du D.C. pour lever des fonds destinés au programme d'orchestres de jeunes de l'OEA et pour célébrer ce nouveau partenariat.

2.8.4 Département de la communication stratégique et de l'image de l'institution (DSC)

Ce Département, composé de trois sections (Multimédias, Site web et le magazine *Americas*), promeut une meilleure connaissance et compréhension de l'Organisation des États Américains et de son Secrétariat général, en mettant au point et en exécutant une stratégie de communication large et à multiples facettes destinée à renforcer l'image globale de l'Organisation.

C'est pourquoi, pendant toute l'année 2009, le DSC s'est concentré sur la diffusion aux différents secteurs du Secrétariat général des outils mis à la disposition par le Système d'image institutionnelle de l'OEA, créé en 2008. En conséquence de quoi, il est devenu responsable de la rationalisation, conception et production d'une série de brochures destinées aux différents programmes de l'OEA. À ce jour, il a élaboré les brochures de la CIDH, du Programme de l'universalisation de l'enregistrement de l'état civil dans les Amériques (PUICA) et des missions

d'observation des élections de l'OEA.

De même, le DSC a travaillé en étroite collaboration avec le Département des ressources humaines et le Département de la presse, à la modernisation du design des communiqués internes et externes et des bulletins des départements, afin de faire concorder ces produits promotionnels qui étaient confus auparavant avec les directives concernant l'image institutionnelle de l'OEA.

Dans le droit fil de ce qui précède, le DSC a publié et distribué un document de type magazine sur le Rapport annuel du Secrétaire général qui met en lumière, sous un abord facile et d'une manière conviviale, les réussites de l'Organisation. Le lancement de ce « *2008 : The Year in Review* » constitue la première fois que le Secrétariat général élabore un résumé du Rapport annuel du Secrétaire général.

Un autre effort visant à moderniser l'image et à repenser le discours de l'OEA a conduit le Département à apporter son aide à la création de matériels de contexte et d'autres matériels promotionnels polyvalents qui sont exposés aux différentes manifestations de l'OEA et à mettre au point une stratégie complète de communication pour la participation de l'OEA (Séminaire sur les registres de l'état civil et l'identité, séminaires de formation en matière électorale, FEMCIDI, et autres). Le Département a placé des articles sur la page opposée à celle de l'éditorial (O*p-Ed)* dans de grands quotidiens des États-Unis. Au cours de l'année, cinq articles *Op-Ed* signés par de hauts fonctionnaires de l'OEA ont ainsi été publiés dans *The Miami Herald, The Washington Post* et *The Economist*.

En 2009, la Section du site web a élaboré l'avant-projet d'une Instruction qui établit la structure organisationnelle et le modèle de gouvernance du site web extérieur. Cet avant-projet a été approuvé par le Secrétariat général en mai. Il sert de mandat procédural pour le contenu, les normes éditoriales et les orientations du site web ainsi que pour l'architecture de l'information placée sur celui-ci.

Le nouveau site web a été lancé dans les quatre langues officielles de l'Organisation. Dans le cadre de cette initiative, l'équipe a rénové l'architecture et la présentation de l'information, transféré la plupart des contenus éditoriaux de l'ancien site web à la nouvelle configuration et a entrepris leur révision.

La Section du site web a restructuré la page de renvoi du site web et a identifié, mis au point et publié proactivement – dans les quatre langues – de nouveaux contenus éditoriaux qui mettent en lumière les activités les plus importantes de l'Organisation. L'équipe du DSC a travaillé de concert avec le Département de la presse à la conception et au lancement du côté droit de la page de renvoi qui publie des contenus relatifs à l'actualité ciblés sur les thèmes importants pour l'OEA ainsi que le bulletin électronique *OAS Highlights*.

La Section multimédias est divisée en deux unités : radio (audio) et télévision (vidéos et transmissions par l'Internet). L'Unité de la télévision réalise et coordonne les transmissions en direct des réunions du Conseil permanent et d'autres activités des organes politiques de l'Organisation. Elle encourage également la diffusion sur les chaînes de télévision de la région de segments vidéo qu'elle a produits afin de montrer de manière plus complète et institutionnelle

le travail qu'accomplit l'OEA. En 2009, l'Unité de la télévision a produit 38 segments vidéo – tous en haute définition avec des qualités de diffusion permettant aux chaînes de télévision de les projeter pendant leurs journaux télévisés – retransmis en direct sur le site web 119 manifestations, réalisé plusieurs documentaires et transmis en direct les visites des Présidents et des Premiers ministres à l'OEA.

En outre, l'équipe du DSC a commencé à mettre en application les outils de diffusion destinés à promouvoir l'image institutionnelle de l'Organisation. Des sites de médias sociaux, comme **Twitter** et **Youtube,** consacrés à l'OEA ont été créés et sont mis à jour quotidiennement, en partenariat avec le Département de la presse. Au cours de l'année 234 *Twits* ont été publiés et 481 vidéos ont été téléchargées sur YouTube. Une annonce de service public (PSA) ciblée sur les quatre piliers thématiques de l'Organisation a également été lancée.
L'Unité de la radio a diffusé par satellite et par l'Internet 512 émissions au total dans le cadre de ses programmes quotidiens, en espagnol à l'intention de l'Amérique latine et en anglais à l'intention de la Caraïbe. Des liaisons en direct avec des interviews réalisées à des chefs d'États, à de hauts fonctionnaires de l'OEA et à d'autres hauts dignitaires ont également été incorporées à la programmation de la Radio de l'OEA, grâce à la collaboration de plusieurs stations radiophoniques de l'Amérique latine et de la Caraïbe. Le nombre de stations qui diffusent des matériels relatifs à l'OEA ou qui sont intéressées par ces matériels a augmenté de 12% en 2009.

Le magazine *Americas* a continué de renforcer ses partenariats avec le Système interaméricain et avec les organisations internationales qui ont la même vision que l'OEA. Il a collaboré pour la rédaction de ses reportages et de ses articles avec un certain nombre d'institutions, notamment : le Programme alimentaire mondial, les Nations Unies, la Banque interaméricaine de développement, l'Organisation panaméricaine de la santé et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Le magazine a étendu son réseau de collaborateurs à travers le Continent et mené des campagnes de promotion agressives, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de souscripteurs. Au cours de l'année, il a publié, avec le soutien des gouvernements concernés, une série de reportages en profondeur sur la culture, la politique, les questions sociales et communautaires présentant un intérêt pour les États membres.

2.8.5 Département des partenariats stratégiques et des relations avec le pays siège (DAERPS)

En 2009, le DAERPS a commencé à exécuter un plan visant à faire mieux connaître l'Organisation aux institutions du pays siège – notamment le Congrès des États-Unis, le Département d'État, la Maison blanche et d'autres – et a mis au point des plans initiaux en vue d'une participation plus soutenue du secteur privé. Enfin, étant donné que, pour le Département, il s'agissait de sa première année complète d'activités, de nombreuses mesures innovatrices ont été mises en place mais il reste encore de nombreux défis à relever. Par ailleurs, plusieurs manifestations internes et externes ont constitué des tests pour l'Organisation et pour ses relations avec les institutions du pays siège, notamment le coup d'état au Honduras, un environnement politique en pleine évolution aux États-Unis et d'autres situations.

L'Unité des relations avec le pays siège a beaucoup coopéré avec des membres clés du Congrès afin de renforcer les contacts et le dialogue réguliers et tenir informés les décideurs clés et les principaux experts en matière de politiques des priorités et des activités de l'Organisation. Au printemps 2009, l'équipe a collaboré avec Gregory Meeks, député démocrate de l'État de New York, et l'a conseillé pour la création d'un nouveau caucus sur l'OEA. Un peu plus tard, l'équipe a coordonné avec le nouveau caucus l'organisation d'une série de réunions et d'autres opportunités de dialogue entre les membres du Congrès et les dirigeants de l'Organisation au cours du Cinquième Sommet des Amériques, dont l'aboutissement a été un petit déjeuner auquel ont participé près de 20 membres du Congrès. Une initiative similaire a été mise en œuvre pendant l'Assemblée générale, tenue à San Pedro Sula (Honduras).

Pendant l'été et l'automne, l'Unité des relations avec le pays siège a organisé une série de réunions, de dîners et autres manifestations avec des membres clés du Congrès, notamment le Sénateur démocrate du NJ, Bob Menendez, et les députés Raul Hinojosa (démocrate - Texas), Sam Farr (démocrate - Californie), Elliott Engel (démocrate - NY) et d'autres. L'équipe a aidé à coordonner les séances d'information à un plus grand nombre de membres afin d'améliorer leur degré de connaissance du Réseau interaméricain de protection sociale, qui a été lancé à New York en septembre et de renforcer leur appui à celui-ci. Un exemple de cette initiative couronnée de succès a été la publication d'une rubrique *Op-Ed*, rédigée conjointement par le Sénateur Menendez et le Secrétaire général, José Miguel Insulza.

Par toutes ces initiatives, l'équipe a actualisé et approfondi l'information sur l'Organisation dont disposent les membres du Congrès en entretenant une communication et des contacts réguliers avec les principaux bureaux, le personnel et les membres du Congrès. Le personnel du Congrès a commencé à recevoir régulièrement, par mèl, les dernières nouvelles de l'OEA, ciblées sur des questions présentant un intérêt pour des bureaux déterminés. En outre, il a collaboré étroitement avec les bureaux de l'opposition, au Congrès, afin de leur faire connaître son message à propos des initiatives de réforme interne, les problèmes budgétaires imminents et d'autres sujets de préoccupation liés au nouveau dynamisme à insuffler à l'Organisation ainsi qu'à sa réforme. Dans le même esprit, l'équipe chargée des relations avec le pays siège a également obtenu l'engagement de la Mission des États-Unis près l'OEA et d'autres personnes du Département d'État à assurer une augmentation de 3% de la demande budgétaire – ce qui représente environ $ 1,5 million – dans le budget fédéral de l'année 2011 soumis par l'administration au Congrès.

Parallèlement aux activités liées aux relations avec le pays siège, l'Unité des partenariats stratégiques a mis en marche des actions visant à faire participer plus effectivement les acteurs du secteur privé aux initiatives en appui à l'Organisation. L'équipe a mis au point des plans initiaux qui vont aider le Secrétariat aux relations extérieures dans son ensemble à mieux faire connaître l'Organisation, à susciter une perception plus positive de l'OEA chez des acteurs extérieurs, à faire participer activement des partenaires actuels déterminés et des partenaires potentiels et, en définitive, à mobiliser des ressources. L'exécution des plans de l'Unité aura lieu en 2010.

III. ENTIDADES, ORGANISMOS Y DEPENDENCIAS AUTONOMAS Y DESCENTRALIZADAS

3.1 COUR INTERAMÉRICAINE DES DROITS DE L'HOMME

Pendant la période couverte par le présent rapport, la Cour était composée, par ordre de préséance, des juges suivants : Cecilia Medina Quiroga (Chili), Présidente ; Diego García Sayán (Pérou), Vice-président ; Sergio García Ramírez (Mexique), Manuel E. Ventura Robles (Costa Rica), Leonardo A. Franco (Argentine), Margarette May Macaulay (Jamaïque) et Rhadys Abreu Blondet (République dominicaine). Le Greffier de la Cour était Pablo Saavedra Alessandri (Chili) et la Greffière adjointe Emilia Segares Rodríguez (Costa Rica).

- **Affaires contentieuses, avis consultatifs et mesures provisoires**

Au cours de l'année 2009, la Cour a été saisie de 12 affaires contentieuses et elle a rendu 19 arrêts. Pour 13 de ceux-ci, elle s'est prononcée à la fois sur les exceptions préliminaires, le fond, les réparations et les dépens. Dans deux arrêts, elle a statué sur le fond et les réparations correspondantes et dans quatre autres sur l'interprétation de ses arrêts. La Cour a ainsi tranché complètement 15 affaires contentieuses dans lesquelles elle a adopté une décision définitive à propos des exceptions préliminaires, du fond et des réparations et par conséquent aucun prononcé sur le contentieux exposé dans la requête n'est en instance. À la fin de l'année, 104 affaires dont la Cour a été saisie en étaient à l'étape de supervision de la mise en application de l'arrêt, neuf à celle de l'instruction initiale, quatre à celle des exceptions préliminaires et éventuellement de l'examen du fond, des réparations et des dépens et une à l'étape des réparations et des dépens. En 2009, la Cour a tenu 11 audiences publiques et 24 audiences privées à propos des affaires contentieuses. La durée moyenne de la procédure suivie dans une affaire contentieuse soumise à la considération de la Cour était de 17,75 mois pendant les années 2006 à 2009. En 2009, il y a eu quatre acceptations partielles ou totales de responsabilité internationale de la part des États défendeurs. Ces acceptations viennent s'ajouter au total historique de la Cour en la matière qui représente 38,3% de toutes les affaires connues par ce tribunal. Dans l'exercice des attributions inhérentes à sa fonction juridictionnelle, laquelle consiste à superviser l'exécution de ses arrêts, la Cour a prononcé 43 décisions de cette nature, tenu une audience publique et 24 audiences privées portant sur la supervision de la mise en application de ses arrêts.

En 2009, aucune demande d'avis consultatif n'a été soumise à la Cour et elle a rendu un prononcé à ce sujet.

En 2009, la Cour a été saisie de dix demandes de mesures provisoires. Elle a fait droit à six d'entre elles, en a rejeté deux et deux autres sont en instance de décision. Par ailleurs cinq mesures provisoires ont été levées entièrement et deux de manière partielle. À la fin de l'année, 38 mesures provisoires accordées par la Cour étaient en vigueur et étaient supervisées par ce tribunal. En vertu de la faculté de la Cour de superviser la mise en application des mesures provisoires qu'elle a ordonnées, elle a prononcé 21 décisions relatives à la supervision de la mise en application des mesures provisoires, tenu trois audiences publiques et six audiences privées en la matière.

- **Sessions**

Au cours de l'année 2009, la Cour a tenu quatre sessions ordinaires à son siège et trois sessions extraordinaires hors siège. Au total, elle a siégé soixante-quatorze jours. Des informations détaillées sur ces sessions sont présentées ci-après :

- Quatre-vingt-deuxième Session ordinaire

La Cour a tenu sa Quatre-vingt-deuxième Session ordinaire du 19 au 31 janvier 2009 à San José (Costa Rica). Au cours de cette session, elle a tenu deux audiences publiques à propos d'affaires contentieuses, neuf audiences privées portant sur la supervision de l'exécution de ses arrêts et cinq audiences privées sur la mise en application des mesures provisoires. En outre, elle a rendu trois arrêts relatifs à des affaires contentieuses, sept décisions concernant des mesures provisoires, cinq décisions concernant la supervision de l'exécution d'un arrêt, une décision interlocutoire à propos d'une affaire contentieuse et une décision concernant une demande d'avis consultatif. Par ailleurs, la Cour a apporté des modifications à son Règlement.

- Quatre-vingt-troisième Session ordinaire

La Cour a tenu sa Quatre-vingt-troisième Session ordinaire du 29 juin au 11 juillet 2009 à San José (Costa Rica). Au cours de cette session, elle a tenu trois audiences publiques à propos d'affaires contentieuses, une audience privée portant sur un avis consultatif et une audience publique concernant des mesures provisoires. En outre, elle a prononcé quatre arrêts relatifs à des affaires contentieuses, dont l'un concernait l'interprétation de son arrêt et rendu six décisions concernant des mesures provisoires. Elle a également tenu huit audiences privées relatives à la supervision de l'exécution de ses arrêts et rendu quinze décisions concernant la supervision de la mise en application de ses arrêts.

- Quatre-vingt-quatrième Session ordinaire

La Cour a tenu sa Quatre-vingt-quatrième Session ordinaire du 21 septembre au 3 octobre 2009 à San José (Costa Rica). Au cours de cette session, elle a tenu une audience publique à propos d'une affaire contentieuse et deux audiences publiques portant sur des mesures provisoires. Par ailleurs, elle a prononcé trois arrêts concernant des affaires contentieuses et rendu une décision portant sur des mesures provisoires. Elle a également tenu six audiences privées concernant la supervision de l'exécution de ses arrêts, une audience privée sur la mise en application des mesures provisoires et rendu cinq décisions concernant la supervision de l'exécution de ses arrêts.

- Quatre-vingt-cinquième Session ordinaire

La Cour a tenu sa Quatre-vingt-cinquième Session ordinaire du 16 au 28 novembre 2009 à San José (Costa Rica). Au cours de cette session, elle a prononcé sept arrêts concernant des affaires contentieuses, dont deux à propos de l'interprétation de ses arrêts, et rendu neuf décisions concernant des mesures provisoires. Elle a également donné un avis consultatif et rendu douze décisions à propos de la supervision de la mise en application des arrêts.

- Trente-huitième Session extraordinaire

La Cour a tenu sa Trente-huitième Session extraordinaire du 30 mars au 3 avril 2009 à Santo Domingo (République dominicaine). Au cours de cette session, elle a tenu deux audiences publiques à propos d'affaires contentieuses et une audience privée concernant la mise en application d'un arrêt. En outre, elle a prononcé un arrêt relatif à une affaire contentieuse, rendu deux décisions concernant des mesures provisoires et trois décisions concernant la supervision de l'exécution de ses arrêts.

- Trente-neuvième Session extraordinaire

La Cour a tenu sa Trente-neuvième Session extraordinaire du 27 au 30 avril 2009 à Santiago du Chili. Au cours de cette session, elle a tenu deux audiences publiques à propos d'affaires contentieuses. En outre, elle a rendu une décision interlocutoire à propos d'une affaire contentieuse, une décision concernant des mesures provisoires et trois décisions concernant la supervision de l'exécution de ses arrêts.

- Quarantième Session extraordinaire

La Cour a tenu sa Quarantième Session extraordinaire du 13 au 15 juillet 2009 à La Paz (Bolivie). Au cours de cette session, elle a tenu une audience publique concernant une affaire contentieuse et une audience publique portant sur la supervision de la mise en application d'un arrêt. En outre, elle a rendu une décision concernant une demande de mesures provisoires.

- **Nouveau Règlement**

Lors de sa Quatre-vingt-cinquième Session ordinaire, la Cour a fait connaître son nouveau Règlement. La principale réforme que celui-ci introduit concerne le rôle joué par la Commission dans la procédure devant la Cour. En outre, il incorpore une disposition à l'article 19 qui établit que les juges ne peuvent ni connaître d'une requête individuelle dont la Cour a été saisie ni participer à son délibéré s'ils sont des ressortissants de l'État défendeur ainsi qu'une disposition à l'article 20 qui autorise les États à désigner des juges *ad hoc* uniquement dans les affaires qui ont leur origine dans les communications entre États. Par ailleurs, il reprend et règlemente plusieurs pratiques de procédure et incorpore d'autres modifications.

- **Fonds d'aide juridique du Système interaméricain des droits de la personne**

Ce Fonds a pour objet de faciliter l'accès au Système des personnes qui ne disposent pas, actuellement, des ressources nécessaires pour soumettre leur affaire audit Système. Toute personne qui n'a pas les ressources économiques qui lui permettraient de couvrir les frais que génère une procédure devant la Cour, une fois que l'affaire aura été soumise à ce tribunal, peut demander expressément à bénéficier du Fonds pour les victimes – lorsque celui-ci sera en fonctionnement – afin d'obtenir une aide pour les dépenses afférentes au litige en démontrant à cet effet ses besoins financiers. Il incombe à la Cour d'autoriser une victime présumée à recourir aux bénéfices du Fonds pour les victimes.

- **Accords de coopération**

Au cours de l'année, la Cour a signé des accords de coopération avec vingt-et-une institutions de nature diverse. Parmi ces accords, il convient de souligner le Mémorandum d'accord avec l'Association interaméricaine des défenseurs publics (AIDEF), qui a pour objet de fournir une aide juridique gratuite aux victimes présumées qui ne disposent pas des ressources économiques nécessaires ou qui n'ont pas de représentants légaux devant la Cour.

- **Formation et diffusion**

En 2009, la Cour a mis en œuvre une série d'activités de formation et de diffusion dans le domaine des droits de la personne dans différents pays du Continent afin que les organisations et les personnes de la société civile, les universitaires et les fonctionnaires du gouvernement connaissent davantage le fonctionnement de la Cour et le Système interaméricain des droits de la personne. À cet effet, elle a réalisé les activités suivantes : le diplôme d'études postuniversitaires « Droits de la personne et procès équitable » ; des séminaires-ateliers dans le cadre de l'accord souscrit avec l'École supérieure d'administration publique de la Colombie ; le projet « Renforcement des capacités des agents de justice centraméricains en vue de protéger les droits de la personne » ; le programme « Formation au Système interaméricain à l'intention des fonctionnaires officiels des Amériques » ; le cours spécialisé sur le Système interaméricain des droits de la personne à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux ; et la publication du livre « *Diálogo Jurisprudencial* ».

3.2 COMMISSION INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME (CIDH)

La Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a été créée par une résolution de la Cinquième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures tenue à Santiago du Chili en 1959. Elle fut constituée officiellement en 1960, lorsque le Conseil de l'Organisation des États Américains approuva son Statut. Son Règlement, approuvé en 1980, a été modifié à plusieurs reprises, la dernière fois en 2009. La CIDH est l'un des deux organes du Système interaméricain chargés de la promotion et de la protection des droits de la personne. Elle est composée de sept membres, élus par l'Assemblée générale, qui exercent leurs attributions à titre individuel pour une période de quatre ans, renouvelable une seule fois. Son bureau pour l'année 2009 a été élu pendant sa 134e Session ordinaire tenue du 16 au 27 mars 2009. Il est composé de Mme Luz Patricia Mejía, Présidente, Víctor Abramovich, Premier Vice-président et M. Felipe González, Deuxième Vice-président. Les autres membres de la CIDH en 2009 sont M. Paolo Carozza, Mme Clare K. Roberts, M. Florentín Meléndez et M. Paulo Sérgio Pinheiro. M. Santiago A. Cantón est le Secrétaire exécutif de la CIDH et Mme Elizabeth Abi-Mershed, la Secrétaire exécutive adjointe.

- Visites et activités réalisées

Actuellement la CIDH brasse environ 1 450 pétitions et affaires. En 2009, elle a reçu quelque 1 431 nouvelles pétitions, qu'elle a examinées conformément à l'article 26 de son Règlement en vue de leur acceptation ou rejet. Elle a également reçu pendant cette même période 324 demandes de mesures conservatoires et en a accordé trente-quatre.

Au cours de 2009, des membres de la Commission, en leur qualité de rapporteurs pour des pays et/ou des thèmes particuliers, se sont rendus en visite de travail en Argentine, en Bolivie, au Chili, aux États-Unis, au Guatemala, en Haïti et au Honduras.

- En avril 2009, le Rapporteur sur les droits des personnes privées de liberté a effectué une visite au Pénitentiaire de la province de Mendoza et à l'établissement pénal Gustavo Andrés de la même province en Argentine afin de constater l'état des lieux et le stade d'exécution des mesures provisoires accordées par la Cour interaméricaine des droits de l'homme en 2004.

- Une délégation de la CIDH, dirigée par le Rapporteur du pays, a effectué une visite de travail en Haïti du 24 au 29 mai 2009 afin de recueillir des informations sur la sécurité citoyenne et la justice pénale juvénile pour l'élaboration des rapports de la CIDH sur ces thèmes.

- La Présidente de la CIDH s'est rendue en juin 2009 en Bolivie en sa qualité de Rapporteuse sur les droits de la femme pour recueillir des informations spécifiques au niveau national sur les principaux progrès réalisés par les femmes dans le libre exercice de leurs droits économiques, sociaux et culturels et les défis qui se posent encore.

- Du 7 au 12 juin 2009, le Rapporteur pour le Guatemala, qui est aussi le Rapporteur sur les droits des peuples autochtones, a dirigé une délégation de la CIDH dans ce pays afin d'observer la situation des droits humains et de recueillir des informations sur ce sujet.

- En juillet 2009, le Rapporteur sur les droits des travailleurs migrants et leurs familles, a visité des centres de détention en Arizona et au Texas (États-Unis) afin de recueillir des informations auprès des autorités chargées des détentions, de personnes détenues et de représentants d'organisations de la société civile sur l'application des règles en matière d'immigration, de détention et de procès en bonne et due forme aux États-Unis.

- Une délégation de la CIDH s'est rendue au Honduras où elle a séjourné du 17 au 21 août 2009 pour observer la situation des droits humains dans le contexte du coup d'état du 28 juin 2009. Pendant sa visite, elle a eu des entretiens avec des représentants du gouvernement *de facto* et plusieurs secteurs de la société civile et elle a reçu plus d'une centaine de personnes qui ont présenté des plaintes, des témoignages et des informations. Cette délégation a visité les communes de Tegucigalpa, Tocoa, San Pedro Sula, El Paraiso et Comayagua.

- En septembre 2009, la CIDH a effectué une visite officielle au Chili pour célébrer le 50e anniversaire de sa création. Elle a réaffirmé la pertinence des idéaux du système interaméricain des droits de l'homme à l'occasion du 50e anniversaire de sa création moyennant la signature de la Déclaration de Santiago du Chili.

- Les 25 et 26 novembre 2009, le Rapporteur sur les droits de l'enfant a effectué une visite au Chili afin de promouvoir le rapport de la CIDH intitulé *"Castigo Corporal y los Derechos Humanos de las Niñas, los Niños y los Adolescentes"* (Châtiment corporel et les droits humains des enfants et des adolescents).

- En commémoration du 30e anniversaire de sa visite *in loco* en Argentine en 1979, la CIDH s'est rendue en visite officielle dans ce pays à l'invitation de son gouvernement. Une série de réunions d'experts ont eu lieu sur la visite de 1979, auxquelles ont participé d'anciens membres de la Commission qui faisaient alors partie de la délégation, ainsi que plusieurs personnes, y compris du Secrétariat exécutif, qui ont mis en commun leurs expériences et perspectives concernant l'impact de cette visite en Argentine.

- <u>Activités de coopération réalisées en 2009</u>

Au cours de 2009, la Commission a déféré 12 affaires à la Cour interaméricaine des droits de l'homme et a maintenu avec cet organe des dialogues périodiques sur le Système et les procédures et règlements pertinents. Ces dialogues ont abouti à l'adoption de nouveaux règlements pour la CIDH et la Cour interaméricaine des droits de l'homme qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 2010.

Pendant l'année considérée, la CIDH a participé à diverses réunions et activités convoquées par le Bureau du Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies sur des mécanismes spéciaux. En particulier, les 8 et 9 décembre elle a contribué à une consultation régionale organisée par les Nations Unies sur la coopération entre le système universel de protection des droits humains et le système interaméricain. Celle-ci a au lieu au siège de l'OEA à Washington avec la participation des États membres, d'institutions nationales de défense des droits humains et de la société civile, ainsi que des organes interaméricains de protection des droits humains.

La CIDH a également co-organisé la IIe réunion “inter-mécanismes” de protection des défenseurs, hommes et femmes, des droits de la personne, laquelle a eu lieu au siège de l’OEA les 21 et 22 octobre 2009 avec la participation de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseurs et de la Rapporteuse spéciale pour les défenseurs du Système africain, ainsi que d’autres représentants de plusieurs organisations de différentes régions du monde oeuvrant pour la protection des hommes et des femmes qui défendent les droits de la personne.

Enfin, en mai 2009, une Déclaration conjointe sur les médias et les élections a été émise par le Rapporteur spécial des Nations Unies pour la liberté d’opinion et d’expression, le Représentant de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pour la liberté des médias, la Rapporteuse spéciale de la Commission africaine des droits de l’homme et des peuples pour la liberté d’expression et l’accès à l’information et la Rapporteuse spéciale de la Commission interaméricaine des droits de l’homme pour la liberté d’expression.

- Sessions tenues par la Commission

134ème Session ordinaire - 16 -27 mars 2009

La CIDH a approuvé des rapports concernant des affaires et des pétitions individuelles et a tenu 37 audiences publiques et 16 réunions de travail. Elle a également approuvé le “Rapport sur les droits des femmes au Chili: l’égalité dans la famille, au travail et en politique” ainsi que la publication des “Observations préliminaires de la Commission interaméricaine des droits de l’homme suite à la visite du Rapporteur sur les droits des personnes d’ascendance africaine et contre la discrimination raciale en République colombienne”.

135ème Session ordinaire - 3 – 8 août 2009

La CIDH n’a tenu ni audiences publiques ni réunions de travail, car il s’agissait d’une Session de caractère interne. Elle a approuvé un nombre total de 29 rapports concernant des affaires et des pétitions.

136ème Session extraordinaire – 7 – 8 septembre 2009

Cette Session extraordinaire a eu lieu à Buenos Aires en Argentine. Plusieurs affaires y ont été examinées et approuvées et des progrès ont été accomplis dans les discussions et le processus d’approbation de la réforme du Règlement de la CIDH.

137ème Session ordinaire – 28 octobre – 13 novembre 2009

La CIDH a donné son approbation à des affaires et des pétitions individuelles et a tenu 52 audiences publiques et 28 réunions de travail. Les audiences ont porté sur des questions qui influent de façon générale sur l’ensemble des pays de la région, ainsi que sur des thèmes propres à un pays ou une région en particulier.

Pendant cette période, elle a aussi terminé le processus de réforme de son Règlement. Le texte adopté en vertu de cette réforme est le résultat des débats de la Commission couvrant

trois sessions et de la décision prise par ses membres, moyennant un système participatif et transparent, dans lequel elle a analysé de façon détaillée les commentaires formulés par les États membres de l'OEA, la société civile, des universitaires et des particuliers de tout le Continent américain. Les consultations ouvertes sur le texte du projet préliminaire de réforme se sont déroulées entre mai et août 2009. L'objectif principal de cette réforme est de consolider le système interaméricain notamment en renforçant la participation des victimes au système, en diffusant plus largement la procédure auprès de ses organes et en assortissant d'un plus grand nombre de garanties l'équilibre de la procédure pénale.

3.3 TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le Tribunal administratif de l'Organisation des États Américains a été créé le 22 avril 1971 par la résolution AG/RES. 35 (I-O/71) approuvée à la neuvième séance plénière de l'Assemblée générale. Il a pour objectif de régler les conflits qui pourraient se présenter avec les membres du personnel du Secrétariat général de l'OEA en raison de décisions administratives, d'allégations de non-respect des conditions établies dans leurs nominations, leurs contrats ou au motif d'infractions aux Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général ou aux autres dispositions applicables, y compris celles qui ont trait à la Caisse des retraites et pensions du Secrétariat général. Le Tribunal administratif est composé de six juges élus par l'Assemblée générale de l'OEA à titre personnel: Alma Montenegro de Fletcher (Panama), Lionel Alain Dupuis (Canada), Andre M. Surena (États-Unis), Hector Enrique Arce Zaconeta (Bolivie), Homero Máximo Bibiloni (Argentine) et Suzie d'Auvergne (Sainte- Lucie)

Le Tribunal administratif a tenu sa Cinquante-septième Session ordinaire les 23 et 24 novembre 2009 à Washington, D.C. Pendant cette Session, il a instruit un recours en instance et examiné plusieurs consultations qui avaient été présentées à son Secrétariat.

En application des dispositions de la résolution 358, les membres du Tribunal ont adopté la résolution 362 en vertu de laquelle ils approuvent les réformes du Statut du Tribunal qui ont été proposées et les présentent à l'examen de l'Assemblée générale lors de sa quarantième Session ordinaire qui se tiendra en juin 2010.

Parmi les principales réformes proposées figurent notamment une adaptation des normes relatives à la composition du Tribunal en commissions qui assisteront aux sessions, la suppression de la condition de constituer une caution pour l'introduction d'un recours au Tribunal administratif et l'élimination des normes relatives à la forme.

Par ailleurs, les membres du Tribunal ont achevé l'analyse exhaustive de tous les amendements règlementaires, parmi lesquels les plus importants sont notamment l'incorporation d'un mécanisme additionnel de règlement des conflits, l'intégration d'une procédure inédite sur la manière de sélectionner un expert et la réduction des délais de procédure en vigueur pour certaines formes de procès.

En général, tous les amendements réglementaires comportent des économies significatives pour l'Organisation et ses employés; ils complètent la procédure administrative actuelle en comblant les lacunes règlementaires existantes et facilitent l'accès à une justice plus rapide.

À l'occasion de la présentation du rapport d'activités du Tribunal administratif devant la Commission générale du Conseil permanent, à sa séance de mars 2009, des délégations ont saisi l'occasion non seulement de mettre en évidence le contenu du rapport, mais aussi de souligner, entre autres, la ferme détermination du Tribunal à favoriser un dialogue permanent de coopération avec les autres organes, organismes et entités de l'Organisation, tout en signalant la précieuse initiative du Tribunal visant à tenir périodiquement des réunions conjointes avec des Tribunaux administratifs d'autres organisations internationales, ainsi que l'efficacité avec

laquelle il exerce ses fonctions et qui se traduit par des économies importantes pour l'Organisation.

3.4 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (IIN)

L'IIN a été fondé en 1927 et a intégré l'OEA en 1949 en qualité d'organisme spécialisé. Il prête une assistance aux pouvoirs publics des États membres pour l'élaboration des politiques relatives à l'enfance et à l'adolescence. Il est régi par les Normes de l'OEA, l'Accord signé avec l'Organisation en 1975 et ses propres Statut et Règlement. Ses organes sont le Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence, son Conseil d'administration composé des États membres de l'OEA et sa Direction générale qui a rang de département. Ses activités répondent aux mandats qui lui ont été attribués par les Sommets des Amériques, les organes de l'OEA et les siens, dans le cadre du Plan d'action qu'il a adopté pour 2007-2011.

En 2009, l'IIN a reçu une aide à la réalisation du XXe Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence à travers la "Déclaration d'engagement de Port of Spain" issue du Cinquième Sommet des Amériques et la qualité de Conférence spécialisée interaméricaine que lui ont conférée le Conseil permanent et l'Assemblée générale de l'OEA. Par ailleurs, l'Assemblée générale lui a confié un mandat en rapport avec le "Programme interaméricain pour la prévention et l'élimination de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, du trafic illicite et de la traite des enfants et des adolescents" et elle a salué les résultats obtenus dans le cadre des projets exécutés en matière juridique et dans les domaines de l'information et de la communication et de la promotion et protection des droits de l'enfant et de l'adolescent.

Parmi les principales activités réalisées par l'IIN en 2009 figurent notamment:

a. Renforcement institutionnel

- La commémoration du 82ème anniversaire de la fondation de l'IIN, du 60ème anniversaire de son intégration à l'OEA et du 20ème anniversaire de l'approbation de la Convention relative aux droits de l'enfant.

- La formation du Conseil d'administration qui a eu pour effet de renforcer sensiblement la participation des pays de la Caraïbe.

- Des réunions de travail avec des hauts fonctionnaires du Secrétariat général et des États membres au siège de l'IIN (Montevideo).

b. Promotion et protection des droits de l'enfant et de l'adolescent

- Le XXe Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence (22-25 septembre, Lima), avec la présence de délégations de 24 États membres, dont 6 de pays caraïbes, composées des plus hauts responsables chargés de la promotion de l'enfant et de l'adolescent dans le Continent américain, d'enfants et d'adolescents, de représentants de la direction du Secrétariat général de l'OEA et du pays hôte, de représentants d'organismes internationaux et d'organisations de la société civile, ainsi que de conférenciers et d'exposants internationaux spécialisés en la matière, soit au total 417 participants.

- Le Premier Forum panaméricain de l'enfant et de l'adolescent (21-25 septembre), qui fait partie du Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence et auquel ont participé 68 enfants et adolescents originaires de 22 États membres. Il s'en est dégagé des recommandations qui ont donné lieu à la création de Conseils consultatifs d'enfants et d'adolescents aux niveaux local, régional et interaméricain dans plusieurs États membres.

Également en rapport avec le XXe Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence:

- La Réunion du Groupe de travail pour les consultations préparatoires sur la participation des enfants et adolescents (5-6 février, Quito) et l'Atelier régional de participation.

- La Deuxième Réunion de travail du Groupe de travail (9-10 décembre, Panama)

- Le Forum avec la société civile (25-26 août, Buenos Aires), en coopération avec le Département des questions internationales de l'OEA, duquel sont issues des recommandations à l'intention des États membres de l'OEA.

- La Rencontre interaméricaine des Défenseurs de l'enfance et de l'adolescence (7-8 décembre, Panama)

c. Rapports et documents

- Le Rapport annuel de l'IIN présenté à l'Assemblée générale de l'OEA

- Le Rapport sur les suites données à la résolution AG/RES. 2432 (XXXVIII-O/08) "Prévention et élimination de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, du trafic illicite et de la traite des enfants et des adolescents".

- Le Rapport de gestion du Conseil d'administration, approuvé à la 84e Réunion ordinaire (22 septembre, Lima)

- Le Décalogue sur la défense de l'enfance et de l'adolescence en temps de crise.

- Le IXe Rapport au Secrétaire général de l'OEA, en application de la résolution AG/RES. 1667 (XXIX-O/99) "Promotion et protection des droits humains de l'enfance dans les Amériques".

- - Les documents de référence sur les thèmes principaux du XXe Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence.

- - L'exposé sur la justice restaurative dans les systèmes de justice pénale juvénile des Amériques.

d. Coopération

- La mise en oeuvre du “Programme de Promotion et protection des droits humains de l’enfance dans les Amériques”, financé par l’Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID).

- La mise en oeuvre du projet Protection et de promotion des droits humains de l’enfant et de l’adolescent dans le Système interaméricain” (accord signé entre l’Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Secrétariat général de l’OEA).

- Les accords de coopération conclus avec l’UNICEF, *Save the Children* Suède et *Plan internacional* à l’appui du XXe Congrès panaméricain de l’enfance et de l’adolescence.

- Des activités de coopération technique avec notamment la CIM, le Programme d’universalisation de l’établissement de l’identité civile dans les Amériques (PUICA); la CIDH, la Section chargée de la traite des personnes du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, le Département de la sécurité continentale, l’Institut international des droits de l’homme (IIDH), le Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB), le Mouvement mondial en faveur de l’enfance – Chapitre Amérique latine et Caraïbes, l’Initiative “Éducation aux droits de l’enfant pour les professionnels” (CRED-PRO) - Institut international pour les droits de l’enfant et le développement (IICRD),

e. Diffusion

- Le site Web du XXe Congrès panaméricain de l’enfance et de l’adolescence et le site Web de “*Nuestra voz a colores*”.

- Les Bulletins électroniques qui comprennent un numéro spécial sur les 20 années d’application de la Convention relative aux droits de l’enfant et sur la violence.

- L’actualisation de la Base de données juridique (BADAJ), accessible en ligne.

- Les services prêtés aux chercheurs des États membres et pays observateurs, intéressés par les précieuses ressources documentaires et bibliographiques de l’IIN.

f. Formation au moyen de cours virtuels

- Dans le cadre du Programme interaméricain de formation virtuelle de l’IIN des cours ont été élaborés sur les droits de l’enfant, l’enlèvement international d’enfants et d’adolescents, la participation des enfants et adolescents et l’exploitation sexuelle des enfants et adolescents à des fins commerciales.

3.5 COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES FEMMES

Créée par la Sixième Conférence internationale américaine (1928), la Commission interaméricaine des femmes (CIM) a intégré l'OEA en 1949. Elle est le principal forum continental générateur de politiques destinées à promouvoir les droits de la femme ainsi que l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle est régie par une Assemblée composée de 34 Déléguées qui se réunissent tous les deux ans et élisent un Comité directeur, dirigé par une Présidente. L'Assemblée des Déléguées approuve le Plan de travail biennal, formule des recommandations, élabore des documents et assure le suivi de leur application. Son programme de travail est dicté par les mandats issus des Sommets des Amériques, de l'Assemblée générale de l'OEA et de l'Assemblée des Déléguées de la CIM.

La CIM exerce ses activités dans quatre domaines:

- **Démocratie et gouvernance**
  - Elle a commencé des activités de pionnières avec le secteur de la politique pour intégrer la perspective de la parité hommes-femmes dans les processus d'observation des élections.
  - Elle a amorcé l'exécution d'un projet sur la participation des femmes aux systèmes électoraux de la région andine dans lequel elle analysera les obstacles à l'application des lois relatives aux quotas et les possibilités que celles-ci offrent.

- **Droits de la personne**
  - En ce qui concerne le thème de la violence contre la femme, le Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme, "Convention de Belém do Pará" (MESECVI) a élaboré le rapport sur la mise en œuvre de ses recommandations à l'intention des gouvernements, lequel devra être soumis à la Conférence des États parties. Le Comité d'expertes a mis au point le questionnaire concernant le deuxième cycle d'évaluation.
  - La CIM exécute deux projets sur l'intégration du traitement du VIH et la violence contre la femme, l'un dans les Caraïbes, l'autre en Amérique centrale.

- **Sécurité**
  - La CIM élabore un programme de sécurité intégral avec le secteur de la sécurité pour promouvoir l'intégration de la perspective de la parité hommes-femmes et la participation des femmes à tous les échelons du secteur de la sécurité, lequel vise à renforcer une sécurité démocratique, transparente et efficace.

- **Développement**
  - Sur la base du Plan d'action de la Conférence interaméricaine des Ministres du travail et l'Initiative SEPIA I, en collaboration avec le DDSE/SEDI, il sera organisé quatre ateliers de formation sur la planification stratégique axé sur l'approche de la parité hommes-femmes. Y participeront les mécanismes nationaux de la femme ainsi que des fonctionnaires des ministères du travail chargés des questions de parité hommes-femmes.

- La CIM travaille à l'intégration de l'analyse des disparités entre les sexes à tous les programmes et projets de l'OEA. En 2010, des fonctionnaires de programmes sélectionnés ont reçu une formation à cet effet. En fonction des besoins, un cours virtuel sera mis au point et une communauté du savoir, créée.

- L'année 2010 correspond à la célébration de l'Année interaméricaine des femmes sur le thème "Femmes et pouvoir: pour un monde égalitaire", qui offre un espace de réflexion et l'occasion d'une commémoration et d'un renouvellement des engagements contractés envers l'égalité entre les hommes et les femmes.

- Le Comité directeur a approuvé le Programme biennal et se réunira en février.

- Il a établi une collaboration avec l'ONU, l'UNIFEM, la CEPALC, l'OPS et la BID.

3.6 COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La Commission interaméricaine des télécommunications, CITEL, a été créée par l'Asssemblée générale en vertu de sa résolution AG/RES. 1224 (XXIII-O/93), conformément aux dispositions de l'article 52 de la Charte de l'Organisation. Sa mission consiste à faciliter et promouvoir le développement continu des télécommunications dans le Continent américain. Ses domaines d'activité se rapportent à l'établissement de cadres normatifs qui encouragent les investissements dans le secteur des télécommunications, aux accords d'interconnexion appropriés, à une gestion plus efficace du spectre des fréquences radio-électriques et à la neutralité technologique.

Parmi les principales activités réalisées par la CITEL en 2009 figurent notamment:

- L'approbation des recommandations relatives à la Recommandation UIT-T Y.1910 "Architecture fonctionnelle de la la télévision par protocole Internet"; à la Recommandation UIT-T Y.2720 "Cadre de gestion d'identité des réseaux NGN"; aux aspects techniques et réglementaires des effets des rayonnements électromagnétiques non ionisants et aux directives appelées à faciliter l'adoption et l'installation de systèmes intégrés SMS (bandes 1 à 3 GHz) dans les Amériques.
- L'actualisation de dossiers techniques et guides notamment sur: les Réseaux de la prochaine génération, la sécurité cybernétique, la télévision par protocole Internet (TVIP), la technologie des courants porteurs en ligne (CPL), la protection de l'infrastructure essentielle des télécommunications, la mise en oeuvre de la télévision terrestre numérique (TNT) et les technologies d'accès large bande.
- La formation du personnel du secteur des télécommunications moyennant l'offre de 25 cours et l'octroi de plus de 220 bourses à des participants originaires de 26 pays de la région. La CITEL dispose actuellement de 19 Centres régionaux de formation et coordonne ses travaux avec le Centre d'excellence pour les Amériques de l'Union internationale des télécommunications (UIT).
- La coordination et l'harmonisation des perspectives de la région pour la Conférence mondiale du développement des télécommunications (CMDT) de 2010, la Conférence des plénipotentiaires de 2010 et la Conférence mondiale des radiocommunications de 2012. Cette coordination évite les doubles emplois dans les activités et garantit la cohérence dans la région. La CITEL assure aussi la coordination interrégionale sous forme de participation mutuelle aux réunions des organisations régionales de l'Afrique, de l'Asie-Pacifique, de l'Europe, de la Fédération de Russie et du Groupe arabe.
- Les 13 réunions tenues par la CITEL ont comporté notamment les activités suivantes: l'Atelier sur le thème "Services d'itinérance internationale: plan d'action régional et leçons apprises"; le Séminaire sur le thème "Infrastructure et interconnexion régionales"; l'Atelier sur le thème "Développement des TIC pour les zones et groupes insuffisamment désservis ou dans des situations particulières"; l'Atelier sur le thème "Contrôle de la fraude dans les Services de télécommunications"; le séminaire Spectre 20/20 et le Séminaire sur les "Besoins en matière de spectre dans les applications large bande ".

3.7 BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Les activités du Bureau de l'Inspecteur général (OIG) obéissent aux dispositions des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général (SG), du Règlement budgétaire et financier – Chapitre IX - Des services consultatifs, de l'audit et du contrôle fiscal - et à l'Instruction 95-05. Ces dispositions établissent la fonction d'audit interne, à l'appui du Secrétaire général et aux organes de direction, afin de contrôler l'exécution des responsabilités des différents niveaux administratifs en ce qui concerne les programmes et les ressources du Secrétariat général. La mission de l'OIG est d'assurer une révision systématique des procédures opérationnelles et des transactions financières aussi bien au siège que dans les bureaux hors siège de l'OEA. Le Bureau de l'Inspecteur général doit également vérifier que les politiques, les règlements et les pratiques établis sont compris et exécutés correctement, efficacement et à moindre frais.

- **Audits**

Au cours de la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009, le Bureau de l'Inspecteur général a effectué neuf audits et une enquête. De plus, il a évalué treize projets qui avaient été exécutés au Siège de l'Organisation comme dans les États membres pour assurer leur conformité avec les accords et déterminer si les objectifs fixés ont été atteints. Dans l'exercice de ses activités, le Bureau s'est concentré principalement sur les opérations à haut risque et sur celles qui offraient les meilleures possibilités d'améliorer la performance, l'efficacité et les économies du Secrétariat général. Les audits qu'il a réalisés ont notamment porté sur le Programme de bourses, le Portail de l'éducation des Amériques et l'intégrité de l'information d'OASES, ainsi que les activités des Bureaux hors siège en El Salvador, au Costa Rica, à la Dominique, à Sainte-Lucie, en Jamaïque et au Pérou pour déterminer si elles ont été menées dans le respect des règles et des procédures de l'OEA.

- **Autres activités**

Le Bureau de l'Inspecteur général a évalué les réponses apportées aux actions correctives et en a suivi la mise en œuvre pour s'assurer que ses recommandations ont été véritablement appliquées. Il a fourni des services consultatifs et une assistance sous forme d'analyses, d'évaluations, d'enquêtes et de recommandations et a participé en qualité d'observateur à divers comités du Secrétariat général pour faciliter et promouvoir les communications. En 2009, plusieurs directeurs de département ont consulté l'Inspectrice générale sur des questions opérationnelles qui peuvent présenter des risques pour l'Organisation, la mise en œuvre de recommandations et d'autres questions opérationnelles liées aux contrôles internes. Par ailleurs, le BIG a examiné des projets de procédures opérationnelles, de propositions et de modifications de ces procédures. Il a enquêté sur toute l'information reçue par la ligne téléphonique anticorruption et a pris des mesures pertinentes concernant les questions qui comportaient un risque intrinsèque pour les contrôles internes du Secrétariat général.

Par ailleurs, l'Inspectrice générale présente le Rapport d'activités et le Rapport annuel au Secrétaire général et au Conseil permanent.

3.8 COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS

Aux termes de la résolution 123 de l'Assemblée générale (III-O/73), adoptée le 14 avril 1973, et de la résolution 124 du Conseil permanent en date du 10 juin 1975, la Commission des vérificateurs extérieurs est l'organe chargé de la vérification externe des comptes du Secrétariat général de l'Organisation des États Américains (SG/OEA).

La Commission a tenu sa réunion annuelle du 20 au 24 avril 2009 afin d'établir le rapport de vérification externe des comptes et des états financiers du SG/OEA pour les années qui ont pris fin les 31 décembre 2008 et 2007, conformément à l'article 129 des Normes générales.

Le 6 mai 2009, la Commission a présenté ses observations dans le document intitulé "*Rapport au Conseil permanent de l'Organisation des États Américains: Vérification annuelle des comptes et des états financiers au 31 décembre 2008 et 2007*" (OEA/Ser.S JAE/doc.39/09). Ce rapport comprend quatre sections: a) le Rapport de la Commission des vérificateurs extérieurs; b) les États financiers de l'OEA; c) les États financiers des organismes et entités rattachés à l'OEA; d) le Fonds de retraites et de pensions de l'OEA.

Se fondant sur les avis émis en 2009 par Ernst & Young, LLP, cabinet de vérificateurs indépendants des comptes, la Commission a considéré que les états financiers des entités soumises à la vérification sont conformes aux écritures comptables des livres, documents et pièces justificatives du Secrétariat général.

La Commission a tenu une réunion avec le Secrétaire général afin de lui communiquer les résultats de la vérification des comptes et de lui faire connaître ses recommandations afin que celui-ci les porte à la connaissance de l'Assemblée générale et du Conseil permanent.

- **Ses recommandations les plus importantes sont les suivantes:**

  Au Conseil permanent:
  - Vérifier que le mécanisme de fixation des quotes-parts de l'OEA cadre avec le mécanisme de détermination des dépenses de l'Organisation, telles que les coûts de personnel, maintenant ainsi la parité avec les Nations Unies.
  - Continuer à mettre en application un processus de planification consistant à: a) établir des objectifs et des priorités stratégiques; b) leur affecter des fonds et veiller à obtenir des estimations de coûts fiables des mandats avant leur approbation; c) établir un système de responsabilité pour l'obtention de résultats.
  - Adapter le Règlement budgétaire et financier aux Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) une fois que le SG/OEA aura remis le plan d'action pour la transition.
  - Autoriser la mise en oeuvre des réformes en matière de gestion des ressources humaines.

Au Secrétariat général:

- Mettre au point une stratégie à long terme pour l'organisme au cas où le déficit budgétaire chronique ne diminuerait pas.
- Continuer à préparer des états financiers qui établissent, dans la mesure du possible, un lien entre l'utilisation des ressources et la réalisation des buts et des objectifs stratégiques, et ce, de la manière qui soit la plus utile possible pour les États membres, l'Administration et les bailleurs de fonds.
- Poursuivre l'application du Projet de transformation et de modernisation du SAF. Le groupe de travail doit communiquer ses plans à toutes les parties intéressées de l'Organisation, aux États membres et à des tiers. Il est nécessaire de mettre en oeuvre ces changements.
- Adapter clairement les priorités aux ressources disponibles, ce qui peut aboutir à la réduction, à l'ajournement ou à l'élimination de certains programmes et activités.
- Élaborer immédiatement un Plan stratégique de ses avoirs et biens immeubles.
- Destiner une partie du futur montant recouvré au titre de la récupération des coûts indirects pour couvrir les coûts d'infrastructure de base en sus des ressources du Fonds ordinaire qui sont attribuées à cette fin.
- Entreprendre des activités de diffusion auprès des utilisateurs intérieurs et extérieurs des états financiers de manière à ce qu'ils comprennent les changements importants.
- Établir des conditions normalisées pour chaque accord de projet et créer un processus qui garantisse que les accords seraient conformes à ces conditions. Ces normes devraient tenir compte d'éléments tels que des objectifs mesurables et des fonctions et attributions clairement définies.
- Mettre au point un processus de centralisation des conditions de tous les accords de projets et établir un système approprié de suivi de l'application de ces accords.
- Mettre en place le module de gestion de projets dans le système OASES et d'assurer que tous les utilisateurs recevront la formation nécessaire aux caractéristiques du module.
- Adopter un processus moderne pour les achats de faibles montants, doté de contrôles internes adéquats.
- Mettre au point un processus moderne pour les dépenses au titre des voyages, doté de contrôles internes adéquats.
- Assurer que chaque bureau hors siège aura une dotation en personnel raisonnable, basée sur le volume de travail et que des contrôles internes seront appliqués.
- Améliorer la gestion responsable de ses actifs fixes.
- Mettre au point un processus de protection adéquate des renseignements personnels privés.

Après avoir résumé la situation financière du Fonds ordinaire, des fonds spécifiques et des contributions spéciales versées à l'OEA, la Commission a tenu compte des initiatives du Secrétariat général visant à appliquer les recommandations formulées dans son Rapport de l'année précédente ainsi que d'autres points présentant un intérêt pour la Commission.

La Commission a souligné que la firme des vérificateurs des comptes a émis des avis sans réserves ("des opinions favorables") – ce qui constitue le meilleur résultat possible d'une vérification des comptes - au sujet des états financiers pour l'année 2008 suivants:

- Fonds ordinaire, FEMCIDI, fonds spécifiques et pour les services de l’OEA
- Fonds panaméricain Leo S. Rowe
- Fonds commémoratif de bienfaisance Rowe
- Fondation pour les Amériques
- Fonds fiduciaire de prestations médicales
- Fonds de l’Organisation interaméricaine de défense
- Fonds des retraites et des pensions

IV. ORGANISMES SPÉCIALISÉS

4.1 ORGANISATION INTERAMERICAINE DE DEFENSE

L'Organisation interaméricaine de défense (JID) dispense des services consultatifs aux programmes de l'Organisation des États Américains (OEA), promeut la paix et la sécurité dans le Continent américain, encourage la confiance entre les États membres en établissant des liens de consultance militaire, renforce les relations entre les civils et les militaires et supervise le programme de formation supérieure du Collège interaméricain de défense (CID).

Depuis qu'en 2006 la JID est devenue partie intégrante de l'OEA, elle a adapté ses structures internes à son nouveau statut. Cette année, compte tenu de cette nouvelle approche, elle s'est employée à approuver ses règlements et à identifier les nouvelles possibilités de travail qui découlent des résolutions de l'Assemblée générale, afin de les mettre pleinement en application.

Le Président du Conseil des délégués a participé en qualité d'invité à plusieurs réunions sur la sécurité continentale. Il a accueilli différentes personnalités importantes du Continent américain et a rendu visite à diverses personnalités notoires.

En exécution de la résolution AG /RES. 2446 (XXIX-O/09), la JID a mis au point un site web moderne afin de conserver la mémoire institutionnelle de la Conférence des ministres de la défense des Amériques (CMDA) et a dispensé des services consultatifs à la Conférence de Santa Cruz (Bolivie) qui se tiendra en novembre 2010.

Elle a continué d'assurer la supervision du déminage humanitaire, en exécution de la résolution AG/RES. 2453 XXXIX-O/09, en organisant une rencontre doctrinaire avec les chefs des contrôleurs interaméricains de la JID (MARMINCA, MARMINAS et GMI Colombie), en mettant à jour le Manuel des procédures, en dispensant une assistance technique au programme AICMA/OEA, en entraînant le personnel colombien, équatorien et nicaraguayen, en réalisant des visites d'inspection et en certifiant une vaste étendue comme étant libre de mines.

Conformément au mandat qui lui était imparti par la résolution AG/RES. 2482 (XXXIX-O/09), la JID a dispensé des conseils au Belize, 17ème pays à présenter son rapport, pour l'élaboration de son Livre blanc. Dans le domaine des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité (MECS), ses interventions ont obtenu la plus forte réponse de l'histoire en matière de rapports sur l'année 2008: 50% des pays membres de la JID et 44% des pays membres de l'OEA ont présenté leurs rapports. Elle a également organisé des ateliers visant à améliorer les réponses des pays, évalué les menaces multidimensionnelles et réorienté les livres blancs sur les menaces qui préoccupent les forces nationales de sécurité, apporté une réponse aux besoins des petits État en matière de sécurité publique et motivé leur participation aux rapports sur les MECS et leur intégration à la JID. Pour ce qui est des catastrophes, la JID a créé une Salle de situation qui a conseillé le Bureau du Secrétaire général adjoint de l'OEA lors des catastrophes qui se sont produites en Haïti.

Elle a mis en œuvre de nouvelles initiatives de diffusion, par l'intermédiaire de son site web, de bulletins électroniques, de rapport mensuels et de rapports sur les catastrophes naturelles

survenues en Haïti et au Chili.

Le Collège interaméricain de défense s’est consolidé en tant qu’établissement d’enseignement d’une grande valeur pour le développement des relations entre civils et militaires et la diffusion des valeurs démocratiques, ce qui a entraîné une affluence accrue des étudiants aussi bien à ses cours réguliers qu’à ceux de maîtrise et aux cours à distance.

4.2 INSTITUT INTERAMERICAIN DE COOPERATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)

L'IICA, créé en 1942, est l'organisme spécialisé dans le secteur de l'agriculture et du développement rural des Amériques. Il a pour mission de fournir une coopération technique novatrice à ses 34 États membres dans le but de réaliser la sécurité alimentaire, la prospérité rurale et la compétitivité agricole dans ces pays.

Depuis 2001, le thème de l'agriculture et de la vie rurale fait partie des enjeux prioritaires dans les délibérations et les accords du processus des Sommets des Amériques. Dans le point 25 de la Déclaration d'engagement de Port of Spain adoptée lors du Cinquième Sommet des Amériques, les chefs d'État et de gouvernement du continent reconnaissent l'urgence d'adopter des approches multidimensionnelles et multisectorielles de l'agriculture et de la vie rurale pour atteindre le développement durable et la sécurité alimentaire. Pour faire suite à ce mandat et à d'autres émanés dudit Sommet, les ministres de l'agriculture de 33 pays réunis dans le cadre de la Cinquième réunion ministérielle « Agriculture et vie rurale dans les Amériques » (Jamaïque 2009) ont actualisé le Plan Agro 2003-2015 en établissant des actions stratégiques et des mesures pour sa mise en application pendant l'exercice biennal 2010-2011. Le soutien de l'IICA a été essentiel pour la tenue de ladite réunion ministérielle, ce qui a permis à l'Institut de consolider son rôle de partenaire institutionnel dans le processus des Sommets des Amériques.

En ce qui concerne les organes de direction de l'IICA, le Comité exécutif (CE) a adopté 20 résolutions lors de sa Vingt-neuvième réunion ordinaire. Pour sa part, le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a résolu d'importantes questions relatives à la politique institutionnelle, à la coopération technique, aux règlements et aux réunions ministérielles, entre autres, dans le cadre de la Quinzième réunion ordinaire. Parmi les décisions prises au cours de cette réunion, citons l'approbation du cadre stratégique de l'IICA pour la période 2010-2020, la reconnaissance des efforts consentis par les pays pour s'acquitter en temps opportun du paiement de leurs quotes-parts annuelles, l'accueil favorable accordé au Programme-budget 2010-2011, le don d'un terrain de cinq hectares pour la construction d'un nouvel hôpital dans la ville de Turrialba au Costa Rica et le mandat confié à M. Víctor Villalobos d'exercer, à partir du 15 janvier, les fonctions de Directeur général pour une période de quatre ans.

L'une des grandes priorités de la coopération technique fournie par l'IICA en 2009 a été de contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire, menacée par les effets de la hausse des prix des aliments et la volatilité de ces prix. Pour ce faire, l'Institut a mis en oeuvre une stratégie à moyen terme en vue d'impulser l'innovation institutionnelle, de renforcer les capacités des petits producteurs et de promouvoir l'analyse de politiques et d'études sur la situation et les perspectives de la sécurité alimentaire. À cet égard, l'Institut a centré ses efforts financiers et humains sur le programme intitulé « Programme intégrateur dans l'agriculture à petite et moyenne échelle : technologie, marchés, politiques et institutions ». Parmi les principaux résultats, citons la définition des priorités en matière d'innovation institutionnelle, surtout dans le domaine de la vulgarisation; l'établissement d'un inventaire des politiques de réponse à la crise de l'insécurité alimentaire et la formulation d'une méthodologie pour évaluer les effets de la volatilité des prix et la façon dont elle se répercute sur les revenus en milieu rural.

Parmi les réalisations importantes, il convient de souligner la diffusion dans les pays du rapport inter-organismes FAO-CEPALC-IICA intitulé « Situation et perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques », qui brosse un tableau des caractéristiques et des besoins actuels de l'agriculture et de la vie rurale dans le continent. Mentionnons également la publication de la série de documents « Crise mondiale et sécurité alimentaire », l'achèvement des études sur la contribution réelle de l'agriculture au développement économique dans 23 pays membres et la mise en place d'un système d'indicateurs statistiques pour le suivi de l'évolution de l'agriculture, qui fait l'objet d'une mise à jour périodique.

L'IICA a consolidé son modèle de travail visant à renforcer le leadership dans le secteur agricole. Parmi les activités dans ce domaine, citons la réalisation de plusieurs forums sur cette question avec des ministres de l'agriculture et leurs équipes; l'amélioration des compétences des producteurs des Caraïbes en matière de leadership; la tenue avec succès du Deuxième Forum des jeunes chefs de file auquel ont participé 65 personnes en provenance des 34 pays membres de l'Institut, ainsi que la tenue de forums semblables, de portée régionale et nationale, auxquels ont assisté plus de 500 jeunes de l'ensemble du continent.

En matière de promotion du commerce et de la compétitivité des agroentreprises, l'IICA a contribué au renforcement des capacités d'exportation et de gestion d'entreprise des petits et moyens producteurs en réalisant des activités dans les domaines de l'analyse des risques et des points critiques de contrôle, des bonnes pratiques agricoles et de fabrication, de la compétitivité des filières agroproductives et de la qualité et de l'innocuité des aliments, entre autres. L'Institut a prêté son appui pour faciliter la participation de plusieurs pays à des expositions internationales telles que le *Fresh Summit International Convention & Exposition* et l'*Americas Food and Beverage Show* aux États-Unis, ce qui a contribué à impulser une véritable intégration de ces pays dans le marché des États-Unis. Par ailleurs, l'IICA a continué de mettre en oeuvre avec succès le programme « Tremplins pour l'exportation », avec des activités promotionnelles en République dominicaine et au Belize, tout en appuyant la consolidation du système institutionnel continental en matière d'information sur les marchés. Il convient de souligner plus particulièrement à ce sujet la collaboration offerte à l'Organisation de l'information sur les marchés des Amériques (OIMA).

Dans plusieurs pays – Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Panama, Pérou et Uruguay – l'Institut a systématisé des expériences réussies dans les domaines de l'agro-industrie et du tourisme, dirigées par des jeunes et des femmes. Il convient également de mentionner la réalisation d'une étude de la situation actuelle de l'agro-industrie rurale en Amérique centrale et la mise en oeuvre de programmes de développement agro-industriel et d'initiatives au profit des microentreprises dans divers pays comme l'Argentine, le Mexique, l'Équateur et la Colombie.
Par ailleurs, dans les régions caribéenne, centrale et andine, l'Institut a réalisé diverses activités telles que stages de formation, forums, services de conseil et publication de documents en relation avec les négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'administration du commerce et la législation commerciale.

Dans le domaine de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments, l'IICA a continué de promouvoir une plus grande participation des États membres aux processus de

réglementation des organisations mondiales de référence. À cet égard, il convient de souligner la grande importance qu'a revêtue la deuxième phase d'un projet financé par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) administré par l'OMC, dans le cadre de laquelle des cours régionaux ont été présentés, de concert avec l'Université du Nebraska-Lincoln, et plusieurs manuels ont été publiés. En outre, avec le soutien de l'USDA, l'Institut a contribué au fait que 12 pays ont pu participer aux réunions de comités du *Codex Alimentarius*.

L'instrument « Performance, vision et stratégie » (DVE), conçu pour faciliter la modernisation des services de protection sanitaire animale et végétale et d'innocuité des aliments, a été actualisé. Cet instrument a été appliqué au Belize, aux Bahamas, au Paraguay, en Uruguay et au Pérou et il a également été utilisé dans les processus visant à améliorer ces services au Costa Rica, au Chili, en Bolivie et en Équateur.

Afin d'aborder de façon globale le problème de la contamination des aliments, il a été proposé de créer des écoles régionales pour les inspecteurs, d'élaborer des politiques en matière d'innocuité, de concevoir des méthodologies pour mesurer les coûts des maladies transmises par les aliments et de distribuer du matériel pédagogique dans les écoles primaires. Il convient de mentionner que, de concert avec l'Université du Minnesota et l'OPS, il a été procédé au lancement de la deuxième série du Programme exécutif sur le leadership dans le domaine de l'innocuité des aliments (ELFS)(*Executive Leadership in Food Safety Program)*

Au chapitre du développement rural, sont particulièrement dignes de mention les résultats obtenus en ce qui concerne la formulation de la Stratégie centraméricaine de développement rural territorial (ECADERT) et l'élaboration de lignes directrices et de cadres conceptuels pour orienter et mettre en oeuvre des stratégies de développement rural fondées sur l'approche territoriale dans plusieurs pays dont l'Équateur, El Salvador, la Bolivie et le Costa Rica. L'Institut a également conçu plusieurs projets pour favoriser la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, et participé à différentes réunions préalables et préparatoires au Sommet mondial sur le climat tenu à Copenhague.

En ce qui a trait à la technologie et à l'innovation en agriculture, l'IICA a contribué au renforcement du FONTAGRO et renforcé le dialogue continental par l'intermédiaire du FORAGRO; il a modernisé les programmes coopératifs dans les domaines de la recherche et du transfert de technologies agricoles, en particulier le PROCINORTE et le SICTA; il a mené à bien un processus de définition des priorités en matière de recherche, dans le but de se préparer pour la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement, et il a publié plusieurs études et diffusé des documents pratiques pour la conception de politiques en matière d'innovation et de technologies agricoles.
Dans le domaine de la biotechnologie, l'Institut a prêté son appui à ses pays membres afin qu'ils approfondissent leurs connaissances au sujet du Protocole de Carthagène sur la biosécurité, de l'accord « COMPACT » et de la situation actuelle concernant les organismes génétiquement modifiés.

L'IICA a également réalisé diverses activités visant à promouvoir les biocarburants de deuxième génération. Il convient de souligner tout particulièrement la participation à diverses rencontres

tenues au Brésil, au Costa Rica, en Colombie, en République dominicaine et en Jamaïque. En outre, de concert avec le PROCITROPICOS, l'Institut a formulé une proposition en vue de l'établissement du Réseau latino-américain et caribéen de recherche sur le *Jatropha curcas*.

Par ailleurs, le travail s'est poursuivi en ce qui concerne la mise en oeuvre du Programme continental sur l'agriculture biologique, par l'intermédiaire duquel un appui a été apporté à la Commission interaméricaine de l'agriculture biologique (CIAB), notamment dans la formulation d'un projet de statuts, la conception du portail électronique et la réalisation de sa première assemblée au siège de l'IICA.

- En ce qui concerne les régions, il convient de souligner les résultats suivants :

Région andine : coordination de la coopération technique par l'intermédiaire de l'Alliance andine, selon l'ordre de priorité des thèmes établi par l'Alliance; formulation du Projet de diversification de l'offre alimentaire pour les populations vulnérables, et financement de la mise en oeuvre de ce projet; exécution du projet ACCESSO et de sa plateforme « Alianza Pro-Cacaos ».

Région des Caraïbes : tenue en Jamaïque d'un dialogue sur les agroentreprises; mise en opération du Réseau des vétérinaires épidémiologistes; établissement d'un accord de travail avec la Banque mondiale dans le cadre du Projet de prévention et de lutte contre la grippe aviaire et humaine.

Région centrale : travail réalisé de concert avec l'Union douanière centraméricaine; appui aux projets exécutés par le PROMECAFE concernant la qualité du café en lien avec l'origine et les dénominations géographiques; renforcement du leadership des instituts de recherche agricole; collaboration offerte au réseau SICTA pour promouvoir l'innovation technologique, qui a conduit à une augmentation des revenus des petits producteurs et à une hausse du rendement des cultures.

Région Nord : appui au renforcement du PROCINORTE, en particulier dans le processus de planification stratégique.

Région Sud : coopération offerte au Conseil agricole du Sud (CAS) et au Réseau de coordination des politiques agricoles (REDPA); appui au Réseau des ressources génétiques du tropique humide amazonien (Tropigen); formulation de plans dans les territoires de Formosa (Argentine) et Los Ríos (Chili).

Les liens stratégiques de l'IICA avec les gouvernements, les centres d'excellence universitaires et les organismes multilatéraux n'ont cessé de croître, ce qui a permis à l'Institut de répondre aux différentes demandes dans le cadre de nos programmes de coopération technique de portée nationale, régionale et continentale.
Enfin, il convient de souligner que l'IICA a facilité l'accès à l'information sur le plan continental par l'intermédiaire du réseau INFOAGRO.NET et du Système d'information et de documentation agricoles des Amériques (SIDALC). Ce dernier a fêté son dixième anniversaire avec une réunion de spécialistes en information, lesquels ont défini les actions stratégiques dans le domaine de l'information agricole jusqu'en 2014.

4.3 LE COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN

Le Comité juridique interaméricain est l'un des organes au moyen duquel l'Organisation des États Américains atteint ses buts (Article 53 de la Charte). Le chapitre XIV de la Charte définit sa composition, ses attributions et ses fonctions de la manière suivante: il fait office d'organe consultatif de l'Organisation en matière juridique, facilite le développement progressif et la codification du droit international et étudie les problèmes juridiques ayant trait à l'intégration des pays en vue du développement du Continent américain.

Au cours de 2009, le Comité juridique interaméricain a tenu deux sessions ordinaires, la première à Bogota (Colombie) du 12 au 20 mars et la seconde à son siège, dans la ville de Río de Janeiro (Brésil) du 3 au 14 août.

À ces deux réunions, le Comité juridique avait inscrit à son ordre du jour les thèmes suivants: Cour pénale internationale; suivi de l'application de la Charte démocratique interaméricaine; lutte contre la discrimination et l'intolérance dans les Amériques; Septième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé – CIDIP-VII; application du droit international humanitaire dans les États membres de l'OEA; questions migratoires: suivi des avis du Comité juridique interaméricain sur la Directive (évaluation et suivi de l'avis du Comité juridique interaméricain concernant la Directive "Retour" votée par le Parlement de l'Union européenne); formes novatrices de accès à la justice dans les Amériques; réflexions sur une juridiction interaméricaine de justice; diversité culturelle dans le développement du droit international; renforcement de la capacité consultative du Comité juridique interaméricain; réfugiés; liberté de pensée et d'expression; accès à l'information et coopération juridique et institutionnelle avec la République d'Haïti.

Le Comité juridique interaméricain a approuvé des rapports et a adopté des résolutions ayant trait aux thèmes susmentionnés.

En 2009, le Comité juridique interaméricain était composé des membres suivants: Jaime Aparicio (Bolivie, Président), Ana Elizabeth Villalta (El Salvador), João Clemente Baena Soares (Brésil), Jean-Paul Hubert (Canada), Guillermo Fernández de Soto (Colombie), David P. Stewart (États-Unis), Hyacinth Evadne Lindsay (Jamaïque), Jorge Palacios (Mexique), Mauricio Herdocia (Nicaragua), Fabián Novak Talavera (Pérou) et Freddy Castillo (Venezuela). Pendant la Trente-neuvième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, (San Pedro Sula, Honduras 2-3 juin 2009), Ana Elizabeth Villalta Vizcarra (El Salvador) et Freddy Castillo Castellanos (Venezuela) ont été réélus et Miguel Aníbal Pichardo Olivier (République Dominicaine) a été élu membre du Comité. Les mandats de ces trois membres, d'une durée de quatre ans, ont pris effet le 1er janvier 2010. Il convient de signaler que M. Baena Soares a été élu membre du Comité juridique interaméricain par le Conseil permanent le 4 mars 2009 pour compléter le mandat de son prédécesseur, M. Ricardo Silva Seitenfus, qui a présenté sa démission le 18 décembre 2008 pour avoir été nommé Représentant permanent de l'OEA en Haïti. Quant au mandat de M. Jaime Aparicio, il a expiré le 31 décembre 2009.
Les fonctionnaires du Département de droit international du Sous-secrétariat aux questions juridiques ont apporté un appui administratif et technique au Comité juridique.

Enfin, le Comité juridique interaméricain, dans le cadre d’une action concertée avec le Département du droit international, a organisé le Trente-sixième cours de droit international qui s’est déroulé du 2 au 21 août 2009 et auquel ont participé 22 professeurs originaires de différents pays d’Amérique et d’Europe, 29 boursiers de l'OEA désignés parmi plus de 70 candidats et 7 étudiants qui ont couvert leurs frais de participation.

4.4 FONDATION PANAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Créée en 1962, la Fondation panaméricaine de développement (FUPAD) est une entité privée, non gouvernementale et à but non lucratif, qui mène ses activités dans le cadre d'un accord de coopération conclu avec l'OEA afin d'appuyer les programmes de développement et de secours aux victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires. Le Secrétaire général est le Président de son Conseil d'administration qui est composé de 20 dirigeants du secteur privé, originaires de tout le Continent américain. Le Président de la Fondation est M. Frank D. Gomez, et les Vice-présidents sont MM. Philippe Armand d'Haïit et Frank Kanayet Yepes de Colombie. Le Directeur exécutif est M. John Sanbrailo et la Directrice exécutive adjointe Amy Coughenour-Betancourt. Tous les membres du Conseil d'administration le sont à titre bénévole, ils font office de groupe d'appui de l'OEA et versent des contributions en espèces et en nature en faveur des programmes de la Fondation.

La mission de la FUPAD consiste à encourager le développement intégré chez les plus démunis d'Amérique latine et des Caraïbes afin de "créer un Continent où chacun a sa chance". À cette fin, la Fondation établit partenariats novateurs avec des organisations publiques, privées et à but non lucratif, à l'appui des priorités de l'OEA. L'un des objectifs les plus importants de la Fondation est le renforcement de la société civile et la mobilisation de dons auprès d'entreprises, de personnes solidaires, de groupes civiques, d'institutions et d'organismes internationaux, tels que l'USAID, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, ainsi que de gouvernements nationaux comme notamment les gouvernements canadien et colombien.

En 2009, la Fondation a mobilisé du financement au titre de programmes de développement dont plus de 5 millions de personnes ont tiré profit moyennant des projets de création d'emplois, de formation technique, de développement agricole, de développement communautaire et social, de renforcement de groupes de la société civile, de protection des droits de la personne et d'aide aux victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires.

En étroite collaboration avec l'OEA, la FUPAD a versé un montant de plus de EU$11 millions à Haïti. Ces ressources ont bénéficié à plus de 1 million de Haïtiens sous forme de projets de développement socio-économique, d'aide aux victimes des ouragans et tempêtes tropicales qui se sont abattus sur le pays, de dons alimentaires, ainsi que d'appui à la lutte contre le trafic de personnes et contre la violation des droits de la personne ainsi que de projets de développement de la coopération entre groupes haïtiens et dominicains dans la région frontalière.

De même, la FUPAD a poursuivi la mise en oeuvre du Programme de développement communautaire participatif (PRODEP et PRODEPAP) avec un financement de la Banque mondiale et du gouvernement haïtien. Ce programme a aidé plus de 400 communautés dans 14 districts, y compris dans les zones de conflit de Cité Soleil et Bel Air à Port-au-Prince. Il a renforcé la participation démocratique à l'aide de projets d'infrastructure locale sélectionnés et jugés prioritaires par les communautés.

En partenariat avec le Programme alimentaire mondial et des entités privées, la FUPAD a étendu sa campagne de gestion de fonds du nom de "Ensemble pour Haïti", qui a mobilisé plus de EU$500 000 au titre de projets de dons alimentaires, de création d'emplois et de développement

agricole. Elle a également envoyé plus de 400 tonnes de riz fortifié d'une valeur de EU$1 million avec le soutien de l'OEA et du Commandement Sud des États-Unis, qui ont financé les frais d'envoi et de logistique locale. Elle a aussi contribué à des programmes de préparation aux catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets, conjointement avec plusieurs donateurs appartenant à des sociétés comme la Chambre de commerce haïtiano-américaine. De même, le Bureau de l'USAID pour l'assistance à l'étranger en cas de catastrophes naturelles (OFDA) a apporté à la FUPAD des fonds supplémentaires pour des projets communautaires de réhabilitation suite aux dégâts causés par les ouragans.

La Fondation a dirigé en Haïti un programme de protection des droits de la personne pour renforcer la capacité locale de suivi, d'aide directe et de prévention en matière d'abus des droits de la personne; elle a ainsi aidé plus de 1000 victimes, accru la confiance et la stabilité sociale, renforcé plus de 55 organisations communautaires au titre de la lutte contre le trafic des femmes et des enfants et de la violence communautaire et prêté des services-conseils. Avec un financement du gouvernement canadien, elle a remis en état la prison de Cape Haïtien et construit un complexe administratif dans la ville frontière de Belladères pour une plus grande sécurité et présence du gouvernement dans la région frontalière. De même, elle a continué d'encourager les relations de coopération entre organisations non gouvernementales dans la zone frontalière entre Haïti et la République dominicaine, en tant que moyen de promouvoir une plus grande coopération et un meilleur dialogue entre les organisations non gouvernementales et les organismes publics et privés des deux pays.

Pour faire face à la pire crise humanitaire du Continent américain, la FUPAD a poursuivi l'expansion de ses programmes en Colombie, en ayant pour objectif d'aider les personnes déplacées, les personnes d'ascendance africaine et les paysans qui ont abandonné les cultures illicites; plus de 359 000 personnes en ont ainsi tiré profit. En collaboration avec des organisations locales, le programme propose une assistance en matière de services de base, de création de revenus et d'emplois et de renforcement des institutions. À la fin de l'année 2009, le programme avait déjà financé plus de 200 projets dans plus de 100 communes du pays. En outre, la FUPAD a aidé des groupes vulnérables colombiens dans les régions frontalières avec l'Équateur, le Venezuela et le Panama. Dans le cadre du programme ADAM (Zones de formes optionnelles de développement au niveau municipal), et en collaboration avec le gouvernement colombien, 52 projets de production ont été exécutés et une assistance technique a été dispensée aux organisations et aux coopératives paysannes pour la culture et la commercialisation de ces nouveaux produits agricoles. Plus de 8 000 familles ont été les bénéficiaires de ces projets. De même, un programme novateur du gouvernement colombien et de la FUPAD, par l'intermédiaire de l'OEA, a été mis en oeuvre pour apporter une assistance technique colombienne aux pays du Bassin des Caraïbes et à d'autres pays en développement, programme connu sous le nom de "Stratégie de coopération Sud-Sud".

En Bolivie, la FUPAD a terminé avec succès le programme d'accès à la terre dans le département de Santa Cruz. En plus de fournir une aide juridique à 4 communautés pour l'obtention de leurs titres de propriété, la Fondation leur a donné une formation au règlement pacifique des différends et au développement communautaire. En outre, 350 familles ont été les bénéficiaires d'initiatives de production qui ont amélioré leurs revenus et leur qualité de vie.

La Fondation continue de contribuer à des projets de responsabilité sociale des entreprises dans plusieurs pays de la région, lesquels facilitent l'octroi de contributions privées plus importantes au titre de projets de développement intégré et d'aide aux victimes de catastrophes naturelles. En 2009, la FUPAD, par l'intermédiaire de son Programme de dons en nature, a envoyé en Colombie, en Haïti, au Honduras, en El Salvador, au Guatemala, au Panama, au Pérou et en Uruguay du matériel médical, des outils et des équipement de secours pour un montant total de plus de EU$4,9 millions.

La Fondation a mis en oeuvre avec succès la deuxième étape du projet Partenariat pour la gestion des catastrophes, financé par l'OFDA/USAID et a servi de mécanisme à l'OEA pour la mobilisation de fonds plus importants du secteur privé pour faire face aux catastrophes naturelles qui se sont produites dans le Continent américain. Elle a travaillé avec le Réseau interaméricain d'atténuation des effets des catastrophes naturelles de l'OEA et en janvier 2010 elle a dirigé l'intervention interaméricaine de secours humanitaire des victimes du tremblement de terre qui a dévasté Port-au-Prince en Haïti. De même, à l'appui de la Charte démocratique interaméricaine, la Fondation a intensifié ses efforts visant à renforcer les entités de la société civile dans toute la région, en créant des services de liaison avec les donateurs privés et gouvernementaux pour le renforcement des valeurs et des pratiques démocratiques dans les Amériques.

En 2009, elle a terminé de financer le programme "*Manos Unidas por El Salvador*", exécuté avec des organisations d'immigrants d'El Salvador résidant aux États-Unis et qui offre de meilleures possibilités d'éducation aux élèves de l'enseignement public. La Fondation a collaboré avec 22 groupes de Salvadoriens dans les zones métropolitaines de Los Angeles et de Washington DC pour cofinancer le même nombre de projets d'éducation à El Salvador, dont ont bénéficié plus de 15 000 élèves qui disposent désormais de nouvelles salles de classe, de centres informatiques, de laboratoires scientifiques, de bibliothèques et d'autres améliorations.

Avec la participation du Secrétaire général, José Miguel Insulza, le Conseil d'administration de la Fondation a tenu sa réunion semestrielle à Washington en mai 2009, pour rendre hommage aux activités de la FUPAD dans la zone frontière entre Haïti et la République Dominicaine et mobiliser un financement privé plus important pour son programme en Haïti. Au mois d'octobre, le Conseil d'administration de la Fondation a tenu une réunion dans la ville de Miami, à laquelle a participé le Secrétaire général adjoint, l'Ambassadeur Albert Ramdin, et a salué les résultats obtenus par des dirigeants communautaires de Colombie, d'Haïti et d'El Salvador ainsi que d'autres pays en ce qui concerne l'activité "Héros du Continent américain" réalisée à bord du bateau *Liberty of the Seas*, et parrainée par la société *Royal Caribbean Cruise Limited* qui fait partie du Conseil d'administration de la Fondation. Par ailleurs, son Directeur exécutif et sa Directrice exécutive adjointe ont assisté à plusieurs réunions de différentes commissions de l'OEA, telles que la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles et le groupe "Amis d'Haïti", ainsi que la Commission pour la célébration du Centenaire de la construction de l'édifice principal de l'OEA.

La FUPAD a poursuivi l'application de son Plan stratégique pour la période 2008-2012 qui guide sa croissance à l'appui de l'OEA et du Système interaméricain et renforce le rôle de la société civile et du secteur privé en vue d'accroître le développement intégré de la région. Elle continue à encourager la responsabilité sociale des entreprises en tant que mécanisme propre à élargir le

financement des projets de développement intégré et à aider un plus grand nombre de victimes des catastrophes naturelles et des crises humanitaires. Elle prépare en outre pour 2012 la célébration de son cinquantième anniversaire en sa qualité d'entité privée essentielle du Système interaméricain.

4.5 ORGANISATION PANAMÉRICAINE DE LA SANTÉ

L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), créée par la Deuxième Conférence internationale des États américains en 1902, est l'organisme régional spécialisé en matière de santé du Système interaméricain et le Bureau régional pour les Amériques de l'Organisation mondiale de la santé (AMRO/OMS). Elle a pour mission de diriger les initiatives de collaboration stratégique entre ses États membres et ses autres partenaires afin de promouvoir la justice sociale dans le domaine de la santé, lutter contre les maladies, et améliorer la qualité et la durée de la vie des peuples des Amériques.

L'OPS présente un résumé de son rapport annuel "Le point des soins de santé primaires (SSP) aux Amériques**"** qui couvre ses activités de coopération technique pendant la période 2008-2009.

Les pays des Amériques entendent encore aujourd'hui relever les défis fondamentaux en matière de santé qui ont donné lieu il y a 30 ans à l'appel d'Alma-Ata en faveur de la "Santé pour tous en l'an 2000". Malgré les résultats remarquables obtenus en termes d'espérance de vie et d'autres indicateurs, des millions de personnes n'ont toujours pas accès aux services de santé ni aux autres éléments essentiels à une bonne santé. Les systèmes de santé sont obérés par des coûts élevés et leur manque d'efficacité, et ils ont du mal à s'adapter aux grands changements des tendances épidémiologiques et démographiques. Les budgets nationaux de santé sont constamment sous-financés, bien que soit généralement accepté le message d'Alma-Ata, selon lequel la promotion et la protection de la santé sont indispensables au développement socio-économique durable et à une bonne qualité de vie.

Au cours des trente dernières années, nombre de pays ont tenté de résoudre ces problèmes en réformant le système de santé, mais ils ont obtenu des résultats limités, contrastés, voire même négatifs. Les réformes du secteur de la santé des années 80 et 90 sont parvenues à améliorer le rapport "coût-efficacité" et la viabilité financière par le biais de la décentralisation, de la déréglementation et de la concurrence, mais les systèmes de santé sont demeurés segmentés et fragmentés, offrant différentes catégories de soins à différents groupes et cela, sans réelle coordination, continuité ou équité.

Compte tenu d'une version élaborée par le groupe de travail spécial sur les SSP et des contributions du 46e Conseil directeur, en 2005 l'OPS a publié un document intitulé *Renouvellement des soins de santé primaires dans les Amériques*, dans lequel elle redéfini l'approche et formule l'orientation stratégique et programmatique de l'établissement de systèmes de santé fondés sur cette nouvelle vision. En septembre 2005, le 46e Conseil directeur de l'OPS a appuyé les Nouvelles orientations des soins de santé primaires (Déclaration de Montevideo). Elle a renouvelé son engagement dans la déclaration finale de la Conférence internationale de Buenos Aires 30/15: D'Alma-Ata à la Déclaration du millénaire (Déclaration de Buenos Aires) en 2007, dans le Consensus d'Iquique à la IXe Conférence ibéro-américaine des Ministre de la santé, dans l'Agenda de santé pour les Amériques 2008-2017 et au Cinquième Sommet des Amériques (Déclaration de Port of Spain) en avril 2009.

Dans son document de position, l'OPS/OMS expose trois valeurs centrales, sept principes et trois éléments essentiels qui sont les fondements des systèmes de santé basés sur les soins de santé

primaires et qui, dans l'ensemble, permettent de créer des systèmes de santé qui garantissent la couverture et l'accès universels à des services qui soient acceptables par la population et qui dispensent des soins complets, intégrés et appropriés dans le temps, en insistant sur la prévention et la promotion de la santé.

Le Rapport annuel en question présente les quatre domaines de la réforme fondée sur les soins de santé primaires qui sont indispensables pour créer des systèmes de santé productifs:

- **Couverture universelle.**

Pour parvenir à réduire les inégalités en matière de santé, toutes les personnes doivent avoir accès aux services de santé en fonction de leurs besoins et indépendamment de leur capacité de paiement.

- **Prestation des services de santé.**

Pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes, les services de santé doivent être "axés sur les personnes".

- **Politiques publiques.**

Un grand nombre des déterminants les plus importants de la santé n'entrent pas dans la portée du secteur de la santé. C'est pourquoi les pays doivent se doter de politiques publiques transversales et intégrées qui encouragent la prévention et la promotion de la santé et qui garantissent la collaboration intersectorielle au traitement des déterminants sociaux de la santé.

- **Leadership.**

Les systèmes de santé n'évoluent pas d'eux-mêmes vers une plus grande équité, efficience et efficacité, et pour cette raison un leadership actif devra leur donner une nouvelle orientation.

Dans la région des Amériques, un nombre croissant de pays ont adopté la nouvelle vision des soins de santé primaires et mènent à bien des initiatives fondées sur ces principes et lignes d'action. Ces initiatives vont d'activités visant à améliorer la qualité et l'acceptabilité des services de santé à la promulgation de lois et de cadres juridiques qui favorisent la couverture universelle de santé. De telles dispositions ont été intégrées dans les nouvelles constitutions de la Bolivie, de l'Équateur et du Venezuela qui établissent la santé comme un droit fondamental de tous les citoyens et confie à l'État la responsabilité de garantir l'inclusion et l'accès aux services de santé.

Le Rapport cite d'autres exemples importants concernant les progrès réalisés vers une couverture sanitaire universelle, notamment en Argentine, aux Bahamas, au Brésil, au Chili, en République Dominicaine, en El Salvador, au Mexique, au Nicaragua, au Pérou et en Uruguay.

Par ailleurs, les pays de la Région progressent à grands pas vers une meilleure intégration et coordination de leurs services de santé, l'élargissement de l'accès à des soins complets, la promotion de la prévention et de l'amélioration de la santé et le traitement des déterminants sociaux de la santé. Dans l'ensemble, ces initiatives témoignent des avancées importantes réalisées par la Région des Amériques vers son but collectif qui est la "Santé pour tous".

- **Réunions des organes directeurs de l'OPS en 2009**
  - Troisième Session du Sous-comité de Programme, de Budget et d'Administration: 11-13 mars
  - 144e Session du Comité exécutif: 22-26 juin
  - 49e Conseil directeur: 28 septembre – 2 octobre
  - 145e Session du Comité exécutif: 2 octobre

4.6 INSTITUT PANAMÉRICAIN DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE (IPGH)

Créé par la Sixième Conférence internationale américaine (Cuba, 1928), l'IPGH offre aux États membres des activités de coopération et de formation techniques, diffuse au niveau international des publications et organise des réunions techniques dans les domaines de la cartographie, de la géographie, de l'histoire et de la géophysique. L'Institut répond à la demande croissante de la communauté scientifique internationale dans sa tâche d'interprétation du territoire, à partir de l'analyse géographique et historique et d'une vision authentiquement continentale.

- **Situation économique et exécution du Programme d'assistance technique**

En 2009, l'exécution du programme institutionnel qui a été confiée au Secrétariat général s'est déroulée dans des conditions de normalité. Les revenus de l'IPGH proviennent exclusivement des quotes-parts versées par les États membres, et qui restent inchangées depuis 1996. L'Institute dispose actuellement d'un Fonds d'exploitation sain et ses revenus en 2009 ont augmenté grâce au paiement ponctuel des quotes-parts annuelles par 15 des 19 États membres actifs.

À sa 41e Réunion (El Salvador, 2008), le Conseil directeur de l'IPGH a approuvé un Programme d'assistance technique composé de 35 projets dans les quatre commissions pour un montant de EU$181 660 inscrit au budget du Fonds ordinaire pour 2009. L'exécution du Programme s'est déroulée dans des conditions normales.

Pendant les cinq dernières années, un nombre total de 147 projets ont été approuvés et exécutés au moyen des ressources de l'Institut, par 17 États membres pour une valeur totale de EU$3 039 571, y compris les fonds de contrepartie provenant des entités participantes. Quant à la répartition de l'affectation des ressources, il convient de noter qu'un projet sur deux projets approuvés a été attribué au Chili (34), au Mexique (26) et au Brésil (16).

La contribution de l'IPGH à la formation des ressources humaines et au renforcement des capacités des États membres est significative. Au cours des cinq années considérées, l'Institut a apporté un appui financier sous forme de 396 bourses, totales ou partielles, qui ont été décernées à des représentants de tous les États membres. Un boursier sur deux boursiers pris en charge par l'IPGH était originaire de l'Équateur (49), du Chili (41), du Mexique (37), de l'Argentine (33) et du Costa Rica (32).

- **Développement du Programme des publications**

Depuis 2005, les publications périodiques et ponctuelles du Secrétariat général sont en cours de numérisation. Ainsi la production, qui s'élève à 14 000 exemplaires, représente une "épargne verte" parce que, selon la méthode traditionnelle, les publications se chiffreraient à plus de 32 500 exemplaires imprimés. Par ailleurs, les activités visant à enrichir le patrimoine bibliographique de l'IPGH se poursuivent, ce qui explique qu'en fin d'année le fonds bibliographique compte au total 228 373 titres.

- **Programme panaméricain de l'IPGH 2010-2020**

À sa 40e Réunion (Colombie, 2007), le Conseil directeur a décidé d'établir le Programme de l'IPGH qui a pour objet la consolidation de l'Institut en qualité de coordinateur des compétences régionales et de forum panaméricain pour les sciences spatio-temporelles. À sa XIXe Assemblée générale (Équateur, 2009), a été approuvée la résolution 4 qui a fixé les critères de son exécution, de son élaboration et de son évaluation. Il s'agit d'innover et de rendre pertinents les travaux scientifiques de l'Institut, autour de thèmes centraux tels que le changement climatique, la vulnérabilité et le risque inhérent aux catastrophes naturelles, les infrastructures de l'information géographique, l'aménagement territorial et l'intégration régionale.

- **Programme GeoSUR**

En 2006, la Société andine de développement (SAF) a invité l'IPGH à élaborer conjointement le projet "Programme GeoSUR". Dans le cadre de GeoSUR, des cours de formation des ressources humaines ont été offerts aux Instituts géographiques participants, un appui technologique et des services en ligne. Bref, GeoSUR met des informations géographiques utiles à la disposition des spécialistes et preneurs de décisions qui ont un rapport avec l'Amérique du Sud.

- **Coopération avec les pays observateurs permanents**

À la fin de 2005, un nouvel accord de coopération a été signé avec l'Institut géographique national d'Espagne avec d'excellents résultats dans de nombreux domaines, tels que des cours annuels de formation de ressources humaines aux données spatiales (250 spécialistes originaires de pays de la région ont ainsi reçu une formation à cet effet), un appui à des publications et expositions et la constitution d'une nouvelle initiative: le Réseau ibéro-américain pour les infrastructures de l'information géographique (R3IGeo), qui sert de cadre pour l'exécution de nouveaux projets de coopération.

- **Laboratoire panaméricain pour l'observation des catastrophes naturelles**

La création du Laboratoire est une initiative issue de la résolution 4 du 41e Conseil directeur (El Salvador, 2008) qui s'inscrit dans le cadre des résultats obtenus de l'exécution du projet "Détection et suivi des incendies forestiers au Mexique et en Centramérique" qui a été confié au Service météorologique national du Mexique. Le but principal du projet est d'analyser, à partir d'une approche multidisciplinaire, les risques associés à des catastrophes spécifiques, qui ne figurent pas dans l'agenda régional des priorités, pour attirer l'attention d'entités, de spécialistes et d'universitaires compétents en la matière.

Réunions et questions statutaires

En 2009, l'IPGH a tenu les réunions statutaires prévues, à savoir:

- 71e Réunion de son bureau (Équateur, 29 - 30 juin)
- IIe Journée préparatoire du Programme panaméricain 2010-2020 (Mexique, 28 - 29 septembre)
- 72e Réunion de son bureau (Équateur, 25 octobre)
- Réunions techniques de consultation des commissions techniques de l'IPGH (Équateur, 26 - 27 octobre)
- 19e Assemblée générale (Équateur, 28 - 30 octobre)

V. ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT HORS SIÈGE 2009

5.1 Activités du Secrétaire général hors siège 2009

Janvier	
Madrid, Espagne, 14-16	Invité spécial à la réunion de haut niveau organisée par le Secrétariat ibéro-américain.
Davos, Suisse, 27-31	Forum économique mondial (conférencier à la deuxième séance sur l'Amérique latine et les Caraïbes).
Février	
El Alto, Bolivie, 6-8	Invité spécial à la signature du référendum sur la Constitution en Bolivie.
Xalapa, Veracruz, Mexique, 11-12	Visite en qualité de récipiendaire du titre de Docteur Honoris Causa de l'Université Veracruzana.
San Salvador, El Salvador, 13	Réunion avec les candidats à la Présidence. Hommage rendu par le Tribunal électoral pour la contribution du Secrétaire général à la promotion de la démocratie dans la région.
Port of Spain, Trinité-et-Tobago, 17-18	Visite préalable au Sommet des Amériques. Entretiens avec le Premier Ministre Patrick Maning.
Quito, Équateur, 26-27	Visite officielle Entretiens avec le Président Rafael Correa et le Ministre des affaires étrangères.
Mars	
Asunción, Paraguay, 2-3	Séminaire sur la Justice dans la région organisé par le Sous-secrétariat aux questions politiques de l'OEA. Visite officielle, invité par le Président Fernando Lugo.
Montevideo, Uruguay, 4-6	Séminaire sur la Cyberadministration organisé par le Sous-secrétariat aux questions politiques de l'OEA.
Buenos Aires, Argentine, 9	Visite officielle, invité par la Présidente Cristina Fernández et le Ministre des affaires étrangères. Entretiens avec le Ministre de la justice.
Brasilia, Brésil, 10-11	Visite officielle, invité par le Ministre des affaires étrangères.
Kingston, Jamaïque, 17-18	Visite officielle, invité par le Premier Ministre
Santiago du Chili, 26-28	Sommet des dirigeants progressistes, conférencier à la trosième séance sur la

	démocratie et le développement social en Amérique latine.
Medellín, Colombie, 30-31	Assemblée des Gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement.

Avril

Port of Spain, Trinité-et-Tobago, 15-19	Ve Sommet des Amériques.
Boston, États-Unis, 23	Conférencier principal à la Réunion annuelle latine de Harvard.
New York, États-Unis, 30	Conférencier au Conseil des Amériques.

Mai

Strasbourg, France, 7	Invité spécial au Conseil de l'Union européenne.
Madrid, Espagne, 11-12	Visite officielle, invité par le Ministre des affaires étrangères Conférencier au Club de Madrid.
Guatemala, Guatemala, 26	Visite officielle et entretiens avec le Président Avaro Colom et le Ministre des affaires étrangères.

Juin

San Pedro Sula, Honduras, 1-3	Assemblée générale de l'OEA.
Montréal, Canada, 8-9	Conférence de Montréal, orateur principal à la troisième séance de la semaine: "Les défis de la démocratie en Amérique latine".
México, Mexique, 25-26	Invité en qualité de conférencier principal de la Conférence: "Obama et la nouvelle relation des États-Unis avec l'Amérique latine, organisée par l'UNAM. Entretiens avec le Ministre des affaires étrangères et le Procureur général de la République.
Managua, Nicaragua, 29-30	Réunion extraordinaire du Groupe de Río et le SICA sur la crise au Honduras.

Juillet

Georgetown, Guyana, 2	Réunion des Chefs d'État de la CARICOM
Tegucigalpa, Honduras, 3-6	Première mission spéciale du Secrétaire général au Honduras.
Santiago, Chili, 13-14	Conférencier principal au Séminaire politique organisé par l'Université Diego Portales. Réunion du Club de Madrid.
Liberia, Costa Rica, 28-30	Invité spécial à la Réunion du Groupe de Río.
Quito, Équateur, 31	Mission de bons offices entre l'Équateur et la Colombie.

Août

San José, Costa Rica, 2	Entretiens avec le Président Oscar Arias et la Première Vice-présidente du gouvernement espagnol, Teresa Fernández de la Vega.
Brasilia, Brésil, 3	Visite officielle, invité par le Ministre des affaires étrangères.
Montevideo, Uruguay, 4	Réunion pré-ministérielle sur la sécurité.
Saint-Domingue, République dominicaine, 26-27	Invité spécial et orateur au PARLACEN.

Septembre

Buenos Aires, Argentine, 2	Conférencier principal au Séminaire sur les Cours suprêmes de justice.
Santiago, Chili, 3-4	Invité spécial à la célébration du 50e anniversaire de la Commission interaméricaine des droits de l'homme.
Asuncion, Paraguay, 7-8	Visite officielle, invité par le Président Fernando Lugo et le Ministre des affaires étrangères.
Ottawa, Canada, 13-14	Invité en qualité de conférencier au Forum interparlementaire des Amériques.
South Bend, Indiana, États-Unis, 18	Récipiendaire de l'hommage "Latino" rendu par l'Université de Notre Dame.
New York, États-Unis, 22-25	Assemblée générale des Nations Unies
Santiago du Chili, 28	Ouverture du Forum interaméricain de la concurrence.

Octobre

Miami, Floride, 6	Réunion avec des Ministres des relations extérieures, préalablement à la visite au Honduras.
Tegucigalpa, Honduras, 7	Visite de la Commission des Ministres des affaires étrangères au Honduras.
Quito, Équateur, 8-9	Mission de bons offices entre l'Équateur et la Colombie.
Kingston, Jamaïque, 16	Visite officielle, invité par le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères.
Montego Bay, Jamaïque, 27	Invité à ouvrir la réunion annuelle de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

Novembre

Quito, Équateur, 3	Mission de bons offices entre l'Équateur et la Colombie.
Saint-Domingue, République dominicaine, 4	Ouverture de la Deuxième réunion des Ministres chargés de la sécurité publique dans

	les Amériques.
Montego Bay, Jamaïque, 5	Réunion du Groupe de Río. Invité spécial en qualité d'orateur sur le thème du Honduras.
Miami, Floride, États-Unis, 18	Ouverture de la réunion annuelle de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues.
Port of Spain, Trinité-et-Tobago, 24-27	Invité spécial à la réunion des Chefs d'État du Commonwealth.
Estoril, Portugal, 29-30	Invité en qualité d'orateur de la deuxième séance du Sommet ibéro-américain.

<u>Décembre</u>

Buenos Aires, Argentine, 7	Conférencier principal au séminaire universitaire organisé par l'Ambassade du Chili en Argentine.
Montevideo, Uruguay, 8	Conférencier à la réunion nationale sur la démocratie et la citoyenneté. Entretiens avec le Président élu José Mujica.

5.2 Activités du Secrétaire général adjoint hors siège 2009

Janvier

25/01/2009 San Agustín, Trinité-et-Tobago: Université des Antilles (UWI), Conférence magistrale: "Un nouveau tournant dans le Continent américain: réalités et opportunités".

29/01/2009 Port-au-Prince, Haïti: Inauguration du Centre de matériels adaptés aux personnes ayant des besoins spéciaux USAID/OEA.

Février

04/02/2009 San José, Costa Rica: Réunion du RIAD et d'associations municipales; atelier CICAD/CICTE sur le financement du terrorisme; réunions avec des institutions interaméricaines.

11/02/2009 Saint-Jean, Antigua-et-Barbuda: Mission préparatoire de la MOE

19/02/2009 New York, États-Unis: Réunion de la CARICOM; réunions sur Haïti avec notamment Edmond Mulet.

24/02/2009 Canada, Ottawa: Préparation de la réunion des bailleurs de fonds.

Mars

05/03/2009 Saint-Georges, Grenade: Présentation du rapport final de la MOE; séminaire sur les rapports de la Mission d'observation des élections.

10/03/2009 Saint-Jean, Antigua-et-Barbuda: Mission d'observation des élections.

16/03/2009 Ville de Panama, Panama: Première session de la Plate-forme régionale pour la réduction du risque de catastrophes dans les Amériques.

22/03/2009 Ottawa, Canada: Atelier sur Haïti organisé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI)

24/03/2009 Buenos Aires, Argentine: Deuxième réunion des autorités nationales en matière de traite de personnes.

Avril

15/04/2009 Port of Spain, Trinité-et-Tobago: Sommet des Amériques.

Mai

07/05/2009 Kingston, Jamaïque: Réunion du Conseil des relations extérieures et communautaires (COFCOR) de la CARICOM.

13/05/2009 Paramaribo, Suriname: Visite officielle. Entretiens avec le Président Ronald Venetiaan et la Ministre des affaires étrangères, Lygia Kraag-Keteldijk.

17/05/2009 Georgetown, Guyana: Programme de formation à l'intention de diplomates caraïbes; entretiens avec le Président Bharrat Jagdeo.

Juin

04/06/2009 Kingston, Jamaïque: 34e Conférence annuelle de l'Association d'études de la Caraïbe.

17/06/2009 Genève, Suisse: Deuxième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction du risque de catastrophes.

19/06/2009 Belmopan, Belize: Cérémonie de remise de diplômes, Université du Belize, orateur principal.

21/06/2009 Basseterre, Saint-Kitts-et-Nevis: Conférence régionale des ministres sur la prévention de la violence et la délinquance juvénile.

Juillet

01/07/2009 Georgetown, Guyana: Réunion des Chefs de gouvernement des pays de la CARICOM.

16/07/2009 Port-au-Prince, Haïti: Cinquantième anniversaire de la BID; réunions avec la MINUSTAH.

Août

09/08/2009 Quito, Équateur: Prise de pouvoir du Président Rafael Correa Delgado; célébration du Bicentenaire de l'indépendance; 4e Réunion interaméricaine des Ministres de l'éducation.

02/08/2009 Port-au-Prince, Haïti: Mission conjointe d'institutions interaméricaines.

Septembre

08/09/2009 Santiago, Chili: Visite officielle; séminaire sur le thème de l'institutionnalité en Haïti.

10/09/2009 Bogota, Colombie: 1ère Conférence sur l'éducation économique et financière dans les Amériques; visite sur les lieux de projets de l'OEA dans des zones de conflit.

24/09/2009 New York, États-Unis: Assemblée générale de l'ONU; Réunion du Groupe des acteurs principaux en Haïti; réunion du COFCOR de la CARICOM; lancement du Réseau interaméricain de protection sociale.

Octobre

08/10/2009 Paris, France: Visite officielle.

11/10/2009 Rome, Italie: Programme alimentaire mondial des Nations Unies.

22/10/2009 San Juan, Porto Rico: Conférence magistrale à l'Université de Porto Rico.

23/10/2009 Miami, États-Unis: Héros des Amériques, FUPAD.

25/10/2009 Bogota, Colombie: Réunion spécialisée du CIDI des hauts responsables chargés de la coopération.

30/10/2009 Port of Spain, Trinité-et-Tobago: Visite officielle.

Novembre

01/11/2009 Paramaribo, Suriname: Orateur principal à la Conférence sur la démocratie, le développement et le leadership.

09/11/2009 Port of Spain, Trinité-et-Tobago: Institut de droit de la Caraïbe, "Thèmes d'actualité dans les lois de la Communauté des Caraïbes".

03/11/2009 Mexico, Mexique: Conférence continentale de coordination de la coopération internationale avec la République d'Haïti.

27/11/2009 Port au Prince, Haïti: Visite officielle; entretiens avec le Président René Préval et des fonctionnaires du gouvernement.

Décembre

01/12/2009 Miami, États-Unis: 33e Conférence sur la Caraïbe et l'Amérique centrale.

08/12/2009 New York, États-Unis: Réunion du Conseil des relations extérieures.

27/12/2009 Basseterre, Saint-Kitts-et-Nevis: Signature du Traité de Basseterre de l'OECS.

ANNEXES

ANNEXE A

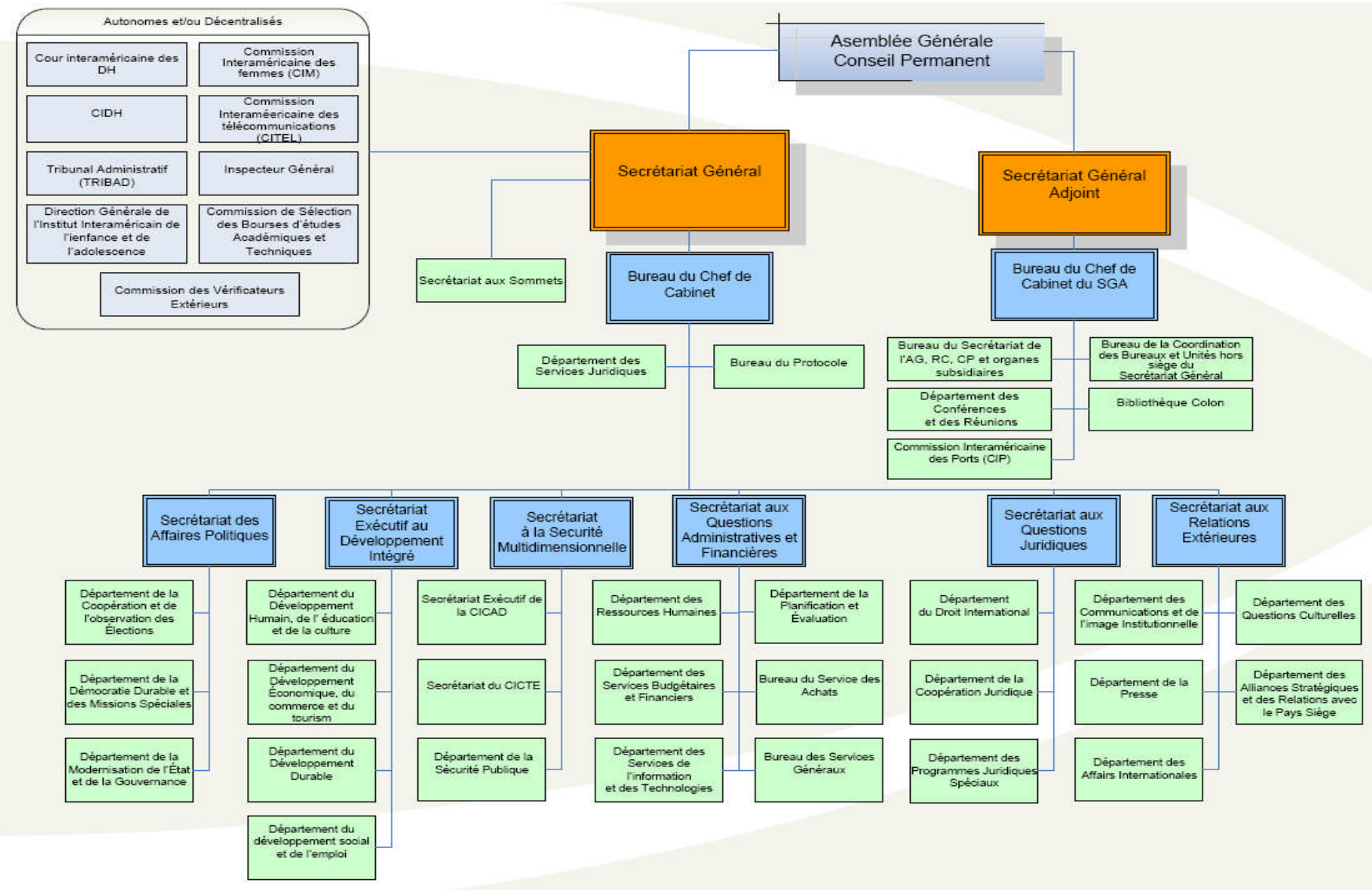
Autonomes et/ou Décentralisés
Cour interaméricaine des DH
Commission Interaméricaine des femmes (CIM)
CIDH
Commission Interaméericaine des télécommunications (CITEL)
Tribunal Administratif (TRIBAD)
Inspecteur Général
Direction Générale de l'Institut Interaméricain de l'ienfance et de l'adolescence
Commission de Sélection des Bourses d'études Académiques et Techniques
Commission des Vérificateurs Extérieurs
Asemblée Générale
Conseil Permanent
Secrétariat Général
Secrétariat Général Adjoint
Secrétariat aux Sommets
Bureau du Chef de Cabinet
Bureau du Chef de Cabinet du SGA
Département des Services Juridiques
Bureau du Protocole
Bureau du Secrétariat de l'AG, RC, CP et organes subsidiaires
Bureau de la Coordination des Bureaux et Unités hors siège du Secrétariat Général
Département des Conférences et des Réunions
Bibliothèque Colon
Commission Interaméricaine des Ports (CIP)
Secrétariat des Affaires Politiques
Secrétariat Exécutif au Développement Intégré
Secrétariat à la Securité Multidimensionnelle
Secrétariat aux Questions Administratives et Financières
Secrétariat aux Questions Juridiques
Secrétariat aux Relations Extérieures
Département de la Coopération et de l'observation des Élections
Département de la Démocratie Durable et des Missions Spéciales
Département de la Modernisation de l'État et de la Gouvernance
Département du Développement Humain, de l' éducation et de la culture
Département du Développement Économique, du commerce et du tourism
Département du Développement Durable
Département du développement social et de l'emploi
Secrétariat Exécutif de la CICAD
Secrétariat du CICTE
Département de la Sécurité Publique
Département des Ressources Humaines
Département des Services Budgétaires et Financiers
Département des Services de l'information et des Technologies
Département de la Planification et Évaluation
Bureau du Service des Achats
Bureau des Services Généraux
Département du Droit International
Département de la Coopération Juridique
Département des Programmes Juridiques Spéciaux
Département des Communications et de l'image Institutionnelle
Département de la Presse
Département des Affairs Internationales
Département des Questions Culturelles
Département des Alliances Stratégiques et des Relations avec le Pays Siège

ANNEXE B

PROGRAMMES DE BOURSES D'ÉTUDES ET DE PERFECTIONNEMENT À L'INTENTION DU SECRÉTAIRE
Statistiques du cycle 2009-2010
Au 15 février 2010

N.B. Les statistiques du cycle 2009-2010 montrent le nombre de candidats qui ont été sélectionnés pour les bourses d'études de l'OEA. Compte tenu du fait que le processus de placement des boursiers n'est pas terminé, le nombre définitif de boursiers peut changer à l'avenir.

I – Nombre de bourses

	Études universitaires supérieures des deuxième et troisième cycles	**Études universitaires supérieures du premier cycle**
Total des candidats sélectionnés	237	29
Retraits et annulations	52	4
Total des boursiers	**185**	**25**

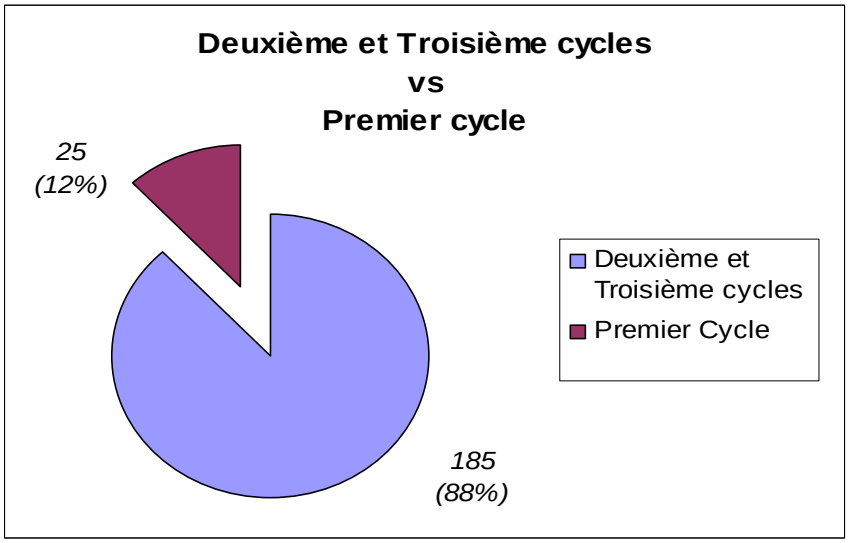

II – Ventilation par sexe

	Études universitaires supérieures des deuxième et troisième cycles	Études universitaires supérieures du premier cycle
Femmes	114	15
Hommes	71	10

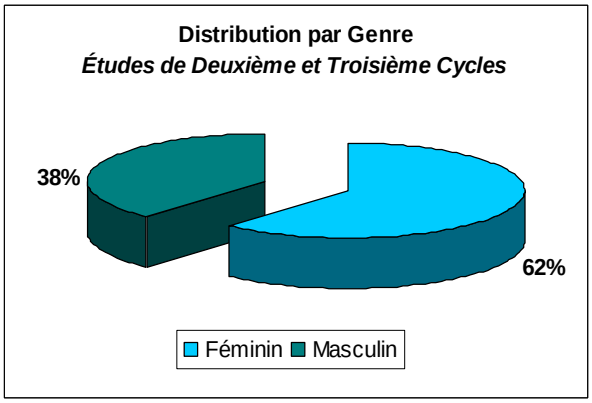

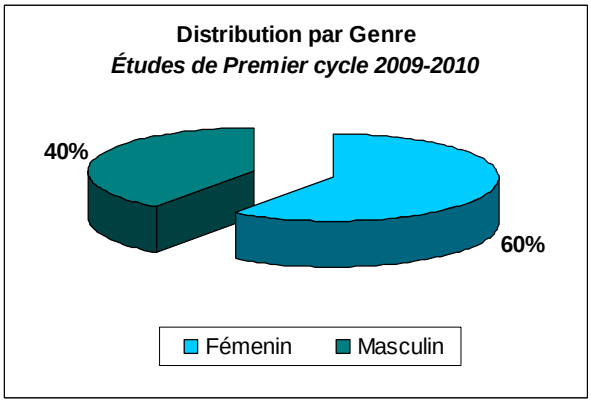

III – Ventilation par modalité de placement

	Études universitaires supérieures des deuxième et troisième cycles	Études universitaires supérieures du premier cycle
Placement par l'étudiant	22	16
Placement par l'OEA	163	11

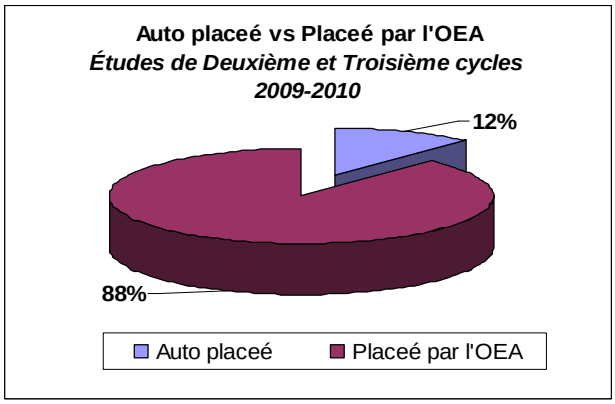

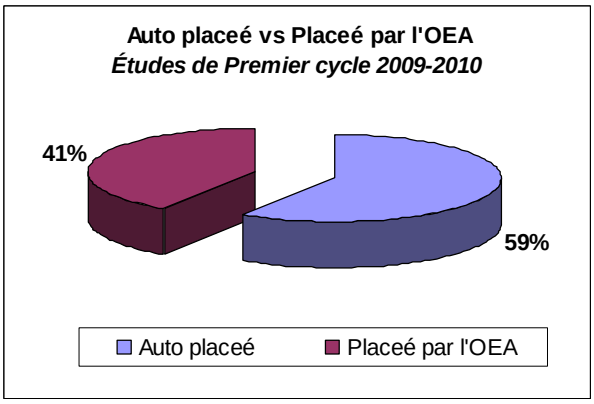

** Résumé des placements au 15 février 2010:*

Boursiers de deuxième et troisième cycles:

	Placement terminé	Placement en cours
Placement par l'étudiant	22	0
Unités de placement du DDHEC	157	4
LASPAU	2	0
Total des dossiers complètement terminés		**181**
Total des dossiers en suspens		**4**

Boursiers de premier cycle :

	Placement terminé	Placement en cours
Placement par l'étudiant	15	0
Unités de placement du DDHEC	9	1
LASPAU	0	0
Total des dossiers complètement terminés		**24**
Total des dossiers en suspens		**1**

IV- Distribution par pays où ils réalisent leurs études

Pour ces tableaux, seuls furent pris en considération les étudiants qui ont reçu et accepté leur contrat (Deuxième et troisième cycles: 181, Premier cycle: 24)

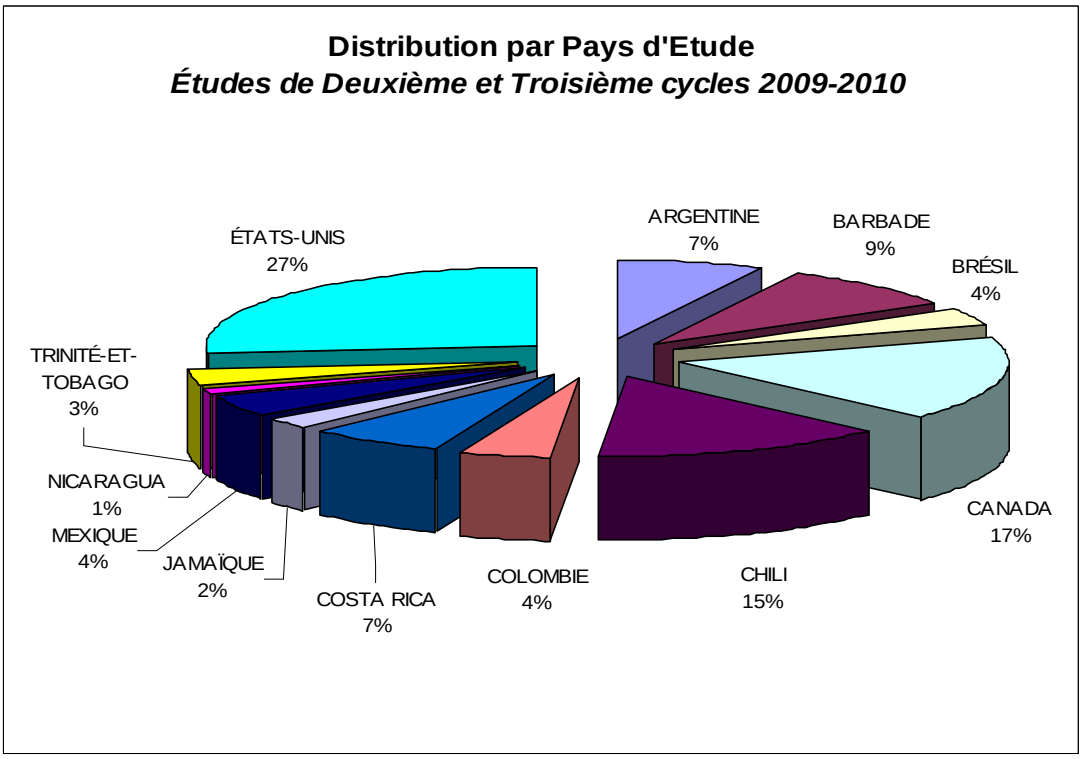

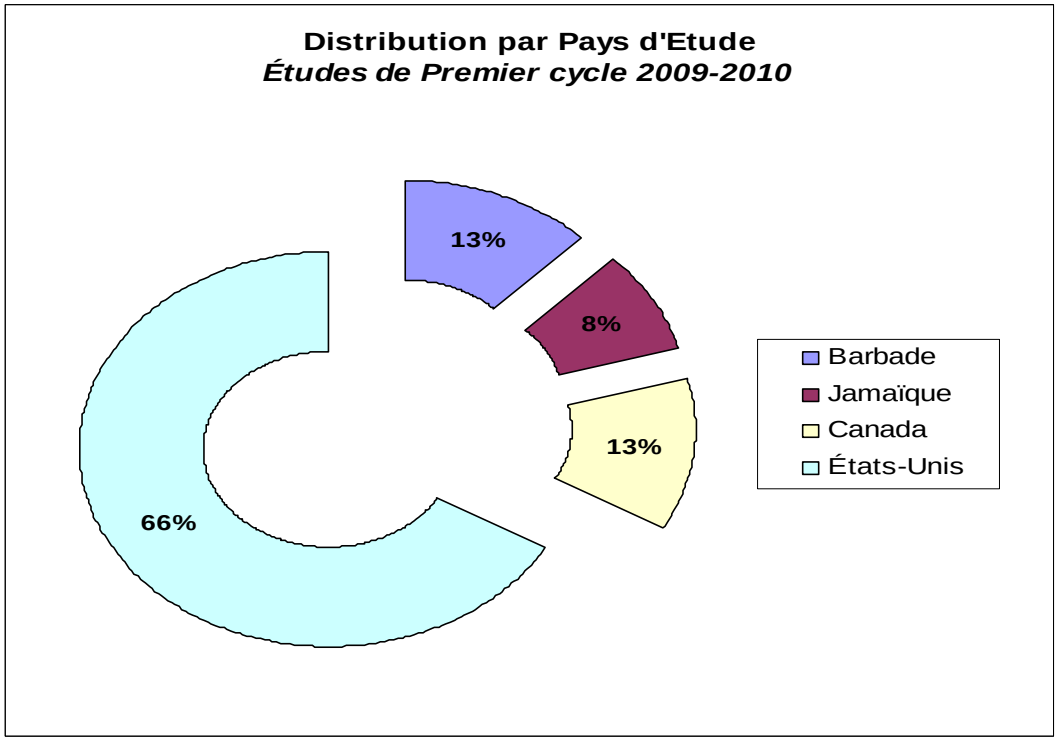
Distribution par Pays d'Etude
Études de Premier cycle 2009-2010
13%
8%
13%
66%
Barbade
Jamaïque
Canada
États-Unis

	Bourses de perfectionnement professionnel accordées en 2009					
#	Pays	Cours présentiel	Cours à distance	Présentiel/à distance	Total par pays	Total après des déclinaisons
1	Antigua-et-Barbuda	2	0	0	2	2
2	Argentine	20	28	6	54	54
3	Bahamas	0	0	1	1	1
4	Barbade	2	0	2	4	4
5	Belize	1	0	0	1	1
6	Bolivie	8	22	2	32	32
7	Brésil	7	14	0	21	19
8	Canada	2	0	2	4	4
9	Chili	14	62	4	80	80
10	Colombie	13	73	5	91	88
11	Costa Rica	16	47	1	64	61
12	Dominique*	0	0	0	0	0
13	El Salvador	18	39	1	58	57
14	Équateur	18	79	3	100	99
15	États-Unis d'Amérique	3	0	3	6	6
16	Grenade	2	1	0	3	3
17	Guatemala	17	18	2	37	35
18	Guyana*	0	0	0	0	0
19	Haïti	2	2	0	4	4
20	Honduras	6	13	0	19	17
21	Jamaïque	3	1	0	4	4
22	Mexique	17	33	4	54	54
23	Nicaragua	10	6	0	16	16
24	Panama	14	40	1	55	54
25	Paraguay	17	35	3	55	53
26	Pérou	23	64	7	94	94
27	République Dominicaine	11	14	0	25	24
28	Saint-Kitts-et- Nevis	1	0	0	1	1
29	Sainte-Lucie	2	2	1	5	4

30	Saint-Vincent-et-Grenadines	0	0	0	0	0
31	Suriname	3	3	1	7	7
32	Trinité-et-Tobago	0	0	1	1	1
33	Uruguay	22	57	1	80	79
34	Venezuela	12	28	2	42	41
	TOTAL	**281**	**681**	**53**	**1020**	**999**

ÉTAT FINANCIER DE L'OEA

Tableau nº 1

État consolidé des actifs, passifs et soldes des fonds
au 31 décembre 2009 et montants de 2008 aux fins de comparaison
(Données préliminaires et non soumises à la vérification)
en milliers de dollars

					Consolidé	
	Fonds ordinaire	FEMCIDI	Fonds spécifiques	Fonds de service (A)	2009	2008
Actifs						
Encaisse et dépôts dans le Fonds de trésorerie de l'OEA	5,251	10,161	98,610	8,781	122,803	131,460
Frais différés liés à des affectations d'années ultérieures (b)	5,996	-	-	-	5,996	6,135
Créances contre le compte de remboursement d'impôts	6,990	-	-	-	6,990	4,118
Avances aux employés et autres effets à percevoir	651	-	-	41	692	181
Investissements dans le fond des immobilisations	56,247	-	-	-	56,247	55,540
Total des actifs	75,135	10,161	98,610	8,822	192,728	197,434
Passifs et soldes des fonds						
Obligations non décaissées	4,842	1,054	11,596	2,616	20,108	21,372
Quotes-parts / offres de contributions versées d'avance	180	-	-	-	180	132
Crédits devant être reportés à des années futures (b)	5,996	-	-	-	5,996	6,135
Comptes à payer au Fonds ordinaire	-	-	-	6,990	6,990	4,118
Effets à payer et autres passifs	413	43	579	481	1,516	2,123
Indemnités de départ	278	-	-	2,101	2,379	2,351
Effets payables à vue	22,730	-	-	-	22,730	23,140
Total des passifs	34,439	1,097	12,175	12,188	59,899	59,371
Solde des fonds						
Crédit destiné aux bourses	25	-	-	-	25	203
Financement destiné au Fonds ordinaire pour 2010 - AG/Res.1 (XXXVII-E/09)	6,749	-	-	-	6,749	6,752
Sous-fonds de réserve non soumis à restrictions	405	-	-	-	405	6,149
Solde du fonds	-	9,064	86,435	(3,366)	92,133	92,559
Total du solde des fonds	7,179	9,064	86,435	(3,366)	99,312	105,663
Patrimoine en immobilisations soumis à restrictions	33,517	-	-	-	33,517	32,400
Total des passifs et du solde des fonds	75,135	10,161	98,610	8,822	192,728	197,434

(A) comprend le compte de remboursement d'impôts

(B) Valeur actuelle des annuités de l'OEA (paiements à vie aux anciens Secrétaires généraux et aux anciens Secrétaires généraux adjoints).

Tableau n° 2

État consolidé des fluctuations des soldes des fonds

Pour l'année budgétaire arrêtée au 31 décembre 2009, et montants de 2008 aux fins de comparaison

(Données préliminaires non soumises à vérification)

(en miliers de dollars)

					Consolidé	
	Fonds ordinaire	FEMCIDI	Fonds spécifiques	Fonds de services [A]	2009	2008
Augmentations						
Recouvrement des quotes-parts/offres de contributions	80,838	990	-	-	81,828	91,449
Moins valeurs créditées pour paiement anticipé	(443)	-	-	-	(443)	(431)
Contributions	-	-	73,073	21	73,094	73,085
Remboursement d'impôts	-	-	-	3,635	3,635	4,121
Transferts	-	3,000	942	5,445	157 [B]	23
Intérêts	385	243	2,247	72	2,947	3,674
Contributions à l'appui administratif et technique	2,133	-	-	7,060	- [B]	83
Loyers	498	-	-	1,312	1,810	1,846
Souscriptions à la revue Américas	228	-	-	-	228	267
Autres recettes et remboursements	966	384	1,372	3,177	3,753 [B]	4,976
Total des augmentations	84,605	4,617	77,634	20,722	167,009	179,093
Disminutions						
Dépenses et obligations	90,296	6,685	63,021 [C]	16,780 [C]	162,106 [B]	160,516
Remboursement d'impôts	-	-	-	6,558	6,558	4,782
Transferts	-	-	5,929	1,368	1,404 [B]	1,739
Remboursements aux donateurs	-	-	3,058	-	3,058	4,223
Affectations supplémentaires	65	-	-	-	65	-
Revue Américas	169	-	-	-	169	167
Total des diminutions	90,530	6,685	72,008	24,706	173,360	171,427
Augmentation (diminution) nette de l'année	(5,925)	(2,068)	5,626	(3,984)	(6,351)	7,666
Solde des fonds au commencement de l'exercice	13,104	11,132	80,809	618	105,663	97,997
Solde des fonds à la fin de l'exercice	7,179	9,064	86,435	(3,366)	99,312	105,663

(A) comprend le compte de remboursement d'impôts

(B) Les montants consolidés n'incluent pas les transactions entre fonds

(C) L'exécution nette comprend les dépenses de 2009 plus les obligations de 2009 moins les obligations dont le solde provient d'années antérieures

	2009*	2008
	$	$
Secrétaire général	4,676.58	5,421.93
Secrétaire général adjoint	17,208.71	18,273.89
Entités et dépendances autonomes et/ou décentralisées	11,147.71	8,257.39
Sous-secrétariat aux questions juridiques	2,784.76	3,684.08
Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle	4,543.20	4,295.82
Département des questions juridiques internationales	4,265.10	3,732.25
Secrétariat exécutif au développement intégré	16,253.83	16,157.24
Secrétariat aux relations extérieures	5,269.03	3,200.52
Secrétariat aux questions administratives et financières	11,056.98	11,819.80
Infrastructures de base et dépenses communes	12,887.72	12,412.78
Bourses**	202.70	3,803.30
	$	$
TOTAL	90,296.32	91,059.00

* En 2009, la structure du Secrétariat général a été modifiée par l'Instruction nº 08-01 Rev. 3
**Autorisé pour une exécution pluriannuelle (crédits de 2006 et 2007)

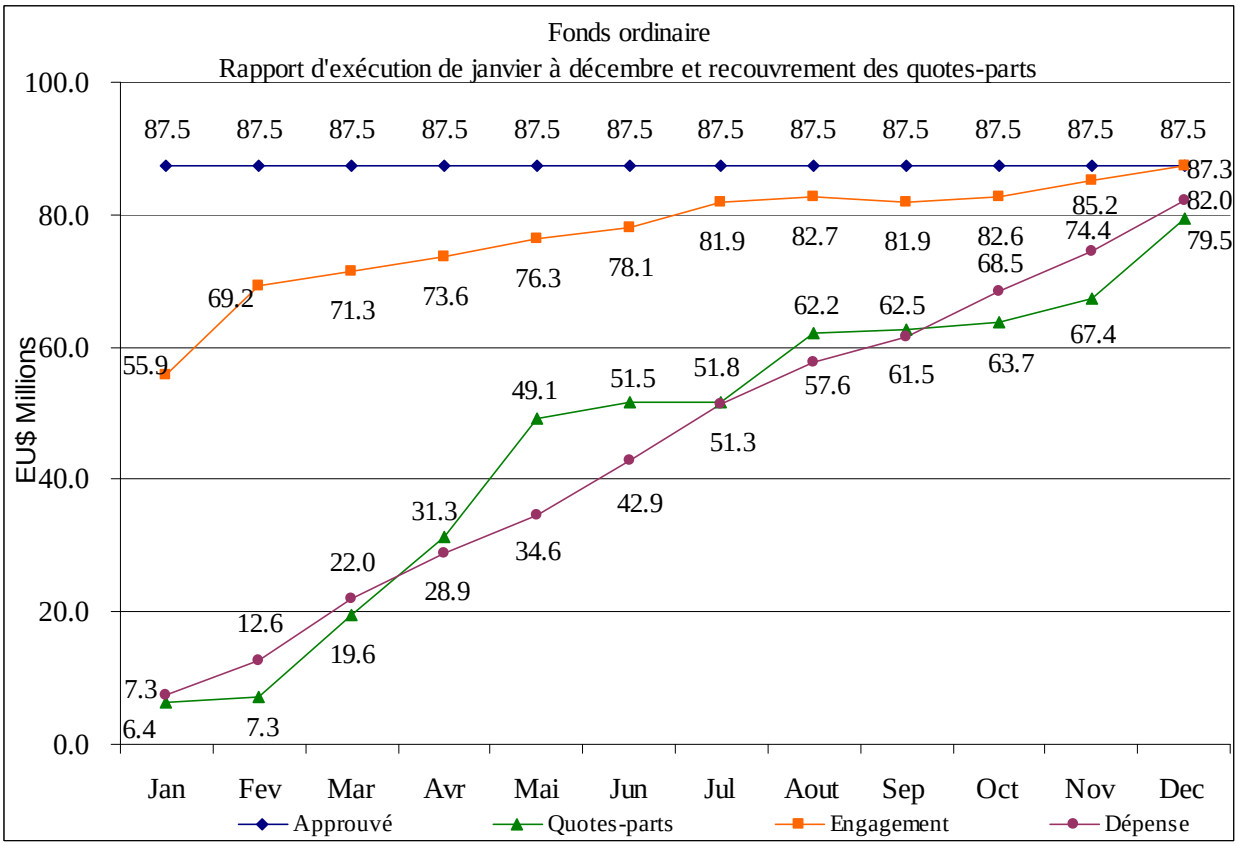
Fonds ordinaire
Rapport d'exécution de janvier à décembre et recouvrement des quotes-parts
EU$ Millions
100.0
80.0
60.0
40.0
20.0
0.0
87.5
87.3
82.0
79.5
85.2
82.7
81.9
82.6
81.9
78.1
76.3
73.6
71.3
69.2
55.9
74.4
68.5
67.4
63.7
62.5
62.2
61.5
57.6
51.8
51.5
51.3
49.1
42.9
34.6
31.3
28.9
22.0
19.6
12.6
7.3
7.3
6.4
Jan
Fev
Mar
Avr
Mai
Jun
Jul
Aout
Sep
Oct
Nov
Dec
Approuvé
Quotes-parts
Engagement
Dépense

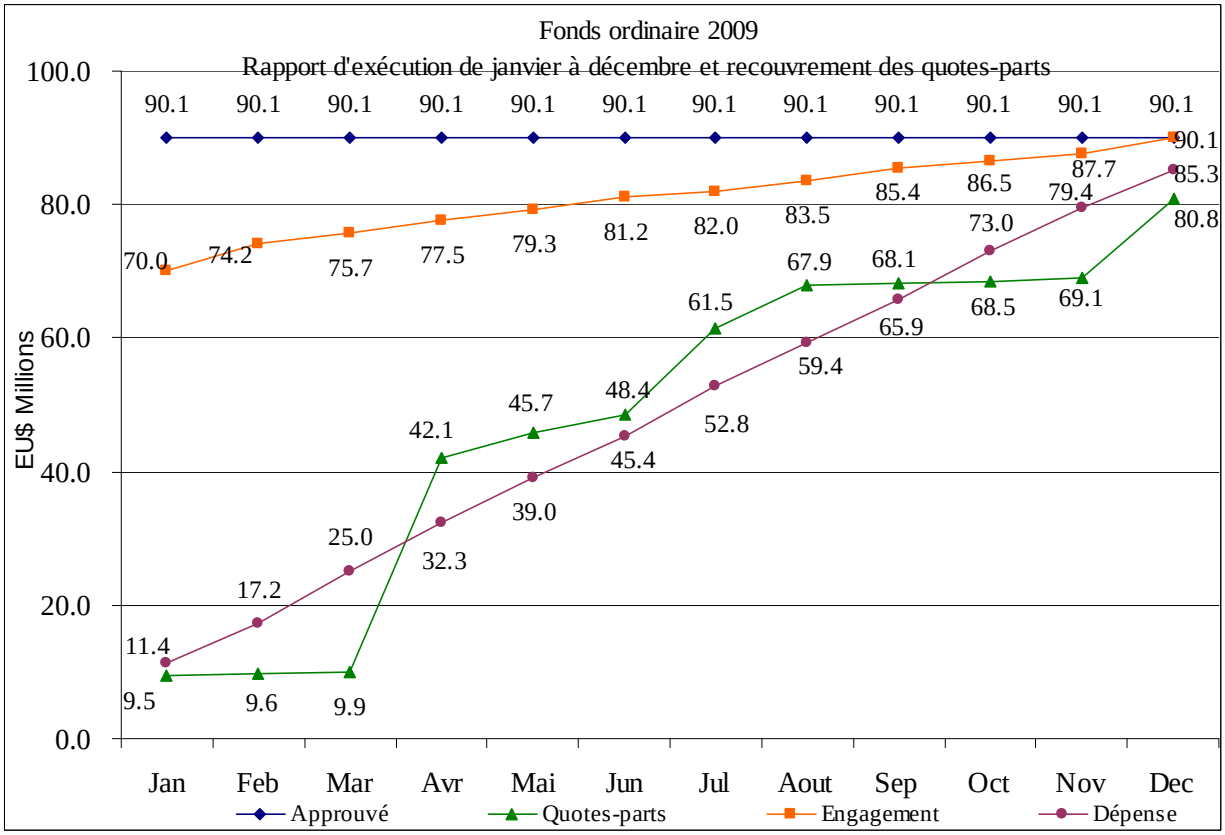
Fonds ordinaire 2009
Rapport d'exécution de janvier à décembre et recouvrement des quotes-parts
EU$ Millions
100.0
80.0
60.0
40.0
20.0
0.0
Jan
Feb
Mar
Avr
Mai
Jun
Jul
Aout
Sep
Oct
Nov
Dec
Approuvé
Quotes-parts
Engagement
Dépense
90.1
70.0
74.2
75.7
77.5
79.3
81.2
82.0
83.5
85.4
86.5
87.7
90.1
11.4
17.2
25.0
32.3
39.0
45.4
52.8
59.4
65.9
73.0
79.4
85.3
9.5
9.6
9.9
42.1
45.7
48.4
61.5
67.9
68.1
68.5
69.1
80.8